

**RENÉ BENJAMIN**  
**LA**  
**COUR D'ASSISES**  
**SES POMPES ET SES ŒUVRES**  
**25 BOIS ORIGINAUX DE ROGER GRILLON**

**LE LIVRE DE DEMAIN**  
**ARTHÈME FAYARD & C<sup>e</sup> ÉDITEURS PARIS**



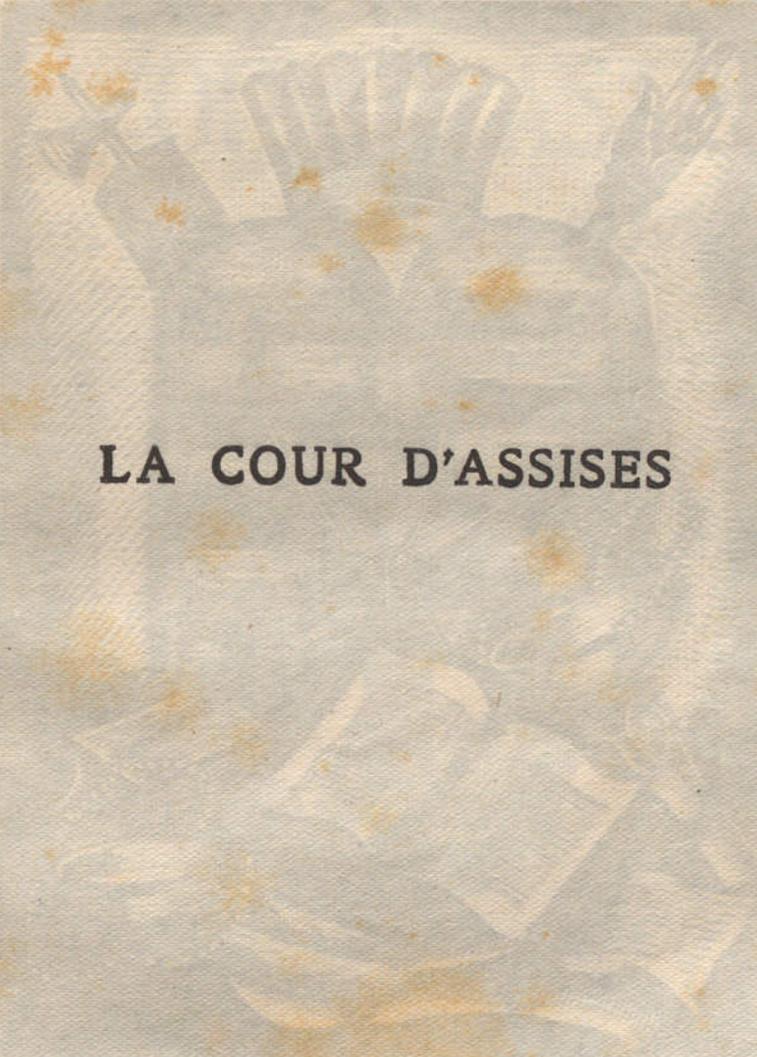
**FRIX : TROIS FRANCS CINQUANTE CENTIMES.**

**DERNIERS OUVRAGES PARUS  
DANS LA MÊME COLLECTION :**

- GÉRARD D'HOUVILLE : LE TEMPS D'AIMER**  
35 bois originaux de Le Meilleur.
- AUGUSTE BAILLY : NAPLES AU BAISER DE FEU**  
30 bois originaux de Ch.-J. Hallo.
- MYRIAM HARRY : SIONA A BERLIN**  
35 bois originaux de Jean Lébédéff.
- GEORGES DUHAMEL : CIVILISATION**  
50 bois originaux de Raymond Thiollière.
- EDMOND JALOUX : AU-DESSUS DE LA VILLE**  
30 bois originaux de Roger Grillon.
- HENRI DUVERNOIS : MAXIME**  
25 bois originaux de Guy Arnoux.
- ANDRÉ CORTIS : TOURMENTES**  
27 bois originaux de J.-P. Dubray.
- J.-L. VAUDOYER : LA BIEN AIMÉE**  
26 bois originaux de Gérard Cochet.
- HENRI BORDEAUX : LA PEUR DE VIVRE**  
*de l'Académie française* 42 bois originaux de Honoré Broutelle.
- BERNARD FRANK : EN PLONGÉE**  
30 bois originaux de Gérard Cochet.
- PIERRE LOUYS : APHRODITE**  
36 bois originaux de Morin-Jean.
- MARGUERITE AUDOUX : L'ATELIER DE  
MARIE-CLAIRE**  
47 bois originaux de Renefer.
- MARCEL PRÉVOST : SA MAITRESSE ET MOI**  
*de l'Académie française* 32 bois originaux de Le Meilleur.
- MAURICE MAETERLINCK : LA SAGESSE ET  
LA DESTINÉE**  
31 bois originaux de Alfred Latour.
- EDMOND JALOUX : L'ESCALIER D'OR**  
45 bois originaux de Paul Baudier.
- LOUIS HÉMON : MARIA CHAPDELAINÉ**  
29 bois originaux de Jean Lébédéff.
- JEAN FAYARD : OXFORD ET MARGARET**  
25 bois originaux de Morin Jean.
- FRANÇOIS MAURIAC : GÉNITRIX**  
43 bois originaux de Deslignères.

**A PARAÎTRE :**

- PAUL BOURGET, GÉRARD D'HOUVILLE**  
*de l'Académie française.*
- HENRI DUVERNOIS, PIERRE BENOIT :**  
**MICHELINÉ ET L'AMOUR**  
Bois originaux de Constant Le Breton.



**LA COUR D'ASSISES**



F402.215  
T12E4



RENÉ BENJAMIN

# LA COUR D'ASSISES

SES POMPES ET SES ŒUVRES

25 BOIS ORIGINAUX DE ROGER GRILLON

Le bouffon du roi est mort. Qui a  
pris sa place ?  
Le ministre de la Justice ?  
Alfred DE MUSSET.  
(Fantasio.)



LE LIVRE DE DEMAIN  
ARTHEME FAYARD & C<sup>IE</sup>, ÉDITEURS — PARIS  
18-20, rue du Saint-Gothard, 18-20



I

LE LANGAGE DES PIERRES

**S**i de Montmartre on contemple Paris, l'immense Ville a l'air d'une mer de pierres levée par la tempête, et ses formes tumultueuses sont comme l'image de passions modelées au cours des siècles. Les quartiers ne forment que masses confuses ; il faut une claire journée pour en distinguer la richesse ou la misère ; mais les grands monuments font saillie et dominent le troupeau des maisons entassées.

Au cœur, le Louvre, énorme, qui a l'air d'une ville dans la ville, symbolise le pouvoir et la force ; Notre-Dame et ses tours proclament la religion ; l'Opéra, au toit vert, chante le plaisir ; et, plus hauts que tous, à l'Ouest et à l'Est de la cité dont le sol monte pour les élever, l'Arc de triomphe et le Panthéon sont, vers le ciel, le geste de gloire du pays et de Paris.

Mais, parmi ces géants qui parlent aux yeux, un monstre rend perplexe. Il est le long de la Seine, face à la cathédrale.

Vastes toits, murs épais, tours carrées des donjons, monumental, multiforme, c'est le Palais.

Celui-là, il a tous les âges ; il fait une tache sombre, redoutable. De loin, on ne sait encore s'il est vulgaire ou majestueux, mais il s'impose. Et, quand on l'a découvert, on grille de descendre en ville s'en approcher.

Par un beau jour, au crépuscule, il faut l'admirer du Pont des Arts. Non qu'on le saisisse en son entier : il est caché sur deux de ses faces ; les autres fuient de profil ; mais le monument dans sa largeur emplit toute la Cité ; il la couvre d'une rive à l'autre ; il est le roi de cette île. Elle-même est trop mince : il la déborde ; il a l'air posé dans l'eau ; du côté nord, il n'y a pas place pour une berge. Près de lui, les arbres du Vert-Galant paraissent frêles ; les maisons du quai des Orfèvres sont étriquées ; et Notre-Dame se dérobe avec sa seule flèche comme suprême audace. Encore n'est-elle rien derrière celle de la Sainte-Chapelle, si fine, si aiguisée et si hardie qu'elle est à la fois une prière, un désir et un défi. Prière pour les murs qu'elle domine et qui voient de telles étrangetés ; désir de s'élancer d'un milieu détestable ; défi, car elle, du moins dans cette demeure, aime le ciel et la liberté.

D'où qu'on découvre le Palais, c'est elle qui l'achève, l'embellit, lui donne un sens et une vertu.

Pourtant, quand on approche, elle disparaît : âme de l'édifice, elle se blottit dans le corps ; et ce corps a des beautés, des laideurs, des verrues, toute une vie qui vaut des pages d'histoire. Il n'est pas l'œuvre d'un homme ni d'une génération : c'est le monument d'un peuple. On l'a commencé il y a sept cents ans : il se termine à peine. Le feu l'a ravagé : les greffiers, étouffant sous leurs paperasses, font des vœux pour qu'il brûle encore ; il brûlera ; on le reconstruira, on l'élargira, on le rajeunira, et nos fils, ajoutant leurs pierres à celles du passé, mettront à leur tour leur marque sur ces murs, où on lit comme en un livre la marche de certaines idées. Quatre faces, quatre époques, quatre conceptions de la Justice, quatre preuves que les hommes, éternellement, ânonneront là-dessus. Cependant, rassemblez tant d'idées hybrides et de murailles disparates : vous avez ce qu'on nomme le Palais, — le Palais tout court, comme on dit du bourreau : « Monsieur de Paris » ; chacun comprend.

A vrai dire, il est beau d'un côté, mais il est médiocre de l'autre ; il est bête devant et il est plat derrière. Face au Châtelet,

c'est la prison ; sur le boulevard, c'est une Bourse de Commerce ; sur la place Dauphine, c'est un sépulcre ; et, sur le petit bras tranquille de la Seine, ce n'est rien qu'un hôtel de ville provincial. Autant d'architectures symboliques.

Car, sur le quai de l'Horloge, sinistre, que l'eau rase au bas d'un mur à pic, cette façade noire, avec ses tours aveugles et d'un bloc, c'est bien la Justice qui bâillonne, opprime, écrase, et c'est l'ombre surtout, dans les cervelles comme dans les cachots, avec des jugements en charabia.

La grande entrée, celle de la cour du Mai, n'est plus du domaine criminel. Elle ne date pas des procès de sorcellerie ; elle a le visage des hommes d'affaires ; et elle évoque les tribunaux civils, où on se chicane pour des sous. Elle sent le greffier, le notaire, ces officiers ministériels à grandes serviettes et petites idées. Elle est l'œuvre de fonctionnaires qui n'avaient qu'un plan pour tous les édifices : mêmes toits, mêmes colonnes au Palais de Justice ou à la halle aux blés ; portes pareilles pour des avocats ou des sacs de grain.

L'autre entrée est funèbre. Elle apporte la mort à cette place Dauphine, cancanière et familiale, où chaque fenêtre a sa cage de serins, chaque soupirail son chat, où logent de vieux libraires, imprimeurs de vieux codes tout poudrés par les ans, et où, l'été, les chauffeurs déjeunent sous les arbres. Sagement d'ailleurs, ils tournent le dos à cette face du Palais, où l'on voit des aigles, des lions, des statues sans yeux : une *Loi* draconienne, une *Vérité* à faire aimer le mensonge, une *Pitié* inexorable. — Les fenêtres



monumentales paraissent plus opaques que du plomb ; la porte en fonte a l'air de fermer un tombeau ; et l'escalier est d'une blancheur si froide que l'âme se transite quand on le monte. Peu d'avocats s'en viennent par là : ils perdent la parole à gravir ces degrés. C'est le côté de la Justice second Empire, pompeuse et guindée, qui poursuit le crime, armée d'un glaive, et condamne avec dignité.

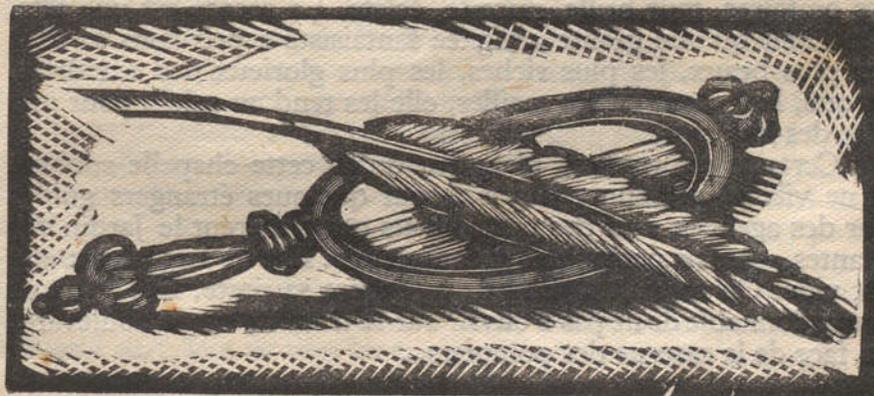
Tout autre est le caractère des tribunaux républicains. L'homme de l'art qui vient d'édifier la partie neuve, vers le pont Saint-Michel, a compris notre époque. Il sait que les magistrats d'aujourd'hui sont esclaves des parlementaires, et son nouveau Palais est aussi vain que la politique des sous-préfectures. Tout y est petitement conçu. La tour, anodine, n'est qu'ornement pour rire : personne, jamais, n'y crèvera dans des tortures. La façade, ornée de masques, guirlandes et statuettes, semble empruntée à l'opéra de quelque chef-lieu ; et le pan coupé, avec son clocheton naïf, fut dessiné par une vieille fille enseignant le dessin dans les écoles de la Ville. Architecture au rabais, votée par des conseillers municipaux pour une justice édulcorée, qui s'accommode de compromissions.

Aussi, le cadran solaire, sous sa devise latine, est-il bouffe ! On lit : *Hora fugit. Stat jus*. Que l'heure fuie, tant mieux : elle emporte toutes les injures au droit. Mais que le droit reste ? Il reste... une utopie ! La vérité est qu'il change de forme et de mode, comme les femmes, à chaque saison. Tout juge le façonne et l'altère, et c'est une volupté, pour les sceptiques, de constater en ce Palais autant de conceptions de la Justice qu'il y a de têtes sous des toques. Ces façades disparates expriment chacune leur temps : leur ensemble indique le total des « façons judiciaires ». Car la torture n'existe plus, mais le magistrat qui la donnait subsiste, et sa tête glabre, son profil coupant, ses yeux aigus, gardent leur place dans une fenêtre gothique, près de la Grosse Horloge. Tel autre, plus droit et plus froid qu'une lame, avec ses favoris chétifs, est fait pour l'escalier de la place Dauphine : il est aussi raide et gelé. Un troisième, poils mêlés, œil fouinard, l'air brouillon, sera le bonhomme nécessaire sur les marches du boulevard. Vieux juge à sacs et à épices, qu'on voit maintenant lesté de dossiers... et de pots-de-vin. Et d'autres, enfin, cinq cents autres, sont aussi médiocres que les pierres qu'on vient d'assembler. Après avoir moisi dans quelque fond de département, ils

viennent juger, arrêter, sentence, et en fin de compte servir à Paris, sous les ordres d'un député qui, pour leur avancement, exige de gagner un procès. Ceux-là ne se font plus des « têtes » de magistrats. Juges libres d'une démocratie libre, ils ont des visages de coiffeurs, de cabotins ou de pions, tout comme le morceau neuf du Palais a l'air d'un théâtre ou d'une mairie. A voir la boutique, on devine les boutiquiers.

Boutique compliquée ! C'est le plus bizarre et le plus mêlé des édifices, avec des murs plats, des murs ronds, des tours, des colonnes, des fenêtres de toutes les formes, et aussi tous les toits, une ville de toits, faits pour nicher un peuple d'hirondelles. Paris a des toits nobles : celui des Invalides ; la Sorbonne est affublée d'un toit haut et pédantesque ; le toit du Sénat est adorable : c'est le château de la Ville. Mais le Palais, lui, les a tous : toits carrés, toits pointus, des vieux, des neufs, des toits hideux qui se hérissent en cent tuyaux, des toits déserts qui ne fument jamais ; il a le toit de la Sainte-Chapelle, qu'on dirait figolé par des mains de femme, et il a la carapace des Pas-Perdus, bombée comme un dos d'éléphant.

Enfin, sur toutes ces pierres et toutes ces tuiles, sur ces pointes, ces pentes, ces bosses, sur cette flèche qui est un des plus beaux élans du cœur humain, il y a le jour et la nuit, il y a la magie des heures qui modèlent la Justice, la lumière qui la pare, ou l'ombre qui l'accable. Le matin, les grosses tours se chauffent : elles sont pacifiques ; elles s'égayent de reflets. Le soir, on croit que c'est d'elles que va sortir la nuit, tellement elles



sont funestes ; le soleil, derrière, a l'air chassé. A minuit, elles sont énormes ; elles prennent leur valeur ; elles donnent un sens à la Justice.

Et tandis qu'un factionnaire, arme au pied, lutte contre le sommeil, le Monument veille, éclairé du dedans ; il ne s'éteint jamais. Quinquet dans une tour, lueur du poste de garde, lampe en veilleuse dans les galeries, même la nuit, sa vie continue. Dans la Ville géante, le crime et le vol profitent de l'heure sombre pour s'ébattre. Le Palais sait qu'on travaille pour lui. Il est le gros chat de Paris ; il ne dort que d'un œil. Prenez garde ! Car il a toujours de quoi vous accommoder, que vous soyez honnête homme ou fripon. Chaque mur cache une justice spéciale, avec ses lois et ses juges.

Il n'est pas surprenant que les constructions neuves, faites à petit budget, abritent une justice de quatre sous : la Correctionnelle. Magistrats en colère, police triomphante. De la crasse sur les murs et dans les esprits. La Sainte-Chapelle est derrière. Qu'est-ce qu'elle fait là ? Si nous entrons ?

Quelle stupeur, quand on entre ! On croyait que c'était une chapelle en pierres : on a vu les pierres ; on a réjoui ses yeux de mille détails, volutes et frisures, où se cachent des martinets qui font croire, quand ils filent d'un nid, que c'est une fleur sculptée qui s'envole. Eh bien, c'est au dedans une église en vitraux, avec des verrières féeriques, sans un mur, rien qui l'obscurcisse. Des bleus ardents, des rouges, des ors. Pas une ombre ; des rayons. Ce n'est plus la lumière du jour, c'est un miracle, un étincellement : on reste ébloui.

Les colonnettes qui soutiennent la voûte, l'autel, le reliquaire, les oratoires, tout brille, miroite, éclate. La rosace est une fête. On dirait qu'une géante araignée fantaisiste a pris dans sa toile les plus beaux, les plus riches, les plus glorieux des scarabées, et que, les tenant en ses mailles, elle les tend au soleil, pour une fête des humains.

Certains pourtant se plaignent qu'en cette chapelle sublime il ne vienne personne, jamais... sauf quelques étrangers guidés par des agences, sauf des pensionnats qui préfèrent le Jardin des Plantes, — mais personne qui comprenne. Elle ne sert plus ; elle est vide. On connaît sa flèche ; on ignore sa porte. Elle a le tort impardonnable de ne pas s'ouvrir sur le trottoir, sur le boulevard, en face de la caserne des pompiers...

Que Dieu la garde d'être visitée ! Aimons-la négligée, démunie, dépouillée. Elle reste encore la splendeur du Palais. — Quand les hommes s'occupent d'elle, ils en font un grenier à farines comme sous le Directoire, ou un dépôt de dossiers, comme sous le Consulat. Les hommes rôdent autour : ils parlent, luttent, se dépouillent, exercent la justice. A aucun prix, ne commettons la sottise de les attirer vers cette merveille qui n'a, pour se défendre que des oiseaux, des gargouilles et un gardien plein de lassitude. Au lieu de les déranger dans leurs affaires fiévreuses, allons les voir. Ne mêlons rien. Laissons le silence à la chapelle, qui médite sous les cieus, et pénétrons plus loin, dans l'un des plus étonnants parloirs de la terre... Quelle rumeur ! Que de passions ! C'est la Galerie Marchande, ce sont les Pas-Perdus ; c'est la cohue des tribunaux civils, tout ce qui écrit, tout ce qui parle, la Presse et l'Avocasserie.

L'air est chargé ; des portes battent ; un dévergondage de paroles, et une mêlée de procès. Dans les flancs d'une nef, immense, bourdonnante d'avocats, s'ouvrent des chambres plus dissemblables que leurs juges. Les unes rôtissent en plein soleil ; d'autres moisissent dans l'ombre ; celle-ci est opulente et vaste ; celle-là pouilleuse et étriquée. Là on se chamaille pour des centimes ; ici on plaide pour des millions. Et ce sont aussi des batailles haineuses à propos d'amour, des divorces où l'on s'arrache les yeux, — toutes les rancunes, toutes les envies qui ravagent amitiés et familles : en un mot, la société dans ses passions avec le meurtre à petit feu, lent et dissimulé, mais sans cette violence soudaine qui seule mène aux Assises.

Mais où sont les Assises ? Rien ne les annonce. Est-ce qu'elles se cachent ?

Vous les trouverez de l'autre côté, derrière la sinistre façade de la place Dauphine, au milieu d'un désert de galeries, où tout est d'une ordonnance rigoureuse et d'une clarté de marbre blanc. Quelques stagiaires aiment ces parages : ils y viennent avec leurs clientes. Ne les dérangez point. Là du moins, peut-on se presser les mains, se serrer les genoux, se baiser la bouche à l'abri des indiscrets, mais il convient d'avoir les sens bien libertins, pour ne pas s'apercevoir que les murs sont nus et que les bancs sont froids. Froids comme une instruction criminelle. Il est donc naturel que là se carre la Cour d'Assises. Elle s'isole, s'enferme, et juge à part, loin de tous les autres. Elle est sévère et menaçante.

C'est aux Assises qu'on discute avec pompe sur des cadavres, aux Assises que se décident le baigne, la réclusion et si souvent les acquittements pharisaïques qui, sous l'apparence d'une pitié pleine d'amour, cachent des haines de partisans. C'est là qu'ardente, étrange, sournoise ou déchaînée, ayant la face du crime ou celle de la vengeance, s'agite, palpète, s'égaré la moitié de l'histoire intime de la France. C'est là que tout cœur honnête et candide, qui cherche des raisons de croire en Dieu, doit entrer, car il y trouvera l'assurance que les hommes, même affublés de robes et de toques, sont impuissants à satisfaire son désir de justice et de bonté.



## II

## LE LANGAGE DES HOMMES

**C**EPENDANT, il ne faut pas d'emblée, sans précaution, pénétrer aux Assises. Il faut un peu frôler le vice avant d'aborder l'enfer. Il faut rencontrer les têtes qu'on y verra, voir les robes noires avant qu'elles plaident, les journalistes avant de les lire, et les magistrats avant qu'ils se couvrent de pourpre et d'hermine. Enfin, il faut rôder dans cette Galerie Marchande dont le nom est si beau, pour guetter, écouter, commencer à deviner, et ne pas entrer du premier coup, sans préparation, en pleine folie sanglante.

La Galerie Marchande est le vestibule du Palais, qu'on trouve tout de suite en haut du grand escalier, sur le boulevard. Vestibule dallé, orné de bancs en bronze, et au milieu, pour le premier regard, une de ces voûtes grillées, derrière lesquelles, sur les estampes de la Révolution, on voit se presser des condamnés à mort. Les lieux sont donc sévères, mais on ne le remarque

pas, tant les avocats s'y trémoussent. Une porte-fenêtre, toujours fermée, isole cette Galerie de la Sainte-Chapelle, dont on peut entrevoir tout au plus quelques saints ; tandis que trois portes vitrées, sans cesse battantes, la relie aux Pas-Perdus, où le Barreau se promène dans un noir fourmillement. Mais au bout de la promenade, il redescend dans cette galerie, plus étroite et plus échauffée, où on peut mieux s'attendre, mieux se rencontrer, mieux s'observer, mieux jacasser. Entrer au Palais par là, c'est tomber dans le brouhaha et l'air trouble ; c'est une notion juste de la justice et de ce qu'elle commet de plus grave : les Assises. Car tout y est plus fiévreux, plus âpre qu'aux Pas-Perdus. Ce n'est pas la vaste place où on marche, où on se croise. C'est le carrefour encombré, où on s'arrête, où on s'attroupe, et il y a même des boutiques avec les noms des boutiquiers : « *Médecin du Palais.* » — « *Presse judiciaire.* » La boutique du premier n'attire personne. Elle est close et renferme une vieille tortue de docteur, qu'on vient chercher en hâte chaque fois qu'un anévrisme se rompt. Il se meut avec peine et s'en va voir lentement comment on meurt sans lui. Mais la presse judiciaire, elle, est achalandée. Pensez ce que représente ce titre pour des robes avides de réclame, qui veulent toujours qu'on écrive en deux mots qu'elles viennent d'en prononcer un, et qui se pendent aux journalistes comme des villageois au garde champêtre, pour obtenir un roulement de son tambour..

— Ah! mon cher, mon bon vieux, que je suis heureux de vous rencontrer par hasard! (Depuis une heure ils font le pied de grue.) Je viens de plaider une affaire qui vous eût rempli de joie. Je pensais à vous. (En y pensant, il disait même : « Ce sacré porc ne viendra donc pas! ») Il s'agit d'un sorcier, mon bon, d'un vrai sorcier!

— Mon petit, dit le journaliste, savez-vous ce que vous allez faire?

— Comment le saurais-je, cervelle du diable?

— Vous allez m'écrire vous-même quinze lignes là-dessus.

— Oh! cela... je ne voudrais pas...

— C'est moi qui vous en prie!

— Ah! vous êtes un cœur d'or. Ecoutez donc. J'ai sur moi un petit résumé...

— Donnez-le!

— Il était pour moi.

— Y a-t-il votre nom?

— Trois fois... Vous gênera-t-il?

— Mon vieux, je serai enchanté.

— Vous êtes gentil, gentil!...

Ils se serrent la main affectueusement, avec la chaleur de deux hommes qui se roulent. L'avocat pense : « Ce que je l'ai eu! Quelle brave truffe! » Et l'autre se dit : « Tu as voulu être plus fin que moi?... Zozo! »

On ne peut pas être plus fin que la presse! Mais ce mince défaut de vanité achève de rendre sympathique ce groupe de gens cocasses, où l'on trouve des gavroches qui aiment Virgile, des bourgeois qui s'habillent en bohèmes, des fous qui pérorent plus qu'un avocat, des simples qui, tout simplement, allongent leurs simples lignes. Variété funambulesque, qui ne suffirait pas à les faire aimer, mais qui ajoute une drôlerie à leur qualité première et si exceptionnelle : l'honnêteté. Quelle anomalie dans ce Palais! Ils rendent service et ils ne tendent pas la main. On leur offre un bock pour être cité dans leur article, et carrément ils disent :

— Ce n'est pas pour l'article que j'accepte : c'est que j'ai soif!

Puis, ils écrivent l'article.

Ils chahutent. Leur salle rappelle une classe de gosses. Ils se jettent de l'encre et du papier mâché, mais ils font leur travail avec une conscience de Bénédictins. L'un d'eux, qui d'ailleurs a la tête d'un dévot méthodique, visite, chaque jour que Dieu



fait, toutes les chambres où les hommes de la Justice opèrent. Il pousse la porte doucement, se découvre et, à pas feutrés, il marche jusqu'au greffier : « Excusez si je vous dérange... Y a-t-il une affaire qui puisse m'intéresser ? » Puis, quelque réponse qu'on lui fasse, il se confond en remerciements, et rougit quand il se retire.

Celui-là ne s'attarde guère dans la Galerie Marchande : elle effarouche sa timidité. Mais les autres descendent volontiers fumer la pipe en bas de leur boutique, et par leur verve, leurs blagues, leurs rires ou leurs bourrades, ils ajoutent au désordre et à la turbulence.

C'est le lendemain d'un crime tapageur, quand une femme connue tue son mari, ou son amant, qu'ils s'épanouissent et sont eux-mêmes. Ils colportent autant de nouvelles fausses qu'on en exige. Ils vous tirent dans les coins pour vous dire confidentiellement ce que tout le monde sait, et ils ajoutent :

— Ne le répétez pas ! J'ai envoyé un cycliste au journal. Je suis seul à avoir le tuyau.

Puis, en hâte, ils vous quittent : car voici M. le Bâtonnier Labori.

— Monsieur le Bâtonnier, prenez-vous l'affaire ?

La femme du ministre des Finances, Mme Caillaux, a tué, de six balles de revolver, Calmette, le directeur du *Figaro*. Grosse histoire. Qui sera l'avocat ?

M<sup>e</sup> Labori s'arrête, soupire, puis gronde :

— J'attends une dépêche, un coup de téléphone : dans une demi-heure, je pourrai vous dire ma décision.

— Merci, monsieur le Bâtonnier !

Depuis la minute où il ouvrit le journal et vit la manchette annonçant le drame inouï, Labori est dévoré de l'envie de plaider l'affaire. Quel bruit ! Quel éclat !... Mais... il s'agit de masquer ce désir sous des mines de résignation dévouée. On vient de lui faire des offres ; il s'est maîtrisé ; il a demandé deux heures pour réfléchir, c'est-à-dire pour parcourir les galeries, anxieux et affairé. Il accroche par le bras des confrères importants :

— Qu'en pensez-vous ?... En toute franchise ?

Les autres s'en tirent en le flagornant :

— Vous avez une maîtrise telle !

— Alors, dit-il, vous jugez aussi que c'est mon devoir ? L'affaire est écrasante, mais je ne peux me dérober ?





Et il avale de l'air et gonfle ses épaules. Grandi par son bonnet et par sa jupe trop longue, il a l'air d'un chêne qui parlerait à des champignons. Son pouce large écrase la serviette; c'est un bourdon que sa voix. Et il bourdonne : « Si c'est mon devoir... je ferai mon devoir. » Puisque M<sup>e</sup> Henri-Robert ne peut pas prendre l'affaire (il a dîné chez le ministre, dont la femme est à Saint-Lazare) — puisque M<sup>e</sup> Chenu la voudrait (il rôde, pâle et nerveux), Labori ne peut reculer : courage ! Encore un tour aux Pas-Perdus, le temps qu'on voie bien le combat de son âme ; puis il allonge le pas, et, tête haute, il pénètre dans la Galerie Marchande.

Trente yeux le guettent, trente mains se tendent.

— Eh bien, cher Bâtonnier ?... Eh bien, mon cher ami ?..

— J'accepte ! C'est mon devoir.

Quatre mots qui tombent lourdement, d'une bouche raidie par l'émotion : il connaît ses entrées en scène. Et aussitôt on l'applaudit. M<sup>e</sup> Chenu, qui passe, ricane : « Bravo ! Nous irons vous entendre. » Les journalistes reprennent : « Nous serons tous là ! » Les bancs se vident : chacun s'approche. Ceux qui l'ont bien en haine sont les plus empressés : ils se font voir d'avance en prévision d'un triomphe qui les effraie :

— Monsieur le Bâtonnier, comme vous serez beau ! Ce n'est d'ailleurs que justice ! La vie vous devait bien cela !

— C'est le couronnement de toute votre carrière !

— Mon ami, cher ami ! Ah ! cher, bien cher ami !

Il répond comme il peut, par les mains, par le regard, et par les ailes du nez, qui sont grandiloquentes.

— Merci, balbutie-t-il. Merci, vous !... Merci, toi !

Mais soudain, le geste large, il arrête cet assaut et d'une voix devenue sourde :

— Merci !... Merci à tous de me soutenir dans cette épreuve.

Puis, devant lui, il aperçoit une tête qu'il ne connaît pas, un lorgnon qui l'épie, une main qui prend des notes. Alors, très simplement, il demande :

— Vous êtes journaliste, Monsieur ? Voulez-vous une interview ?

Et, sur-le-champ, il dicte :

— Quoique cette affaire fût écrasante, en toute conscience, j'ai cru que je devais l'accepter !...

Tous se sont tus. Ils font cercle, ils le mangent des yeux... S'il avait seulement l'idée de mourir : quel enterrement !

Seul dans l'ombre, au bout de la galerie, M<sup>e</sup> Rongecœur reste à l'écart.

M<sup>e</sup> Rongecœur est plus noir encore que les autres par sa barbe de grand prêtre qui cache son rabat blanc ; et il se tient debout, pensif et blême, car il souffre de ce qu'il voit et de ce qu'il entend. Il souffre, parce qu'il a du talent et qu'on ne l'entoure jamais ; il souffre, parce qu'il doit plaider une grosse affaire d'Assises, et que personne, personne ne s'en inquiète. Il souffre enfin, présentement, parce qu'on assiège et qu'on acclame un autre que lui. Il est venu de bonne heure au Palais ; il prévoyait une cruelle journée ; et, depuis deux heures, il est là, dans les entre-colonnes, ruminant sa détresse, empoisonné de sa bile, car on ne l'aborde pas, on ne le salue même plus, ma parole, on le dédaigne ! Son martyre a commencé à la buvette : d'ordinaire, on le reconnaît, on se le désigne ; aujourd'hui, on lui a demandé : « Est-ce Labori qui prend l'affaire ? » Alors il a envie de hurler : « Mais c'est moi qui devrais la prendre ! Ah ! Moi, je la prendrais vite ! Car moi, j'ai toujours envie de parler, afin qu'on parle de moi ! » Mais il est seul dans l'ombre, et le Bâtonnier ne le voit même pas... Si ! Il l'a vu ! Grand Dieu, le Bâtonnier l'appelle :

— Rongecœur !... Cher ami !

Quoi ? Voudrait-il son aide ? Il s'approche en pétrissant sa barbe :

— Rongecœur, dit Labori, j'expliquais à ces messieurs, et je tiens à répéter devant vous, que si j'accepte, mon bon ami, c'est après avoir tout pesé, mais vraiment, je crois que c'est mon devoir !

— Vous savez comme je vous aime... bredouille Rongecœur. Donc, sincèrement, je vous félicite.

Il s'y reprend à trois fois, et déjà Labori ne le regarde plus ; toute la presse judiciaire est sortie de sa boutique ; les robes accourent des Pas-Perdus ; la nouvelle s'est répandue ; c'est un second assaut.

— Vive Labori ! Bravo ! Nous voulons tous vos mains !

Labori les leur tend, et d'une voix tempétueuse, pareille à celle d'une mer qui se brise sur les rochers, il dit :

— Mes chers amis, je ne sais pas plus que vous comment je me tirerai de cette affaire qui est peut-être la plus considérable du siècle... Mais j'ai senti en moi l'impératif catégorique.

Le bras tendu, il désigne le vestiaire. Il s'y dirige. Et c'est dans l'enthousiasme que l'escorte l'accompagne.

Mais ceux qui restent dans la Galerie se regardent alors, et hochent la tête :

— Eh bien, mon petit ?... Ce n'est pas l'homme qu'il fallait... L'affaire est foutue ! Il fallait quelqu'un de fin !

M<sup>e</sup> Rongecœur émerge de l'ombre.

— Tenez, il fallait Rongecœur !

Il a un frisson. Il proteste :

— Ne parlez pas de moi... j'aurais refusé.

— Mon cher, vous avez un immense talent ! Et lui aussi, notez, mais lui, il est trop lourd... il va s'asseoir là-dessus, écraser tout : ah ! c'est foutu !

— Pardon... Oh ! pardon, je crois... qu'il plaidera très bien, murmure M<sup>e</sup> Rongecœur, dont le sang s'arrête entre les mots.

— Et puis, qu'il plaide bien ou mal, dit un petit journaliste à tête farce, je m'en contrefous, car ça ne m'empêchera pas, messieurs, d'aller ce soir faire subir les derniers outrages à Mlle Fleurette Fleuron qui, depuis hier, m'appartient corps et âme.

— Ne te vante pas ! dit un gros.

— Tais-toi, cocu ! répond le petit. Marche devant ; je te suis ; nous allons boire deux bocks, à tes frais !

La buvette est en dessous. On y descend par un escalier en colimaçon. Mais il faut atteindre l'escalier. Que de monde ! Quelle cohue ! Des clients se mêlent aux robes, s'accrochent à elles : gens du peuple qu'on étourdit, mais qu'on congédie ; femmes élégantes qu'on garde et qu'on chauffe. Les premiers sont encombrants : ils traînent des épouses bavardes, des gosses pleurards ; ils ne savent pas s'expliquer ; ils sortent des papiers sales ; l'avocat les rudoie, les renvoie.

Ils grimpent des escaliers, se perdent, reviennent, et ils se campent devant le vestiaire pour ressauter sur l'avocat, quand il va venir ôter sa robe ; mais lui les aperçoit, s'enfuit et entre par une autre porte, ignorée du bon peuple. Ils peuvent l'attendre jusqu'à la nuit.

Les jeunes femmes riches, dont la chair est tentante, qui sentent la rose ou l'œillet, sont accueillies d'autre manière. Elles divorcent : toutes viennent gémir sur la brutalité des hommes ; et elles ont des robes libertines qui marquent leur intention de se

venger sur ce sexe que leur mari déshonorait. Les avocats leur caressent les mains ; ils les font asseoir sur les bancs de bronze, où elles s'accourent à des têtes de lionnes. Elles sont troublantes ; elles exposent leurs griefs avec passion. On les entend murmurer :

— Je vous jure, maintenant, qu'on me respectera !

L'avocat regarde la cambrure du pied ou la blancheur du cou. Il murmure :

— Vous deviez me raconter des choses. Venez donc chez moi. Vous m'aviez dit que même votre nuit de nocces...

La femme se lève :

— C'est vrai. Il faut que vous sachiez. Quand vous trouvez-t-on ?

Elle reste devant la porte, dont la lumière lui agrandit les yeux ; elle cambre la taille, la jambe un peu pliée, et elle tend la main, disant : « A bientôt ! » L'avocat dresse la tête. On les regarde tous deux. Comme les autres, regardez-les.

Le temps qu'arrive M<sup>e</sup> Tricoche, car celui-là vous absorbera tout entier. Il parle haut pour expliquer à deux confrères :

— J'ai remis le président à sa place comme un petit garçon ; et M<sup>e</sup> Le Fur avec le président ! Vous savez, c'est mon affaire Solacroupe, le cinéma contre l'Académie. Vous ai-je raconté ? Non ? Que je vous raconte !

Mais l'un des jeunes gens l'interrompt :

— Moi aussi, l'autre jour, j'ai ramassé Le Fur : il m'a écouté comme si j'étais son père.

— Oui, mais moi, il y a ceci d'impayable...

Il en est de même dans tous les groupes : ils écoutent tous « l'histoire impayable » de la journée. Ce n'est qu'une niaiserie, quand Tricoche en accouche ; une turlupinade, si elle vient d'Asina, l'avocat-juge de paix, à tête d'apothicaire, qui empoigne ses confrères et prête serment sur leur ventre. Histoire qui est un bouquet de mots fins, quand elle est de M<sup>e</sup> Lipilli, une petite ordure, lorsqu'elle vient de M<sup>e</sup> Agasse. Quelle dépense d'esprit... et du pire ! Et que de têtes, comme aux Pas-Perdus ! Mais, là-bas, elles profitent de l'ombre, tandis que cette Galerie Marchande est terrible de clarté. Lorsque M. le Bâtonnier Lablette dit à un confrère :

— Vraiment, cher ami, vous prenez ce dossier ? Quoique plein de talent, vous ne craignez pas ?... Enfin... à la première défaillance, je suis votre homme !...

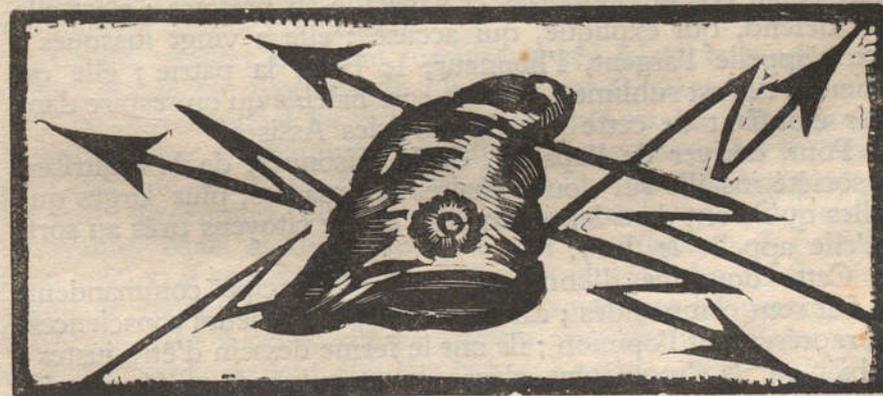
On voit luire ses prunelles et le nez frémir de convoitise.

On voit aussi que M<sup>e</sup> Callebasse a la lèvre paillardie, lui qui défend toujours des demoiselles de théâtre ; que M<sup>e</sup> Gautereau-Vignole a la tête de son âme, un petit bout de tête en casse-noisette, mauvaise et chafouine ; que M<sup>e</sup> Ecomard a la marche d'une hyène ; et que M<sup>e</sup> Esquivé s'en va toujours soucieux, depuis son mariage manqué avec la fille d'un marchand de doubles-crèmes, qui devait lui apporter la clientèle de tous les crémiers de Paris. Quant à M<sup>e</sup> Piero-Piafferi, il se grandit, sort de son faux-col. Il est l'image de sa devise : « Plus haut ! Toujours plus haut ! Vous verrez jusqu'où je peux grimper ! » Puis, quels souliers, quelles manchettes, quelle cravate ! Tout cela pour illustrer une seconde devise : « De l'argent ! Toujours plus d'argent ! Vous verrez ce que je peux gagner d'argent ! »

— Et moi je ne gagne rien, grogne sourdement un conseiller qui passe.

Magistrat qu'on croit digne et qui n'est que mortifié ; car, après un déjeuner babylonien chez un des rois de la parole, il rentre avec amertume dîner chez lui de sa côtelette de fonctionnaire. La Galerie Marchande est mauvaise pour son fiel, quoique, en apparence, on l'y respecte. Mais l'avocat qui le salue a sur lui une influence alimentaire... dont il se vengera d'ailleurs en faisant pression sur les experts et en donnant des ordres aux liquidateurs.

— Quelle bouillotte ! dit M<sup>e</sup> Turbot de la Halle, dès qu'il est passé. Ce qu'il en faudrait un nettoyage dans ce monde-là !



— Gâteux ou fous, voilà la Cour ! répond M<sup>e</sup> Trinioles.

Celui-là, dès qu'il arrive, emplit la Galerie. C'est une des volailles comiques de la volière. Tout de la vieille poule : l'œil rond, le ventre traînant, et le derrière bas sur des pattes grêles. Il vient de perdre un procès, comme d'habitude, lui qui, pourtant, sait être épique ou ému, minutieux ou abondant, lui qui a été député, lui qui... cot... cot... cot... il en glousse de fureur ! Et on se le montre ; et on ricane.

Il parle d'aller trouver le président, de se plaindre au Bâtonnier. Il crie : « Je ferai un incident personnel ! » Même sans savoir de quoi il s'agit, tous répondent : « Faites vite ! N'hésitez pas ! » Ils excitent la vieille poule comme un coq de combat.

Ce qu'il y a d'effarant dans cette Galerie Marchande, c'est l'impudeur avec laquelle ils se déchirent et se volent au grand jour, sur le seuil même du Palais. Les juifs se cachent pour faire l'usure. Eux se mettent à leur porte. Est-ce inconscience ou cynisme ?

Or, c'est derrière ce couloir de Bourse où se pratique le trafic des humains, derrière toutes ces rumeurs de haine, passé ce grondement d'avidité, plus loin que ces éclats de l'envie et de la passion, au delà de cette potinière dramatique et dangereuse que siège la Cour — la Cour d'Assises, c'est-à-dire tout le Palais pour les âmes populaires.

Ailleurs, vous êtes témoin des drames ; là, vous en voyez les suites et en sondez les causes ; là, vous jugez les gestes, en essayant de comprendre les âmes. Assassins, filles, amants, voleurs, volés, témoins, tous y parlent, nient, se confessent et luttent. La passion pousse les portes et s'installe au prétoire : c'est elle qui défend, qui explique, qui accuse ; elle a vingt masques : elle s'appelle l'argent, l'honneur, le bien, la patrie ; elle est odieuse, elle est sublime ; et c'est son haleine qu'on respire dans l'air étouffant de cette grande salle des Assises.

Pour essayer de l'apaiser, de la raisonner, de la maîtriser, la société installe sur douze chaises imposantes, plus larges que celles qu'ils ont dans leurs familles, douze citoyens tirés au sort, qu'elle appelle le Jury.

Cette douzaine d'hommes, qui en principe commandent, en fait sont commandés ; car un mandat hante leurs consciences. Ils représentent l'opinion ; ils ont le ferme dessein d'être justes ; si bien qu'ils s'inquiètent, s'égarent, et qu'un doute léger suffit

pour qu'ils acquittent un criminel, au lieu que, dans une sainte fureur, ils tuent dignement un irresponsable. Le pays ne gagne rien à cette institution ; mais le principe illusionne ; il est un soulagement pour le peuple qui est la proie des idées vagues ; et la forme idéale du jury reste douce aux cœurs qui aiment chez eux rêver de justice.

En principe, on le tire au sort ; mais sitôt tiré, on l'épluche et on l'émonde. On tire trente-six noms pour en rayer vingt-quatre. Besogne que se partagent l'accusation et la défense. L'accusation commence : elle biffe ceux qui lui semblent enclins, par profession, à l'indulgence. Après quoi, le défenseur, rageusement, supprime tout ce qui paraît cher à l'accusation ; et il reste douze bonshommes, que les parties adverses accueillent par force, avec résignation.

Ils s'installent sur leurs chaises : ils sont graves. Depuis huit jours, tout leur fut prétexte pour dire en famille : « Lundi prochain, je serai du Jury ! » Maintenant, c'est eux, parmi trente-six, que l'on conserve ; et comme ils ignorent qu'ils le doivent à l'indifférence qui s'attache à leurs noms, ils en ressentent une fierté qui se voit à leur maintien. Ils sont épicier, pharmacien, marchand de fourrages, bureaucrate, architecte, chauffeur, et ils vont juger ; ils vont délivrer ou faire enfermer leurs semblables : la Société peut-elle leur faire honneur plus grand ?

La salle leur paraît belle : les ornements, pourtant, en sont médiocres, et tout y est terni par de tumultueuses séances ; mais la table des juges, le box des accusés, les portes qu'on garde, le public, au fond, qu'on maintient, sont autant d'images pathétiques qui font illusion, et le lieu leur semble beau, parce que toujours le drame est grand.

La vie, en effet, avec son tumulte et ses éclats, la mort et sa misère glacée, ce dyptique de l'homme est là, dans cette Cour, dans ce confessionnal formidable, — sculpté en une pâte qui est la pauvre chair des hommes. Les affres du mensonge, les tortures de l'aveu, le néant de la colère, la Cour d'Assises les guette, les voit, les entend, elle en vit, elle en garde une empreinte effrayante. Mais le dyptique n'est pas immuable ; il évolue. Bien mieux, il arrive que, de ses mains passionnées, la Société même le modifie et le transforme, lorsque, par un grand jour d'émeute, tout à coup, elle se collette avec des magistrats qui, sournoisement, veulent étouffer la Loi. La Loi... et ses balances

pour tous égales! Utopie! Hypocrisie! L'apache qui égorge au couteau, ou la femme de ministre dont le manchon cache un revolver, s'en viennent, l'un après l'autre, dans le même box. Chacun apporte ses poids pour peser son crime, et on brusque le premier. « Etes-vous fou, malheureux? » tandis que, devant l'autre, on est muet, on salue. Mais, soudain, de la salle un grondement monte. Qu'est-ce qui se passe? C'est la Société qui s'insurge : payant ses juges, voici qu'elle les contrôle. Pas possible? Mais si! Ils balbutiaient, elle parle haut. Ils tremblaient : elle les chasse. Et ils s'empêtrent dans leurs robes... Le dyptique frémit, s'élargit ; c'est le bas-relief social, qui se sculpte à sa place ; et le « compte rendu » de la Cour d'Assises devient une page de l'histoire du pays



## III

## L'AFFAIRE PASSIONNELLE

**L'**AFFAIRE Chevreau! Vous rappelez-vous? Ce professeur qui a tué sa femme... L'histoire d'abord fut le grand attrait des journaux, avant d'emplir les Assises d'un ébrouement mondain. Elle était typique de ces drames qui, en ayant l'air d'entrer au Palais, en viennent en vérité. Il faut que des juges prononcent sur ce que d'autres, inconsciemment, ont décidé. L'assassin n'est qu'un intermédiaire. Si la Cour d'Assises siège, c'est que le Tribunal, puis la Cour, en deux fois trois minutes, ont réglé le divorce le plus aventureux, faisant aux parents comme aux enfants une impossible vie et préparant un meurtre, seul recours à certains désespoirs. Revolver, cadavre, police, voilà les douze bonshommes qui vont juger la Justice et ses conséquences.

Le jour de l'audience est venu. Midi moins cinq... Trois cents Parisiennes, pendues à des robes d'avocats, essaient de se

glisser à leur suite dans la salle des Assises. Elles sont flatteuses en suppliant :

— Maître, vous qui avez tant de talent, vous devez faire ici vos quatre volontés!... Je suis sûre... que vous allez me faire entrer !

Eux s'agitent :

— Essayons par là...

En hâte, deux marches par deux marches, ils montent l'escalier en colimaçon des témoins.

— Ne vais-je pas trop vite pour vos petits pieds, belle Madame ?

Mais ce n'est pas la belle madame qui répond. Des confrères descendent, refoulés par les gardes, qui crient que « c'est plein et que c'est pas l'entrée des avocats ! » Demi-tour.

— Il eût fallu arriver plus tôt... tout est bondé !

— Oh!... en glissant une pièce ? implore la belle Madame.

— Vous me donnez une idée... Attendez là... Je vais voir Fernand.

C'est le garçon des Assises, un des personnages symboliques du Palais, gros homme qui, depuis un tiers de siècle, a vu tous les assassins, tous les juges, tous les jurés, tous les avocats. Les plus grands jours ne l'émeuvent plus, il a un dos rond sur qui il peut pleuvoir, et il est accoutumé à ces curiosités féminines ainsi qu'aux supplications des hommes de robe :

— Mon brave Fernand, est-ce que le président est arrivé ?

— Yes, cher Maître.

— Ce serait pour faire entrer une femme exquise avec qui il a dû dîner dans le monde... A moins que vous-même ne me rendiez ce gros service. Avec vous, elle aurait même une meilleure place !

Fernand cligne de l'œil :

— Mignonne ?

— Un amour !

— Ah! soupire-t-il, Adam se plaignait déjà ; et il n'en avait qu'une à ses trousses... si je peux parler de trousses pour ce sans-culotte... mais moi !... Enfin, amenez toujours!...

— Fernand, vous êtes un frère, un père, un cœur !

— Quand je peux faire plaisir, je fais plaisir.

— Tenez, Fernand... Si, si, prenez, je vous en prie, Fernand ! Et merci, je vous revaudrai ça !

— Maître, vous voulez rire... je descends chercher votre dame, qu'on ne laisserait pas passer.

On l'a même déjà chassée de la galerie où elle attendait. On l'aperçoit qui, toute rouge, fait des signes.

— Ces gardes sont des malotrus ! Quelles brutes !

— Suivez-moi, madame, dit Fernand qui a le calme des vieilles troupes.

— Oh ! vous, vous êtes ma Providence... Tenez... Si, si, prenez, je vous en prie... Alors, vous allez me faire entrer ?... J'ai entendu que vous vous appeliez Fernand ?... Comme mon beau-frère!...

Des gardes barrent le chemin. Fernand annonce :

— La femme du Président !

Le tour est joué. Il y a une heureuse de plus.

Elle entre, essoufflée, tant elle a eu peur de ne pas entrer. Elle regarde. Elle est dans le plus grand des théâtres de Paris où la Société va lui jouer une pièce vraie... Qu'elle a de chance ! Que c'est émouvant cette salle ! Elle va donc voir cet homme qui a tué sa femme. Comment se défendra-t-il ?... Il doit être pâle... Peut-être va-t-il pleurer ?... Et si on le condamne ?... D'avance elle tient son cœur. Je veux dire son sein. Elle s'évente... Que de monde!... Ces messieurs qui rient des papiers de leur veston, c'est la presse sans doute ?... Voici des dessinateurs avec leurs cartons... Fernand lui a mis sa chaise derrière un gros monsieur, mais elle a reglissé une pièce, et Fernand a dit : « Monsieur, reculez-vous, Madame est témoin ! » Alors, elle a passé devant, elle voit tout, et... au moment où le drame va commencer, elle a une grande joie.

Coup de timbre sec qui met les gens sur pieds. Dans l'ombre, au-dessous des fenêtres, elle aperçoit de gros hommes qui entrent et s'asseyent : le jury. Elle voit Fernand qui ouvre une porte massive. Un huissier glapit : « La Cour ! » Quatre personnages, chargés de robes rouges, s'avancent avec gravité. L'accusé est introduit : rien de marquant. Comment, c'est lui qui a tué ?... L'avocat s'installe : M<sup>e</sup> Piero-Piafferi, sans doute ? Il y a si longtemps qu'elle grille de l'entendre ; mais elle lui croyait de la moustache et des cheveux mousseux. Celui-ci est chauve et rasé. Allons, son face-à-main ne lui suffit plus ; elle tire de son sac une petite jumelle en nacre. Tout le monde s'assied.

— Accusé, levez-vous !

Et Chevreau, Maurice, trente-neuf ans, professeur agrégé de l'Université, se lève devant ce jury composé d'un grainetier, d'un commandant en retraite, d'un plombier, d'un herboriste, d'un notaire, d'un comptable, d'un employé des chemins de fer, d'un professeur de violon, d'un tapissier, d'un doreur, d'un mégisier et d'un rentier. C'est le grainetier qui préside. Il est d'aspect considérable. Grandes épaules sous une tête cuite, taillée dans de la brique. Le professeur de violon a des cheveux ébouriffés ; le pharmacien est content de soi ; les autres... ont tous aussi leurs visages, leurs amours-propres, leurs faiblesses, leurs partis pris, mais ils se fondent dans l'ombre, et l'accusé, qui ne les distingue pas, s'effraie de ces inconnus.

Il est blême, mince, de chair pauvre, de vêtements étriqués. La salle, de toutes ses oreilles, guette ses premiers mots : ils sont ternes. Et tout de suite les femmes pensent : « Il avait une tête à être trompé ! »

— Madame!... Messieurs, je vous en prie!... Je suis le défenseur!

Du bruit, du vent, c'est une robe noire qui pénètre, qui pivote, qui s'avance, et qui tout à coup, en s'essouffant, en bouffant, recouvre l'avocat chauve, que la belle madame contemplant. M<sup>e</sup> Piero-Piafferi est arrivé, il s'est substitué à son secrétaire. Il donne un coup de nez, il frise les yeux, il tend l'oreille. Comment? Quoi? Qu'est-ce qui se passe? L'interrogatoire est commencé?

— Ça, par exemple!

M<sup>e</sup> Piero élève la voix, puis la baisse, et avec un sourire de danseuse, impertinent depuis ses talons, qui sont hauts, jusqu'à ses cheveux qui s'insurgent :

— Monsieur le Président... ne savait sans doute pas que c'était à moi qu'incombait la charge de la défense (il a l'index tendu vers le nez du Président)... C'est cela... Oh! la Cour est fort excusable!... Mais... puisque les débats ne sont pas tout à fait terminés et que l'acquiescement n'est pas encore tout à fait prononcé, j'exprime le désir modeste que l'on recommence tout.

Le Président a chaud : il enlève sa toque :

— Maître... balbutie-t-il, j'avais cru vous apercevoir...

M<sup>e</sup> Piero, qui s'était assis, se relève, puis, noblement :

— Ces paroles, monsieur le Président, me donnent entière satisfaction. Je n'attendais pas moins de votre esprit délicat et je vous remercie.

L'audience est à peine ouverte : déjà un incident.

— Ce Piafferi est épatant! chuchote le public.

— Ce que ce Piero peut être odieux! grognent les journalistes.

Timide, le Président reprend doucement l'interrogatoire.

Il a raison d'être timide, car, si le meurtrier est affaibli, l'avocat, lui, ne l'est pas. D'abord, il regarde un peu partout, l'auditoire, l'assassin, l'avocat général. Un sourire au public, une tape amicale au client ; une moue pour le défenseur de la Société. Quant au jury, à contre-jour, pas d'intérêt. De dessous sa robe il a tiré une boîte de cachou. Il s'en lance de petits brins dans la bouche. Il appelle l'huissier, envoie des billets à la presse, gonfle le torse, secoue ses manches, piaffe, ricane, lève les mains. Oui, soudain, il veut la parole. Il interrompt le Président, puis il crie, et il tape du pied. Bien mieux, il attaque, il fonce, il rage, il s'élève, il domine, il triomphe! C'est fini, le Président ne préside plus. L'avocat général essaye de le soutenir : Piero finit ses phrases ; après quoi, il fait semblant de s'excuser en aggravant son insolence, et il peste encore, toujours, laissant échapper deux, dix, vingt plaidoiries avant la vraie.

Il arrive ainsi qu'il fait des parades brillantes, méchantes, étincelantes, à propos d'une affaire triste, où se débat, avec des gestes mornes et des mots sans couleur, un être falot qui, par son ennuyeuse prétention, a dégoûté une femme insuffisamment préparée aux « épreuves » universitaires. Par M<sup>e</sup> Piero, le ton du procès change. On tâtonnait, en bâillant, dans la nuit, et voici qu'un feu d'artifice éclate, qui incendie tout. Les jurés sont éblouis et abrutis : c'est le but.

— Messieurs, leur dit M<sup>e</sup> Piero, les montrant au doigt, j'ai souci de ne mettre en vos esprits que du raisonnable et non de l'absurde : je vous signale donc (ce que ne fait pas l'accusation) que le jugement de la Cour, réglant les détails du divorce de Maurice Chevreau, fut la cause et seule cause du drame, et que...

— Mais... balbutie le Président, qui essaye de s'accrocher à une bouée, après son premier naufrage, Maître, nous y viendrons!

— Nous y sommes, monsieur le Président! crie Piero-Piafferi, et nous y resterons!

Le Président en est bouche bée. L'avocat général regarde : pourquoi cette colère ? Et tandis que ses amis les meilleurs

pensent : « Diable! Il commence par le maximum! Comment soutenir cela? » la vigueur même de son apostrophe enchante deux femmes qu'il vient d'amener... Peut-être est-ce pour elles qu'il a fait cette sortie, car il s'assied, tête haute, se frottant de contentement contre le box de Chevreau ; puis nerveux, il mastique de nouveau du cachou.

Durant quelques minutes, il consent à se taire. L'accusé, geignard, conte son mariage, ses déceptions, la cruauté de celle qu'il a tuée. Elle l'a trompé, lui affirmant que son amour croissait : « T'oublier, oh! chéri! Je le voudrais, que je ne le pourrais pas! » Mais pour marraine de sa petite fille elle choisit la sœur de son amant. Bien mieux : elle passe deux mois à la campagne ; elle envoie des fleurs jaunes à son mari en écrivant : « Pas de plaisanterie facile, hein, mon coco ? » Lui est heureux... Un jour — terre et ciel! — il tombe sur des lettres où le malheur de sa vie est écrit plus de vingt fois. Trompé! Ridiculisé! Et il lit que son enfant n'est pas de lui! Alors il saute à la gorge de sa femme : elle avoue. Eperdu, il court chez ses beaux-parents qui hurlent : « Quoi?... Elle!... Notre fille? » Après quoi, ils s'asseyent, respirent, et la belle-mère, furieuse : « C'est bien vous!... Toujours des drames! » Il est le gendre d'un colonel d'artillerie en retraite, qui a un œil fermé, tandis que l'autre s'écarquille derrière un monocle, et, selon qu'il regarde la vie par le premier ou par le second, il bute parce qu'il ne voit rien, ou il s'effare de ce qu'il croit voir. Il se teint les cheveux ; il est enrhumé ; c'est sa femme qui parle et qui décide.

— En somme, dit-elle à son gendre, combien de fois vous a-t-elle trompé?

— Est-ce que je sais! répond l'autre.

— Alors, elle ne vous a pas trompé autant de fois que vous croyez!

Devant cette appréciation quantitative de l'adultère, il pleure d'être incompris ; mais pleurer le soulage. Il est tendre. Il n'aime ni les éclats, ni l'irréparable. La vie peut se corriger, comme les devoirs des élèves, et il accepte une réconciliation, dans le cabinet d'un Président de tribunal qui, en trois coups de cravache, met un ordre provisoire dans ce ménage chaviré.

— Mon beau-père fut content, rapporte Maurice Chevreau. Il me dit : « Vous verrez : maintenant cela ira! »

— Votre beau-père, remarque alors pompeusement le Président des Assises, était un officier supérieur en retraite. Il avait le sens de l'honneur. Cette appréciation de sa part n'étonnera personne.

— Oh!... je vous en prie!...

M<sup>e</sup> Piero s'est levé. D'un geste il arrête l'éloge :

— Attention!...

Et d'une voix toute de dédain :

— Monsieur le Président... je supplie... dans l'intérêt de la Justice... que l'on réserve toute appréciation sur ce beau-père pour l'heure où il sera venu lui-même témoigner et donner publiquement la mesure de son esprit et de son cœur.

Il cligne de l'œil aux journalistes : « Tapé, hein? »

Le Président est vexé. Il réplique :

— Messieurs les jurés apprécieront!

— Soit! Seulement... lance alors de toute sa voix M<sup>e</sup> Piero-Piafferi, pour que messieurs les jurés apprécient, selon la formule ordinaire à la Cour, encore faut-il que messieurs les jurés, à la minute où on leur vante l'honneur de cet homme supérieur...

— J'ai dit : officier supérieur! proteste le Président.

M<sup>e</sup> Piero s'arrête, contemple, réfléchit, ricane, puis, doux :

— Ce n'est plus moi qui le discrédite!

Le bras se retend, vengeur :

— Je dis qu'il faut aussi mettre au courant messieurs les



jurés des faits du procès! Or, les faits, les voici. Ce supérieur... qui ne l'est que comme officier...

— Ah! Maître!... s'écrie le Président.

— Monsieur le Président, je suis la défense, et vous n'empêchez pas la défense de parler! Je dis que celui que je me contenterai désormais d'appeler le « beau-père... », sans m'attarder à l'ironie de cette désignation familiale, ce beau-père, voyant avec mélancolie (car plus que ses enfants il aimait sa tranquillité), voyant les scènes se renouveler le lendemain de la réconciliation, dit à son gendre qui s'écriait : « Je préférerais être mort!

— Dame... ça simplifierait tout!

— Mais, Maître... interrompt le Président.

— Je n'ai pas fini! lance M<sup>e</sup> Piero.

— C'est une plaidoirie! insiste le Président.

— Après tout, peut-être! réplique avec hauteur M<sup>e</sup> Piero, qui fait encore monter sa voix. Et je poursuis! Aux côtés de ce beau-père, je vois une mère plus inquiétante encore, car, à la façon dont elle juge sa fille, on est en droit de se demander : « À elle, quelle fut sa vie?... » Quand elle apprend l'adultère, elle l'absout. Si son gendre pardonne, elle rit. Après ces détails, certes, messieurs les jurés apprécieront, mais pour qu'ils appréciaient, je tenais à donner une base à leur appréciation!

Il offre à la Cour cette dernière impertinence dans le miel d'un sourire, et il s'assied au milieu d'une approbation générale.

— Euh... continuons! bredouille le Président qui remet sa toque.

Dérouté, Chevreau Maurice poursuit tant bien que mal le récit de sa vie. Elle est comme divisée en paragraphes, dont chacun se termine par ce soupir :

— Ce fut la plus atroce année que j'aie vécu !

Un premier jugement de divorce lui enlève son enfant, sous prétexte qu'il est dangereux de soustraire aux soins d'une mère une petite fille qui a de l'entérite.

— Arrêt abominable! souligne M<sup>e</sup> Piero qui, de nouveau, se trouve sur ses pieds.

Le Président réplique :

— Maître, d'abord, vous ne m'avez pas demandé la parole ! Ensuite, je ne vous permets pas de juger de la sorte un arrêt de la Cour!

— Pardon, monsieur le Président!...

— Vous avez le droit de critiquer, parce que même des magistrats sont sujets à l'erreur ; mais les magistrats méritent le respect!

— Je le leur donne! riposte avec éclat Piero-Piafferi. Mais je le réserve à leurs personnes et ne l'étends pas à leurs arrêts!

La tête est haute, et la voix vengeresse a l'air de parler au nom de tous les justes du pays. Alors, l'avocat général bat l'air de ses mains :

— De grâce! Maître, de grâce!... Si vous créez toutes les minutes un incident, nous serons encore ici demain!

M<sup>e</sup> Piero se raidit :

— Nous y serons jusqu'à ce que justice soit faite!

— Alors, il faudrait la laisser se faire!

— La laisser se faire, sans doute! La laisser faire, jamais!

Il respire profondément, puis, tirant chacun de ses bras du fin fond de chacune de ses manches :

— Messieurs... sentez-vous bien que la minute est poignante?

Il souffle et prend un temps :

— Nous discutons sur le meurtre d'une femme... Voici, soudain, que le procès s'élargit. Voici qu'il ne s'agit plus d'une affaire judiciaire, mais de la Justice même! Voici... oui, voici que les principes de notre Société sont en cause!

Toute sa personne s'empreint d'une profonde gravité :

— Messieurs... si haut que soient placés les magistrats dans l'échelle sociale, cette échelle, comme celle de Jacob, mène à Dieu! Or, quand on a seulement prononcé ce nom, qui veut dire toute puissance et toute perfection, l'esprit hésite, n'est-il pas vrai, pour accorder ensuite, même aux hommes les plus haut placés, des louanges sans restriction et une reconnaissance sans arrière-pensée!

Sur ces mots, il ouvre les bras et offre sa poitrine :

— Aussi, préférerais-je que l'on m'arrachât sur-le-champ cette robe!... (il la prend à pleins plis) cette robe, honneur de ma vie et symbole de mon indépendance, si, tout à coup, dans ce prétoire, qui est celui de la Liberté (la tête se dresse ; il parle avec Dieu), si dans ce prétoire il ne m'était plus permis de juger même des juges, et de prononcer sur des êtres qui sont simplement humains des paroles qui ne soient pas strictement admiratives!

Le vent de l'éloquence, qui vient de souffler dans cette phrase, passe aussi dans les cheveux qui se rejettent en arrière ; et il attend, les poings crispés, des applaudissements que le Barreau commence, mais que le Président coupe net :

— Je vais faire évacuer !

La menace fige l'assemblée. Le secrétaire de M<sup>e</sup> Piero cherche à le faire asseoir en lui postillonnant des félicitations, mais la robe de nouveau le recouvre : « Tais-toi ! Tais-toi ! » Il disparaît. Les assistants ont été secoués, dans cette salle pleine où la passion s'échauffe pour un mot. Cet élan d'avocat, mené jusqu'au bout avec un art parfait du théâtre, a d'abord emporté les cœurs ; mais... déjà les esprits se ressaisissent et s'en veulent de s'être donnés avec admiration à ce qui, peut-être, n'est qu'un jeu déplacé. En sorte qu'il reste une gêne générale, et bien des yeux évitent ceux de ce bavard en noir, qui laisse les uns confondus d'avoir été naïfs, et les naïfs troublés de voir leurs voisins confondus.

Le Président, dont l'esprit trébuche, tousse, se mouche et grogne :

— Euh... continuons!... Donc, accusé Chevreau (il fouille dans ses papiers), le premier jugement vous a paru pénible. Mais. (il reprend son aplomb) le suivant vous a rendu l'enfant... Ah! Maître, ne vous agitez pas!... Je sais : l'enfant était rendu sous conditions : c'est la règle!... Vous deviez le remettre un après-midi par semaine entre les mains de sa mère?... Bien... ou plutôt non, pas bien, car... c'est là, semble-t-il, la genèse du drame... Vous avez dit et redit... Maître, laissez-moi m'expliquer : vous aurez la parole après!... Vous avez dit que le jour où votre ex-femme venait prendre l'enfant, la concierge montait le chercher, et la mère, soit nervosité, soit dégoût, déshabillait la petite sur place, rejetant les vêtements... qui étaient les vôtres, pour lui en mettre... qui étaient les siens... Nous sommes d'accord? Non?... Je m'y attendais! Maître Piero-Piafferi ne peut pas être d'accord!

Ce dernier grimace, en effet ; puis ricane ; et d'une voix fort douceuse :

— Maître Piero-Piafferi voudrait surtout que, quand il se tait, son silence ne fût pas interprété...

Il se balance, croise les bras, et, immobile :

— Messieurs de la Cour, si je n'ai pas droit toujours à la parole, aucun règlement du moins ne m'interdit les gestes. Ils

sont la manifestation instinctive de ma pensée, et je n'ai pas à m'en excuser, plus que de ma respiration... Mais!

Ce « Mais » est un brusque éclat, suivi d'un brusque arrêt :

— Mais... quand ils marquent de ma part un contentement, il convient de ne pas s'égarer jusqu'à y voir une protestation!

Les yeux de feu s'adoucissent :

— Monsieur le Président, vous venez de prononcer sur l'accusé des paroles fortes et vraies, que la défense approuve et dont elle vous remercie. Vous venez de peindre avec justesse cette hebdomadaire provocation d'une mère qui n'aima son enfant que dans la mesure où cet amour délabrait l'âme du père infortuné, — père dont je ne suis pas seulement l'avocat, mais l'ami, et je m'en flatte!... Pauvre Chevreau! Il a subi quatre mois de cellule sans une plainte, tandis que la police et la justice, toutes deux boiteuses, toutes deux aveugles, poursuivaient une instruction qui, le premier jour, m'avait semblé toute faite!

— Ah! Maître, là, c'est trop !

L'avocat général est debout :

— Vous êtes ici pour défendre et non pour attaquer ! Je ne comprends plus !

— D'autres comprendront, Monsieur l'avocat général!

— Non!... Ah! Maître! Là, je répète que c'est trop! redit l'avocat général, qui est sans ressource, lui, pour varier l'expression d'une seule pensée.

Au contraire, M<sup>e</sup> Piero repart, s'arrête, se rebiffe, fait le doux, s'humilie, le prend de haut, et remplit de stupeur le jury, où le grainetier géant ne se sent plus d'attaque, et où le pharmacien oublie d'être content de soi. Le Président rage : il ne veut plus rien entendre.

— Maître, c'est à moi qu'appartient la direction des débats! Dorénavant, je vous prie de me demander la parole, quand vous jugerez que vous en avez besoin...

— Je la demande!

— Voulez-vous me laissez finir !... Je ne vous l'accorderai que dans la stricte mesure indispensable au procès.

— Ah! monsieur le Président...

M<sup>e</sup> Piero regarde les avocats, prend à témoin la presse et en appelle aux femmes sensibles qu'il a fait entrer :

— Monsieur le Président...

— Vous n'avez pas la parole! Non! Vous ne l'avez pas! C'est

moi qui l'ai!... Là... à la fin... heu!... bouh!... c'est vrai... il faut... être raisonnable!... J'interroge Chevreau... euh!... Chevreau... je vous interroge!... Le jour du drame, la fatalité a voulu que vous sortiez sur l'escalier... et que vous rencontriez votre femme... C'est exact? Hein?... euh... Elle déshabillait l'enfant?... vous avez tenté de vous y opposer? Alors... elle vous aurait dit: «A bas les pattes! Ma fille n'est pas de toi!» N'est-ce pas, elle vous l'a dit? Sur ces mots, vous avez sorti un revolver et l'avez tuée. Est-ce cela? Parfait. Or, je remarque, moi, que ces mots qui vous ont décidé au meurtre n'avaient rien de nouveau pour vous...

M<sup>e</sup> Piero ricane.

— Maître, qu'est-ce qu'il y a?

M<sup>e</sup> Piero prend un air angélique :

— Il y a, monsieur le Président, que d'abord cette fois vous m'incitez à prendre la parole, alors que je ne la demande pas! Ensuite...

Il se dresse et, plein de morgue :

—...J'avoue qu'en entendant la vôtre, j'ai des pensées subites que je n'ose pas exprimer!

Il se rassied.

— C'est ce que la Cour regrette! dit le Président qui ricane à son tour.

Il s'ébroue et il se tourne :

— Je continue d'interroger Chevreau... Chevreau, je vous interroge! Il y a dans votre cas une chose troublante : par la mort de votre femme, vous deveniez le tuteur légal de votre enfant. Ce point-là est troublant... N'y a-t-il pas eu de votre part un calcul? Vous répondez : non. Bien... mais ce point-là reste troublant... messieurs les jurés apprécieront, et... comme au surplus il est deux heures, l'audience est suspendue!

Cette annonce veut dire que M<sup>e</sup> Piero-Piafferi va pouvoir se répandre à travers toute la salle et monter jusqu'à la place des magistrats, avec deux haltes, l'une aux bancs de la presse, l'autre parmi ses confrères, qui sont rangés sur des banquettes, ainsi qu'on vit le Tiers ordre sur des gravures représentant les Etats généraux.

Sa petite face pâle questionne :

— Alors, qu'en dites-vous? Ne suis-je pas dans mon droit strict?

Et tandis qu'il cueille les louanges du Barreau, des journalistes entre eux l'accablent et murmurent :

— Vraiment il n'y a rien, aujourd'hui, de plus grotesque qu'un avocat!... Autrefois, du temps où on avait encore des Présidents qui présidaient...

Mais le voici. Alors, les mêmes lèvres, pour lui, continuent :

— C'est très fort! Très épatant!... Qu'on déplaie ou non à la Cour, on l'écrira dans nos canards.

Lui se souffle :

— Il était nécessaire, une bonne fois, de dire ces choses!

Et comme d'autres mains élogieuses le cherchent, le prennent, le font tourner, il suit, il court, il monte des marches; il arrive à l'estrade des magistrats; il rattrape l'avocat général; il l'enlace à la taille :

— Cher ami... on me dit que vous m'en voulez!... L'amitié vraie n'est-elle pas faite de ces cris de sincérité que nous venons d'avoir?

Puis il l'entraîne dans un coin où, sa bouche sur la sienne, chaleureux, débordant, il le couvre de son affection — jusqu'à ce que Fernand, le garçon, lui glisse une carte.

— Elle est là?... Oh! la charmante amie!...

Il bondit dehors, trouve une femme, lui caresse les bras, puis l'emmène à la buvette, et là il recommence une plaidorie en mangeant du cachou. Ensuite, il boit et porte à la santé de la belle. Un confrère entre. Il crie : « Vous y étiez? »

— Où donc?

— N'y étiez pas?

Il le prend par le bras :



— Mon cher, venez ! Et écoutez ! La question nous intéresse tous... Ce n'est plus un meurtre, ni une affaire d'Assises, c'est une grosse, grosse chose !

Il retrousse prestement ses manches :

— J'ai eu là l'émotion la plus forte de ma carrière.

Ce disant, il entraîne tout le monde, belle madame et confrères, et, sautillant, léger, voix éclaircie, conscience plus fraîche, il fait une rentrée éblouissante dans la salle où les jurés, en groupe compact, sont déjà sur leurs sièges, attendant de mieux comprendre, pour pouvoir mieux juger.

Hélas ! L'éclaircissement n'est jamais le but d'un débat aux Assises. La nouvelle école d'avocats a compris que la meilleure méthode de défense était l'obscurcissement progressif de l'esprit des jurés. Si ceux-ci se trouvent d'abord en face d'un cas qui paraît clair, là est le danger. Alors, à force d'interruptions, le défenseur emmêle, embrouille, sur une affaire en greffe dix autres, et le plus simple des drames devient une inextricable histoire, devant quoi ces bonshommes de jurés, hantés par la crainte d'une erreur, hésitent... puis acquittent. Les avocats, jadis, essayaient de sauver les accusés en prêtant à leurs actes un mobile excusable ; ils développaient ainsi une psychologie criminelle capable de susciter le pardon ; mais ils s'en tenaient au drame, qu'ils adoucissaient. Moyen téméraire, qui mène à l'inconnu. Aujourd'hui, on laisse l'affaire, on plaide en marge, on pose vingt questions à côté, et surtout on fait défiler cinquante témoins, ayant tous un nom, une situation ou une croix, qui, l'un après l'autre, viennent jurer sur l'honneur que l'accusé, exception faite de son crime... incompréhensible, a constamment donné des preuves de douceur et d'infinie charité.

Chacune de ces déclarations est soulignée par l'avocat, qui dit :

— Bien ! Très bien ! Merci ! Messieurs les jurés ont entendu le témoin, un des hommes les plus considérables de la République ! Mon client peut relever la tête... Cher ami, ne pleurez pas !... Vous montez encore un calvaire. Courage : c'est le dernier !

Et comme le Président, gêné, prononce :

— Le témoin peut se retirer... Monsieur, vous êtes libre...

— Ainsi que nous le serons tous dans quelques heures ! crie hautement M<sup>e</sup> Piero-Piafferi.

S'il y a par hasard des témoins à charge, ils ne comptent pas.

— Vengeance de l'accusation ! Je dis vengeance, et maintiens le mot, y ajoutant l'épithète : « inutile ». Le colonel Matagrin, par exemple, ne peut apporter aucun éclaircissement au procès. Cet homme, que je me contente d'appeler un curieux beau-père, n'a jamais montré dans la vie qu'une mollesse coupable ou une douloureuse confusion. »

— Ah ! Maître ! s'écrient ensemble l'avocat général et le Président. Vous n'avez pas le droit de juger le témoin !

— Je ne juge que sa conduite !

— Vous devez la juger respectueusement !

— Pourvu qu'elle le mérite !

— Faites entrer le témoin suivant, bredouille le Président.

C'est M. Chevreau père, celui qui, il y a trente-neuf ans, engendra l'accusé. A le voir, on sent la puissance de l'hérédité. Il est professeur à Henri-IV. Il dit : « Moi, chef de famille. — Moi, l'un des membres de cette grande Université de France. » La maison de son fils, désormais vide, il la décrit en ces termes : « *Sunt lacrymæ rerum.* » Il parle posément, fait sentir la ponctuation et il a une redingote et une cravate noires ; M<sup>e</sup> Piero pense : « Pauvre cuistre ! »

Puis il déclare :

— Monsieur, chacune de vos paroles nous est une émotion... N'ayez crainte et soyez fier : votre fils est absous d'avance dans l'esprit des hommes justes, à qui vous venez d'expliquer ce que fut une jeunesse française sous votre direction... Au nom de tous, je vous remercie !

Ces paroles prononcées, M. Baratte, professeur à la Faculté des Lettres, est introduit. Il s'avance avec lenteur, baisse les yeux et parle en pensant. Il a connu le père, dont la vie a été toute d'abnégation ; la mère, qui fut le courage fait femme ; le fils, qui a vécu dans une atmosphère d'élévation morale. Le jour du meurtre, M. Baratte a dit : « Ce n'est pas possible ! » Il n'y croit pas encore : il le jure devant la Cour.

— Merci, monsieur Baratte, merci ! dit M<sup>e</sup> Piero-Piafferi. Vous êtes un des maîtres de la langue : chaque mot, sur vos lèvres, a une valeur précise. Messieurs les jurés s'inspireront de vos paroles.

Et on voit apparaître M. Scheffer, ancien ministre de l'Instruction publique, qui fut un des familiers de la maison Chevreau.

— Que dire du père, gloire de notre enseignement ! Comment parler de Mme Chevreau, type de la mère française ! Maurice... enfin... Ah ! Maurice !... En prononçant ce petit nom, permettez, monsieur le Président, que je me tourne vers celui qui le porte, et que je lui dise, ainsi que chez ses parents : « Maurice... tu es resté un brave garçon, n'est-ce pas ?... Mon amitié n'a pas d'inquiétude à concevoir ?... »

— Ah ! merci, monsieur le Ministre ! Merci ! s'écria M<sup>e</sup> Piero. Et puisque avec tant de cœur vous évoquez les repas charmants où s'épanchait votre affection, laissez-moi répondre : « A ce soir, monsieur le Ministre ! Votre Maurice vous sera rendu, et il dînera chez vous ! »

— Le témoin suivant, ordonne sur un ton sec le Président.

C'est M. Huilier, le grand éditeur de livres classiques, officier de la Légion d'honneur, qui a fait le mariage.

— Messieurs les jurés, Maurice Chevreau était un jeune homme enclin à la douceur et à la tendresse. Je me rappelle sa première communion, la joie de sa famille devant ce caractère qui se dessinait si heureusement. J'ai été témoin à son mariage. Le mariage, avec ses devoirs graves et ses vertus tranquilles lui paraissait le rêve. Je l'ai vu avec sa jeune femme partir pour l'Italie. J'avais cru discerner sur son visage viril l'annonce du bonheur. Aussi quelle surprise douloureuse, lorsque j'ai lu dans les journaux l'affreux drame pour lequel, aujourd'hui, nous voici réunis. Messieurs, j'ai pris cette feuille à deux mains, et je me rappelle que, le cœur battant, je la secouai nerveusement, en disant : « Allons !... Ce n'est pas possible !... Ce n'est pas lui !... Ce n'est pas vrai ! »

— Monsieur Huilier, prononce M<sup>e</sup> Piero-Piafferi, de telles paroles ont une noblesse dont le plus humble serait ému. Vous avez voulu faire le bonheur de l'homme irréprochable que je défends ; tout à l'heure, la Justice vous le rendra ; et vous pourrez lui bâtir solidement ce que le sort, en dépit de vous, a réussi à mettre à bas.

Il en est à sa dix-neuvième plaidoirie, à grands gestes et grands mots, donnant toute sa voix et couvrant de sa manche son secrétaire, qui, chaque fois, se dégage en rougissant de ce flot d'étoffe noire. Dix-neuf fois il a plaidé, et il va replaider une vingtième, pendant trois heures, sans une redite, mais n'évitant aucun excès, ne redoutant aucun ridicule, riche de dons théâ-

traux inouïs pour l'œil comme pour l'oreille, sortant tout droit de la Comédie Italienne, dépassant Scapin, débordant enfin d'un talent prestigieux qui symbolise, hélas ! l'éternelle singerie de l'avocat aux Assises.

Un avocat d'affaires, déplacé dans ce milieu, parlera sèchement pour la partie civile. Il voudrait émouvoir le jury sur les parents de la victime, mais comme il parle, le nez dans ses papiers, c'est M<sup>e</sup> Piero-Piafferi, qui, en silence, continue de dominer les jurés. Ses yeux ne les lâchent pas ; il a l'air de dire : « Vous vous rappelez le colonel, et ce que je vous ai dit ? » Il se tait : c'est lui qu'on regarde. L'autre parle ; c'est lui qu'on croit.

L'avocat général se lève ensuite. Il est connu pour sa pauvreté d'esprit et de parole. Il n'est pas debout que cinquante avocats se lèvent aussi... pour sortir. Bruit de pas ; bruit de portes ; il doit attendre pour commencer, et, quand il commence, dans un décevant bruit de pieds, il a beau lancer ses périodes à un mètre du jury, c'est M<sup>e</sup> Piero qui, de loin, rien que par sa tête, l'occupe toujours. Ah ! cette tête ! Il se penche, se crispe, grimace, éclate, pâle, fiévreux, agacé, agaçant, étonnant, absorbant. Le grainetier, homme simple, est rempli d'admiration pour ce grand comédien.

— Messieurs les jurés, dit l'avocat général, je fais appel à vos consciences : suivez-moi bien !

M<sup>e</sup> Piero roule sur son index sa frissante moustache. Emphatique, une main part dans les cheveux, les yeux luisent, le menton défie : « Allons ! Allons ! Vous savez bien qu'ils ne suivront pas ! »

— Messieurs les jurés, dit l'avocat général, j'ai le jugement de la Cour d'Appel... qui dit que le... qui dit que les... Je vous demande pardon, il était dans mon dossier... D'ailleurs, peu importe !... En substance...

Mais Piero vient de brandir une feuille : « Moi, je l'ai ! » Il a aussi son jury.

— Messieurs, bredouille l'avocat général, cette femme qui changeait son enfant dans l'escalier avait simplement une conception différente de l'habillement des enfants...

Alors, M<sup>e</sup> Piero fait des yeux égarés. Demi-tour : il prend les mains de son client ; il étouffe du besoin de parler, et il doit se taire encore ! Mais maintenant, il sait bien que c'est lui que les jurés guettent, espèrent, attendent.

— Messieurs, j'en ai fini ! déclare l'avocat général.

Piero se tourne .

— J'ai pris mes responsabilités ; prenez les vôtres !

Piero croise les bras.

L'avocat général s'assied. On murmure : « Pas permis d'être aussi mauvais !... » Et tous les regards se concentrent sur Piero. A lui !... Enfin !

Il est déjà debout, mains au dos, se livrant à son tic ordinaire, qu'il emprunte aux félins qui guettent leur proie. Il s'abaisse, puis se redresse, il a l'air de peser, puis de bondir sur un ressort. Cela veut dire : « Attention !... Vous y êtes ?... Regardez-moi bien ! »

Il n'a presque pas cessé de parler, mais c'est lui, toujours, qu'on est avide d'entendre. « Quel oiseau insoutenable ! » ont dit les journalistes ; mais maintenant, les voici sur leurs bancs, attentifs, le porte-plume prêt, l'oreille tendue.

— Messieurs de la Cour, messieurs les jurés...

Toute la salle retient son souffle.

— Tandis que monsieur l'avocat général goûte, enfin, un repos bien gagné...

On n'attend pas la fin de la phrase ; ce seul début conquiert tout le monde. Prévenus, on ne sait par qui, les avocats s'en reviennent en hâte ; ils entrent sur le bout des pieds. M<sup>e</sup> Piero les voit : son œil les remercie... Encore dix... encore vingt... Les banquettes rouges sont pleines. Il peut se lancer... il se lance... tout à fait. Moqueur, méchant, puis doux, chantant. Quelle aisance pour passer de l'ironie qui cingle à l'hypocrisie qui caresse ! Dans le jury, le professeur de violon a son âme musicale bouleversée par cette voix qui fait de la prestidigitation avec les mots. Le commandant en retraite se croyait du mépris pour l'éloquence : il est emporté malgré lui, tel un homme qui se noie, même s'il déteste l'eau. Le plombier reste affalé sur ses coudes, hagard devant ce tour de passe-passe intellectuel, comme s'il voyait une omelette et un aquarium sortir d'un chapeau. M<sup>e</sup> Piero-Piafferi tient ses douze jurés dans une poêle à bout de bras ; il fait d'abord sa parade éclatante ; tambours, trompettes, et allez, hop ! Il les retourne une fois, cinq fois, dix fois, jusqu'à ce qu'ils soient à point.

— Les billets doux perfides de cette femme, écoutez-les, messieurs !

Il sait les lire ; il dit avec un frisson des épaules : « *Ton petit loup tout petit.* » Puis il s'écrie : « Lettre adultère ! » d'un ton

si menaçant, que le juré tapissier, qui trompe secrètement sa femme, reste sans salive, la gorge étouffée.

— Voici, maintenant, les lettres de l'homme qui fut préféré : « l'Amant », disent les poètes. Le nom est trop beau, messieurs, pour un tel personnage ! Car, tandis que Maurice Chevreau conseillait à sa femme des lectures capables de l'élever : Plutarque, Pascal, Vigny, — le plombier est hébété — le séducteur lui expédiait : « *Hortense, couche-toi* », et « *Théodore cherche des allumettes.* » (Le plombier sourit.) La femme qui se plaisait avec l'un pouvait-elle comprendre l'autre ? De ce dernier vous connaissez maintenant les parents qui représentaient la saine tradition universitaire française. Vous avez vu le père ? A la mère vous rendrez ce soir son enfant, pour qu'elle lui donne le baiser de pardon qu'elle a donné, sans marchander, à sa belle-fille adultère !

Cette antithèse saisit les journalistes.

— Vieux, dit l'un, pige-moi comme il tient son jury !

Un autre répond :

— Je fais carrément la copie sur l'acquiescement.

Déjà il aligne ses phrases : M<sup>e</sup> Piero-Piafferi s'est dépassé lui-même... L'accusé fut absous au milieu d'un enthousiasme indescriptible... Puis il part dîner, tandis que Piero continue. Il est neuf heures et demie ; il parle depuis sept heures...

— Ah ! soupirent quelques-uns, le voilà qui traîne... il va le faire condamner.

C'est qu'en plaidant il n'a pas qu'un souci. Certes, il y a l'accusé, mais il y a surtout lui-même, son renom, sa clientèle. Il faut qu'il ait demain toutes les grosses affaires : politique et finance. Il faut donc qu'il force l'attention, qu'il ne cesse pas d'étonner. Il faut que l'impression qu'il donne demeure dans les mémoires. Il faut plus : qu'il soit le seul à avoir ébloui. Il rit de l'accusation qui n'en peut mais, du jury qui n'en peut plus, de la Cour qui n'y peut rien, du public, de la victime.

— Oh ! maintenant !... Oh ! maintenant, il va fort ! C'est décidément un vaudevilliste, ce type-là !

Journalistes et avocats échangent des regards complices.

— Messieurs, s'écrie Piero, c'est là tout le procès !

Il est tout de même étonnant dans l'art de la tirade, de l'effet, du tréteau ! Minute par minute, il rattrape l'attention, jette un mot, étonne par un silence, tient en arrêt par une grimace, enlève

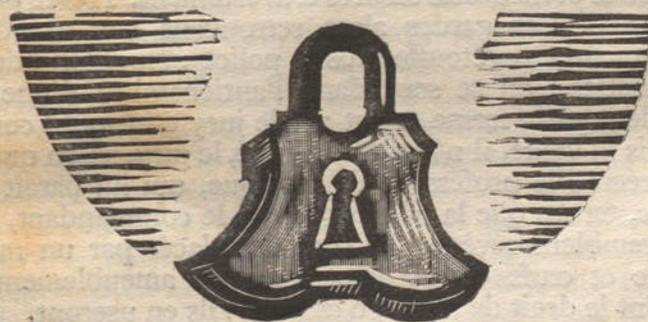
sa salle d'un geste ; et de même qu'au théâtre, pendant que se déroule la pièce, le public suit ou perd pied, s'oublie, s'énerve, se donne, proteste. Des hauts, des bas.

- Ça y est, il l'a sauvé !
- Non, ce coup-ci, il le noie !
- Il va lui faire coller deux ans...
- Avec sursis !
- Neuf heures trois quarts ! Oh ! il abuse !
- Il va nous mener au petit jour...
- L'heure de la guillotine !...

En tout cas, il se fatigue et s'irrite. Toujours pâle, mais les oreilles sont rouges ; son ironie se rapetisse, ne pique plus juste ; il se répète... Maurice Chevreau lui-même est fatigué. Mais, soudain, il ramasse ses énergies ; sa voix redevient plus claironnante ; il résume tous les incidents qu'il a créés lui-même, et dans un dernier élan d'insolence qui, celui-là, est large, il retrouve son auditoire, serre les rênes, reprend le galop... atteint le but ! Muets, les jurés se retirent. Pouh !... ils ont chaud !... Si chaud qu'ils ne discutent plus : ils ne le pourraient pas, ils sont étourdis. Qu'est-ce qu'on leur demande ? De voter ? Ils vont voter... en acquittant. A toutes les questions ils répondent : « Non » à l'unanimité, et ils rentrent. A peine eut-on le temps, sur les bancs de la presse, d'échanger trois mots avec quelques jeunes femmes jolies qui s'étaient approchées :

- Que croyez-vous que touche Piero ?
- Quinze mille par mois depuis trois mois.
- Pas possible ?
- Mais il a eu des frais. Il a invité vingt fois le colonel et sa famille : il faut bien causer, s'entendre sur ce qu'on dira à l'audience. En vérité, il aurait voulu le tuer avec des vins. L'autre a tenu bon : c'était donc inutile et ça a été cher... Voilà le jury... Restez, madame... vous serez un peu serrée : ce n'est pas nous qui nous plaindrons... Chut !... Écoutez... Là... je vous l'avais dit : c'est un homme libre !
- Oh !... tout de même ! dit la femme, qui a un regret confus de ne pas voir condamner un homme, il a tué et il va rentrer chez lui !
- Avis aux amateurs !... Mais écoutez encore... Tenez-moi par le bras, ça ne fait rien... Là... Vous avez entendu ?
- Je n'ai pas compris.

- Le beau père, le vieux colo, débouté !
- Qu'est-ce qu'il demandait ?
- De la galette, parbleu ! On lui a tué sa fille.
- Alors ?
- Il aura les frais.
- Non ?
- C'est la justice... Mais attendez... on va filer par ici... Pardon, monsieur ! Monsieur, pardon !... Voulez-vous être assez aimable pour laisser passer madame, je vous prie... On ne vous laissera pas passer : c'est effarant ! Monsieur, c'est un journaliste qui vous demande à passer : j'ai ma copie, moi, qui attend !... Dame, je ne suis pas ici pour m'amuser !... Madame, venez !... Ouf ! J'ai cru que nous ne partirions jamais. Qui vous a fait entrer ?... Fernand ?... Vous n'oublierez pas que c'est moi qui vous ai fait sortir... Que vous êtes gentille !... J'écris dans le *Grand Français*... Vrai, vous me lisez tous les matins ?... Tenez, tenez, regardez !... Le colo !... Pauvre bonhomme !... il s'en va à la dérive... Dans cette galerie mal éclairée, il se cogne presque... il a l'air d'une chauve-souris...
- Oh ! soupire la femme, c'est terrible ce Palais !
- Pas pour tout le monde. Regardez encore.
- Est-ce lui ?
- Soi-même !
- Ah ! lui, il est épatant !
- Le pas léger, hein !... sa serviette ne lui pèse pas... Il sent bien qu'à la prochaine grosse affaire il pourra prendre vingt mille par mois... Eh bien, c'est cela, madame, le grand résultat de la journée... Je vous présente mes hommages !





#### IV

### LES BASSES AFFAIRES

Les fenêtres des Assises sont hautes. La salle aura le temps, durant la nuit et toute la matinée, de s'aérer largement, et le lendemain il ne restera aucun souvenir de cette grande impertinence oratoire, de ce public fiévreux, de cette Justice bousculée et maîtrisée. — On va juger, le lendemain, deux sinistres et modestes affaires d'avortement. Trente personnes dans la salle. Les gardes alors retrouvent leur importance : le public mondain n'étouffe plus la police ; on entend des bruits de baïonnettes ; on se sent dans l'antichambre d'une prison. Le Président parle ferme et net ; et le jury croit qu'il comprend.

Depuis la veille, il n'a guère changé, le jury, sinon que l'accusation a récusé le professeur de musique, qui lui paraît léger et fantaisiste, tandis que la défense rejette le commandant, dont les sourcils semblent sévères. Ils sont remplacés par un marchand de beurre et œufs et un dessinateur en ameublement d'art ; mais ils ont le droit de rester, d'assister : ils en useront.

— Avortement... J'ai envie de voir ça, dit le commandant.

— Eh! eh! amour, tu nous enchaînes!... dit le professeur de violon.

Et tous deux s'asseyent, guillerets.

Cependant, pour éclairer ce pauvre procès, il fait un pauvre jour, chargé de nuées, brouillé de pluie, et cette salle, échauffée et lumineuse la veille, est sinistre et refroidie lorsqu'on entre les deux accusées. L'équivoque curiosité de ces messieurs sera déçue : deux ombres de femmes dans une pénombre. De la tristesse... Pas d'avorteuse, elle s'est enfuie. Deux avortées, qu'on a surprises : Rose Lafleur, une tête de vierge et une voix angélique. Et Jeanne Gaucher, des yeux vairons, des traits brouillés, une pauvre fille perdue qui frissonne dès qu'on parle. Une avocate, M<sup>e</sup> Vera Verhomme, défendra la seconde. Un avocat, M<sup>e</sup> Mireille est déjà campé pour la première.

Ah! ces histoires lugubres, dont les gens heureux s'effarent, car elles découvrent brusquement, dans une lumière crue qui les blesse, tout ce qu'engendrent la misère, l'ignorance et le vice, ces histoires qui ne sont chacune qu'un chapitre du drame social dans les bas-fonds, il faudrait les juger avec autant de clairvoyance que de charité! Mais, dans ce Palais et dans cette salle, la beauté et la bonté ne font que des apparitions. Parfois, un grand mot, une envolée, un cœur vrai sous une robe noire, et la foule étonnée crie « Bravo ! » Parfois, de l'accusé, un remords méritant le grand pardon. Parfois la Cour, d'un geste, sait imposer le respect. Bref, une minute, on respire, on s'élève!... Puis on retombe. Les murs sont sales ; les hommes sont bêtes. Ils sont dans le faux, pompeusement ; ils ne savent ni ne peuvent s'aimer. Et puis... ils prononcent des arrêts sur le passé, alors qu'il faudrait les faire suivre de décisions pour l'avenir. Quand on n'a pas le courage d'être un franc misanthrope, jamais, jamais il ne faut venir en ces lieux, où l'illusion est impossible. Il faut lire les poètes, vivre en haut d'une montagne, naviguer...

Tout, aux Assises, est contrefait, dénaturé. — Avortement ! Mot qui représente de l'amour, des angoisses, de la peur, des scènes odieuses ou misérables ; mais tout cela, conté par un Président qui ne connaît qu'un dossier, discuté par un avocat général si dépouvu de moyens qu'il ne peut même pas être avocat tout court, repris enfin et remâché par la défense, qui remplace la vérité de la vie par le cabotinage des phrases, tout cela devient

archifaux et fastidieux. On en regrette M<sup>e</sup> Piero-Piafferi qui, la veille, a rempli ces Assises de la comédie de sa parole. Du moins, est-ce un artiste. Il confond la justice et la parade foraine, mais il est surprenant de maîtrise ; tandis que les médiocres en éloquence judiciaire, non seulement déçoivent, mais dégoûtent.

Ce M<sup>e</sup> Mireille ! Tête de prélat pour tableau de genre, banale, moyenne, avec un regard d'une amabilité impersonnelle, des lèvres d'une gourmandise ordinaire, un teint de bonne santé insipide. Et une parole comme son visage : toutes les platitudes, toutes les fadeurs, toutes les vanités.

Le Président déjà n'est pas une lumière. Au lieu d'interroger, selon l'habitude il accuse :

— Hum !... Il n'y a pas de fumée sans feu... Quoi ? Parlez ! Vous ne vous rappelez plus ? C'est justement le détail qui a le plus d'importance... Vous niez ces propos-là ? Pourquoi, s'il vous plaît, vous les reprocherait-on, si vous ne les aviez pas tenus ?... Ne m'interrompez pas : vous aurez le temps, tout à l'heure, de protester à votre aise... Voyez-vous, dans la vie, il ne suffit pas de tuer, il faut encore en rendre compte !

Les témoins ont été ce qu'ils peuvent être : émus, gauches et faux : parents, concierges, docteurs, ordinaire défilé des sottises connues.

L'avocat général a dit, comme tous les avocats généraux : « Crime atroce, messieurs, qui révolte nos sentiments les plus sacrés !... Dans l'état actuel du pays, vous savez le prix d'un enfant. La Patrie se joint à la Justice, pour réclamer de vos cœurs un châtement sévère. L'amour a fait trébucher ces filles. Punissez, messieurs ! Sinon, quelle différence y aura-t-il entre des vierges folles et des vierges honnêtes ? »

Enfin, M<sup>e</sup> Vera Verhomme a été sèche, raisonneuse, haineuse, attaquant le sexe fort pour sauver le sexe faible, à la manière de presque toutes ces féministes qui confondent la colère et le raisonnement :

— Messieurs, la Nature, avant la Société, vous a donné le beau rôle ! Vous ignorez, vous autres, l'angoisse d'une créature qui en porte une autre en son sein ! »

Dépit dans un défi...

Ainsi, jusque-là, rien de bien, rien de large, rien de noble. Et pourtant tout cela semblera supérieur, sitôt que M<sup>e</sup> Mireille aura donné sa note. Car sa sensiblerie ferait détester les cœurs

sensibles, son appel à la pitié haïr l'indulgence. Toutes les grandes choses il les galvaude ; il fait une pantalonnade en place d'une plaidoirie, et il a la lèvre tremblante, l'œil mouillé, la voix qui sanglote, pour ridiculiser le drame, la justice, le Barreau. Est-il comique ? Est-il odieux ? Il fane tout ce qu'il touche. Et ils sont ainsi des centaines, oui des centaines dans ce Palais parisien, à mener une vie en fin de compte honteuse par l'imbécillité d'une parole ampoulée, qui gâte tous les débats, ruine des procès, tue des vies.

— Messieurs les jurés, s'écrie ce pantin, vous savez que quand on veut étudier les maladies du corps humain, on va à l'hôpital, les maladies du corps social, on vient ici. A l'hôpital, avez-vous vu des femmes avortées ? Si oui, je vous le demande, vous êtes-vous écriés, comme monsieur l'avocat général : « Un châtement ! En prison ! La cellule ! » Ou n'avez-vous pas eu, comme moi, l'envie de vous agenouiller et de murmurer d'une voix très douce : « O femme... pourquoi as-tu détaché de toi ce fruit de ton pauvre corps ? »

Le dessinateur d'ameublement réalise l'image et fait un niais sourire.

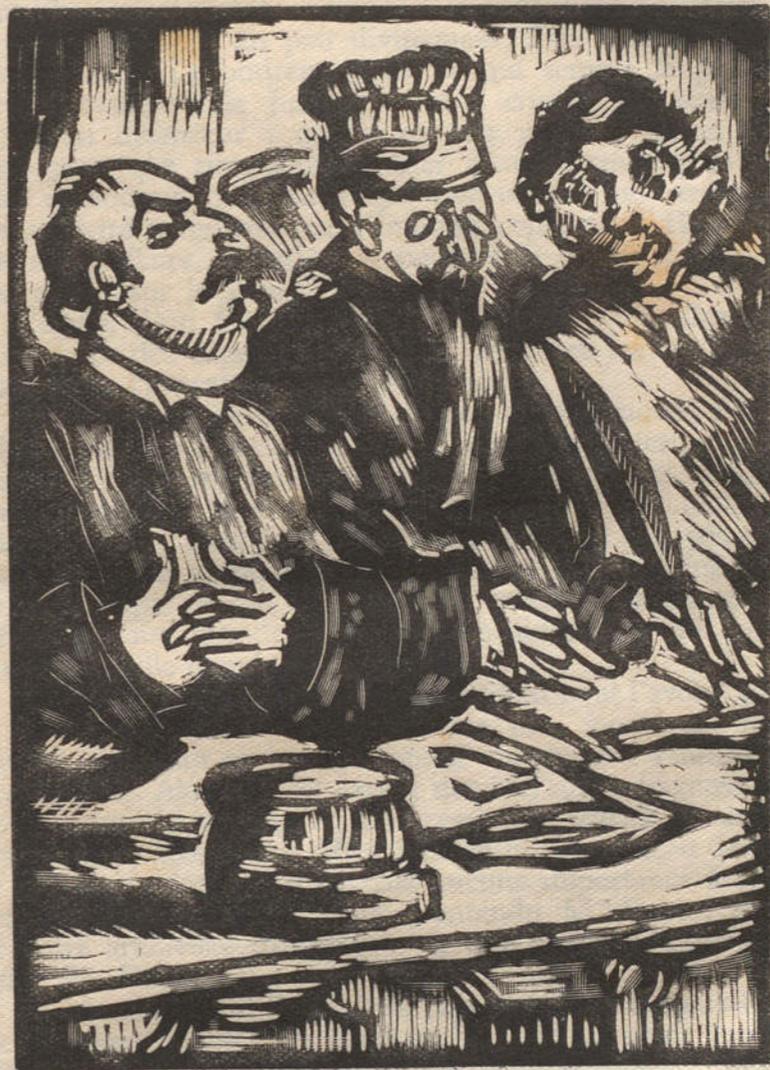
Mireille déjà larmoie ; mais son devoir le soutient :

— J'ai une lourde tâche. N'importe ! Si je dis un mot, un seul contre votre pensée, vous m'arrêterez, n'est-ce pas ? Vous me crierez « Non ! » Messieurs... l'histoire de cette pauvre fille, vous la connaissez : elle est simple, hélas ! Toute seule dans la vie ! Seule elle a vécu, seule elle a aimé, seule elle a souffert !... Combien gagnait-elle ? Huit francs. Voulez-vous que ce soit dix ? Ce n'est pas là le débat ! Le débat, le voici : il faut qu'on vous apporte à vous, douze jurés, douze intelligences, douze cœurs, douze citoyens, une accusation ferme. Où est-elle ? On me dit « Théories de Malthus ! » Moi, je ne connais pas les théories de Malthus ! On me dit : « L'éducation laïque sans morale » ; mais, messieurs, je ne sais rien de vos opinions politiques ou religieuses, et cela n'est pas le procès ! Le procès commence avec le docteur. Le docteur a parlé, et le docteur c'est la science, mais moi... qui suis simplement le bon sens, n'ai-je pas le droit aussi de dire mon mot, après le docteur ? Je m'adresse à vous, messieurs les jurés. Si vous avez des points obscurs, dites lesquels : je répondrai, car j'affirme : « Quand cette fille a été arrêtée, cette fille a avoué ! » Elle a dit : « Je ne savais pas que j'avais fait mal. Il paraît que c'est

mal? Eh bien, quoique ce soit mal, c'est vrai que je l'ai fait! » Messieurs, moi qui, défenseur, juge les hommes et les femmes sur l'esprit, non sur la lettre, sur leur valeur profonde, non sur des apparences, je pense : « Ça c'est très bien... ça c'est très beau! » Et devant ça je m'incline! Le reste n'a pas de rapport avec l'affaire! Théories sociales! Jurisprudence! A côté, messieurs, à côté! Songez simplement à ceci : cette fille, qui est toute jeune, qui est destinée à la maternité, elle aura des enfants, les enfants qu'il faut qu'elle ait, qu'elle veut avoir, et ils lui donneront des joies, mais... aussi des remords, évoquant en elle constamment l'image du pauvre petit être... vous m'avez compris... Je vois l'un de vous qui est bien ému. Ah! c'est que cela, c'est le procès! Je m'adresse à des pères de famille, parbleu! Cette fille connaîtra par elle-même le châtement de sa conscience ; vous ne lui en infligerez pas un second. Je m'assieds, rassuré, et je vous remercie!

Il a été doux, mielleux, fondant, d'une sincérité d'acteur sans le sou, d'une pompe de mi-carême, d'une affabilité dégoûtante. Le jury se rend compte qu'il vient de manger d'une crème tournée, mais, mal à l'aise, il ne discerne pas ce qu'il y a de gâté et de sain, et il acquitte.

Changez-le, ce jury ; changez le Président ; changez l'avocat : vous n'aurez rien changé. Vous retrouverez des hommes en jupe, qui font un métier, et des hommes en veston... qui ne savent que faire. On a beau s'acharner, vouloir se dire : « Mais si, il y a des ressources... des avocats simples... des jurés qui comprennent... » tous les jours, on est rebuté. Car c'est ce travail quotidien de la Cour d'Assises qu'il faut voir de près, en se gardant de la juger sur de grandes représentations où, parmi toutes les petites des débats, un ou deux hommes quand même s'imposent par leur art oratoire. Un mois d'avance s'annonce l'affaire Caillaux. Celle-là, on sait bien qu'elle fera recette! La femme du ministre des Finances a pour avocat M<sup>e</sup> Labori : il y aura de belles minutes, ardentes, vigoureuses ; on oubliera le procès : les passions politiques enflammeront les cœurs... Mais, quand il s'agit d'une misérable qui a tué son petit enfant, d'un vieux filou retors qui a commis des faux, de deux jeunes crapules qui ont étranglé une vieille au fond d'un faubourg, quand on juge le crime et la misère sans réputation, ce comique journalier, ce comique bas et révoltant de la Cour d'Assises souligne la pauvreté de cette



pauvre humanité. D'obscurs instincts la poussent à des actes dont l'horreur ne trouve personne, ensuite, pour en parler ni en juger sobrement... un peu divinement. Des intérêts, des tics, des égoïsmes, l'effondrement de ce qui semble le plus grave sur cette terre : la Justice. — Un crime, un assassin, des juges, un défenseur : quand on n'a pas vu, qu'on ne sait pas, est-ce que rien peut sembler d'un spectacle plus grand ? Mais il faudrait une charité qui vive comme un cœur bat, ou une sévérité poignante par l'émotion contenue... Hélas ! quelle que soit l'affaire, quand vous poussez la porte, il faut laisser tout espoir sur le seuil.

S'agit-il d'un faux ? Grâce aux avocats, vous allez assister à la « farce des experts en écriture ». Ouvrez les oreilles. Voici l'expert de l'avocat général : M. Aloès.

— Messieurs, prononce M. Aloès, ayant examiné l'écriture, j'ai la conviction que c'est un faux ! Dans la vraie écriture, chaque fois qu'il y a deux *l*, la deuxième est plus petite : ici, le contraire (l'avocat général approuve). Pour une *s* la plume monte, puis descend, et il y a un petit nœud dans la boucle : ici, pas de petit nœud. (La cour opine de ses trois toques). J'ai examiné aussi les *f* : au lieu que ce soit la boucle qui rencontre la hampe, ici la hampe est faite avec deux boucles. Considérations qui fortifient ce que j'appelle la présomption du faux.

— Monsieur, je vous remercie, dit tout haut l'avocat général.

— Et moi, je ne vous remercie pas, monsieur ! reprend l'avocat plus haut encore. Je signale simplement à messieurs les jurés que M. Aloès est cet expert notable, qui a diagnostiqué un jour, sur une écriture qu'on lui présentait : *homme d'imagination pauvre et de faible culture*. Riez, messieurs : il s'agissait de Renan ! Le mieux est donc de n'attacher aucune importance à ce genre d'exercice folâtre avant d'avoir entendu M. Robin, qui, lui, est notre archiviste paléographe le plus distingué. Qu'on fasse entrer M. Robin !

— Messieurs, dit M. Robin, expert de la défense, selon moi aucun doute : toutes les écritures sont de la même main ! Pas trace de faux. Primo : à cause des ressemblances : tous les *t* ayant des œillets très importants ! Tous les 6 tracés de haut en bas : ceci ne trompe pas ! (L'avocat lève l'index pour attirer l'attention des jurés.) Secundo : à cause même des différences, qui sont des différences d'origine nerveuse pathologique. Je

me permets de remettre à ce sujet un petit mémoire, que messieurs les jurés voudront bien examiner à la suspension.

— Monsieur l'archiviste, dit l'avocat, je vous remercie et vous salue!

— Et moi, dit l'avocat général, moi je vous remercie aussi, monsieur l'archiviste, car l'accusation, elle, est impartiale. Elle a assez de raisons d'être sûre du crime pour négliger un dernier avis, même apporté par un homme considérable comme M. Robin.

...Tu as été mauvais? Je serai plus mauvais que toi!... Gens de Palais! Vieilles haines! Concurrence! L'accusé n'est qu'un prétexte.

Revenez trois jours plus tard. Affaire de fausse monnaie : un homme a passé cinq pièces de cinquante centimes en plomb. C'est trop. A coup sûr, il les fabrique. Accusé, prouvez que vous ne les fabriquez pas. Messieurs, vous constatez : il ne prouve rien ; donc, il les fabrique!

Et le jury, cette fois, se hérisse : le jury n'aime pas les faux monnayeurs, même présumés. Rentier, marchand de beurre et œufs, commandant en retraite, chacun se sent visé par ce mauvais homme, dont on dit : « Il fait des pièces en plomb. » Chacun se rappelle celles qu'il a reçues ; et chacun se prépare... à condamner... En vain se trémoussera l'avocat.

— Messieurs, l'Etat, le premier, donne un pernicieux exemple!

L'avocat général bondit :

— Vous dites?

— C'est l'Etat qui émet de la monnaie ne pesant pas le poids!

L'avocat général suffoque :

— Mais... mais... c'est une nécessité!

— Et les nécessités protégées par la loi sont morales, n'est-ce pas?

L'avocat ricane, s'assied, triomphe. Jeune stagiaire. Sa famille est dans la salle ; père, belle-sœur, des amis. Et le père dit : « Nous sommes bien contents : après six mois de Palais, déjà les Assises. »

— Oh!... Il a du feu! reprennent les amis.

— Je crois qu'il réussira, murmure le père.

Il ne réussira pas à faire acquitter son premier client. Il a beau s'égosiller : « Messieurs, c'est un innocent! Le malheur a voulu qu'il ait cinq pièces en plomb, mais... elles prouvent sa

candeur : jamais il ne regarde ce qu'on lui donne! » Un témoin, marchand de vin, s'avance à la barre, gros, trapu, mafflu, féroce :

— Il m'a collé trois pièces fausses, trois!

— L'une d'elles fut déposée à l'instruction, n'est-ce pas? dit le Président. Et les autres?

— Ah ! dame, les autres, bredouille le marchand de vin... j'ai pu les repasser!

Un quart d'heure après, l'accusé qui, lui, a pu en passer cinq au lieu de deux, sera condamné par les jurés qui ont acquitté le meurtre, l'infanticide et le faux, à cinq ans de réclusion pour fabrication de fausse monnaie.

Allez chez vous méditer le cas, et revenez trois jours plus tard.

C'est une jeune femme de famille bourgeoise qui, cette fois, est sur le banc des criminels.

Elle jure que son mari s'est suicidé : l'accusation prétend qu'elle l'a tué. Mystère. Aucune preuve ; mais la haine venimeuse de deux familles. Celle de l'accusée qui dit : « C'est abominable! Cette femme fut un ange! Son mari était fou! » Celle du mari qui crie : « Vengeance! Pauvre homme! Il eut une vie de martyr près de cette femme vipérine ! » Et les oncles, les tantes, les précepteurs, nourrices, médecins, sages-femmes, concierges, domestiques de chacune des deux tribus défilent, en absolvant ou en accusant. La fausse douceur ou l'âpreté mal contenue de tous ces gens qui, pour défendre l'un, accablent l'autre, est, à la vérité, un spectacle humain terrible mais puissant ; et c'est une grande fresque du mariage, formée de deux groupes sociaux qui, le jour des noces, ont bu ensemble, en se trompant de verres, mais qui, maintenant, sur un cadavre, se détestent et se déchirent en grinçant des dents. L'accusée, silencieuse, assiste à ce déchaînement. D'un côté, du sien, famille de commerçants libres penseurs, passementiers, qui affichent avec un amour-propre candide leurs idées libérales. En face, dans le camp du mari : un architecte, son père, un bibliothécaire, son oncle ; un directeur de conscience : l'abbé Galli-Mathias. Ils pourraient entrer pêle-mêle et parler tous ensemble : des débats jaillirait la même lumière.

Pour Monsieur d'abord, approchez!

— Monsieur était bon, murmure une femme de chambre... Il ne me parlait jamais... Mais Madame était égoïste et regar-

dante à ses sous : elle ne voulait pas donner assez, pour qu'on soit nourri comme il faut.

— Bon. Merci.

Pour Madame, maintenant!

— Messieurs les juges, dit la cuisinière des parents de l'accusée, chaque fois que Madame s'en venait dîner chez nous, elle avait toujours quelque gentillesse pour moi et aussi vrai que je suis Philomène Giraud, quand j'ai su que M. Bonnefoy s'est suicidé, j'ai dit : « Bien sûr, ça peut pas être elle qui l'a tué! »

Parfait. Merci. Encore pour Madame : son père, M. Laurent.

— Messieurs les jurés, dit ce témoin, qui dirige un magasin de nouveautés, le jour que j'ai donné ma fille à mon gendre, j'étais sûr qu'il n'était ni coureur, ni joueur, ni buveur. Il me semblait que c'était l'essentiel! Hélas, la vie fait découvrir des choses... Ah! avoir peiné trente ans, être arrivé par sa probité et son courage, croire à la justice sociale et au progrès, et se trouver en Cour d'Assises! J'aimerais mieux mourir!

— Mourir! s'écrie l'avocat, M<sup>e</sup> Rongecœur. Permettez-moi, monsieur, de vous dire d'attendre ma plaidoirie... qui vous sauvera!... Huissier, l'institutrice de l'accusée!

La voici : c'est une laïque :

— De toutes les jeunes filles que j'ai instruites, Mlle Laurent m'a toujours paru la mieux douée, et de l'esprit le plus libre.

— Ceci peut s'interpréter de deux manières... remarque l'avocat général.

— Oh!... Oh!... Est-ce possible! gémit M<sup>e</sup> Rongecœur. Vous non plus ne me ferez pas grâce jusqu'à ma plaidoirie? Mais... attendez que j'aie plaidé, voyons!

Soit. Famille Bonnefoy, celle-là redoutable pour l'accusée. Le père, d'abord, un croyant :

— Messieurs, j'ai élevé mon fils dans la religion. Quand mon fils m'a dit : « Je ne suis pas heureux. Alice est mauvaise, » je lui ai répondu : « Mon enfant, patience! Contente-toi de ton sort. Songe à ceux qui en ont un pire. »

L'oncle lui succède. Encore un chrétien. Il a des yeux minces, perdus dans de grosses joues, des cheveux plats et disciplinés, de petites mains rondes et pleines d'onction :

— Mon neveu, susurre-t-il, était timoré, mais homme de devoir. Messieurs, j'ai pu aisément lui faire comprendre, dès qu'il m'a parlé de séparation, combien c'était chose grave,

même si sa femme n'avait aucune des qualités que nous espérons et que, bien entendu, nous ne lui déniions pas encore aujourd'hui... car, si elle est coupable, elle n'appartient qu'à Dieu!

Il a baissé les paupières, il a confiance dans le Tout-Puissant. Et l'abbé Galli-Mathias lui succède.

Les yeux de l'abbé ont l'air d'apercevoir un monde passionnant, révélé par les gros verres de ses lunettes rondes.

— Messieurs, souffle-t-il, je crois avoir, en conscience, à déposer sur deux points utiles. Le premier : ce qu'était Jean Bonnefoy. Je ne dirai qu'un mot : c'était un garçon sain de corps et d'esprit ; mais — je puis l'affirmer sans trahir le secret professionnel — par le fait qu'il s'approchait des sacrements, il irritait sa jeune épouse. — Secundo : je suis venu le lendemain du drame ; je suis entré dans la chambre de ce pauvre ami ; j'ai dit une prière, puis j'ai regardé le corps ; il portait d'étranges plaies ; et je dois à la Justice de rapporter que l'attitude impassible de la veuve m'a confondu... Je me suis d'ailleurs gardé de la moindre question. J'ai redit simplement une prière... qui pouvait être pour elle aussi bien que pour lui. Après quoi je me suis retiré, et je pense... n'avoir, à présent, qu'à faire le même geste.

— Un mot, monsieur l'abbé! Encore un mot! interrompt M<sup>e</sup> Rongecœur.

Sa voix est grave :

— Certes, vous n'aidez pas à sauver cette malheureuse, puisque vous avez pris le grave parti de vous joindre à ceux qui l'accablent ; mais je vous crois quand même épris de justice, monsieur l'abbé, et je vous demande : un homme, même très religieux, peut-il se tuer dans un accès de démence?

— Mais...

L'abbé souffle et roule des yeux étranges. Est-ce qu'on se moque?

— Mais... bien sûr!

— Ah!... Ah!... Tout le monde a entendu? crie M<sup>e</sup> Rongecœur. C'est extrêmement grave! La réponse est extrêmement précise! Elle pourra servir d'épigraphe à ma plaidoirie!... Monsieur l'abbé, faites-moi le grand honneur de bien vouloir y assister!

En attendant, il y a le beau-frère qui vient insinuer dans un doux sourire :

— Oh! la belle-sœur n'était pas aimable!... Elle... cherchait plutôt... je ne devrais peut-être pas dire cela...

— Dites, monsieur ! insiste le Président.

— Elle cherchait à brouiller tout le monde... Et pour son mari elle n'avait de cesse... Enfin ce n'est peut-être pas à moi à rapporter cela...

— Mais, je vous en prie, monsieur ! recommence le Président.

— Elle n'avait de cesse qu'elle ne l'eût fait sortir de ses gonds !

En revanche, une amie de Madame affirme :

— Messieurs, je vous jure que ce garçon était impossible à vivre ! Méfiant, tâtillon ; ne respirant pas dans un appartement ; ayant peur des microbes, détestant les meubles anciens à cause des maladies dont ils renferment les germes...

— Ah ! là, madame... suffoque M<sup>e</sup> Rongecœur, avec l'autorisation du Président, j'insiste : affirmez-vous qu'il ne pouvait pas supporter les meubles anciens ?

— Oui, Maître !

— Parfait ! messieurs les jurés, je vous apporterai dans ma plaidoirie la preuve, la preuve mathématique du contraire de ce que le témoin affirme là sous serment !

— Oh ! s'écrie la jeune femme.

— Messieurs, patientez jusqu'à ma plaidoirie !

A l'en croire, cette plaidoirie sera un événement ! Elle représentera, en tout cas, une minute qu'il attend depuis six mois ! On comprend qu'à tous il l'annonce avec fièvre et que pour tous il réserve des places. Il y a six mois qu'il n'a pas plaidé aux Assises, six mois que l'attention publique n'est pas fixée sur lui, sur son talent incontestable, sur... sa malchance aussi, car pourquoi... pourquoi n'a-t-il pas la place qu'il mérite : la première ?... Que la vie est injuste !... C'est ce point, précisément, qu'il va plaider. Au surplus, il le fera avec art : il a le sens des périodes bien menées, qu'il fait vibrer ingénieusement. Exposé clair, développement logique, péroraison chaleureuse, c'est un bon avocat, dont l'ouvrage est soigné, mais... il manque la vraie force qui est le ton personnel, le tempérament qui doit emporter tout, le génie enfin, car lui seul fait table rase d'une composition trop ordinaire et d'exclamations trop connues. Au lieu de s'assimiler les histoires médiocres de ces deux maisons et d'en souffrir une par une la discussion, il faudrait élargir le drame pour en marquer la détresse insoluble. Dans la brouille de deux êtres et de leurs familles, c'est la haine qui est le point de départ, la haine de races : quelle vanité de chercher dans les événements

postérieurs des causes à ce sentiment qui a précédé tout ! On n'est ni du même sang, ni de mêmes mœurs, ni des mêmes préjugés. On se méprise ; et au service de ce dédain, de chaque côté, on apporte ce qu'on a de bassesses et d'envie. Voilà ce qu'il faudrait dire d'abord ; et ce serait un flot de lumière tout à coup, sur l'histoire. Quel danger ! Alors, on cherche, on sort, on expose, on étale des rivalités inextricables, des susceptibilités en pelotes d'épingles, tout ce qui donne soif d'air auprès de ce cadavre... Oh ! qu'on étouffe dans cette salle !... Et après qu'on est passé de la pitié à la rage, puis à la lassitude, on pense que c'est la presse, avec son sans-gêne, son débraillé, mais son bon sens, qui juge comme il convient. Bande d'enfants terribles, ces journalistes, pareils aux mauvais garçons que Villon chérissait, et à qui on pardonne tout, parce que leurs jugements de gavroches sont les seuls lucides dans ce genre de procès, contrefaçons de la vie.

Un coup d'œil sur le public, et la presse déclare :

— Aujourd'hui, la purée... Il n'y a que des femmes honnêtes !

L'un remarque :

— Et l'accusée ?

— L'accusée ? De la boniche plus que de la femme du monde !

Le Président dit : « Votre mari, madame, n'avait pas une intelligence dont il y ait beaucoup à dire. J'entends qu'il n'aimait pas se mettre en avant. C'était... »

— Un derrière ! dit la presse.

On demande à l'accusée pourquoi, le soir du drame, elle n'avait pas fait sa natte. Ces messieurs s'interrogent :

— Et toi, mon vieux cochon, tu mets des bigoudis ?

L'oncle chrétien dépose :

— Ah !... le sale calotin !

Une concierge s'explique :

— Cloporte, va !

Enfin, quand M<sup>e</sup> Rongecœur se jette aux pieds de la Justice et qu'il l'implore de toute son âme, la presse, à chaque finale, fait écho. Il dit :

— La parole ! Ah ! la parole, enfin, je l'ai !

La presse répond : « Poil au nez ! »

Il supplie :

— Ayez pitié des enfants qui attendent votre jugement !

La presse dit : « Poil aux dents ! »

Il s'écrie :

— Messieurs, en cette heure grave Dieu vous assiste!

La presse dit : « Poil au kyste! »

Et tout cela d'une bonne voix, qui s'entend dans un cercle de cent personnes. A vingt reprises, le Président tape sa table et menace de faire sortir le public. Tout à coup, il s'y décide :

— J'en ai assez! Gardes, évacuez!

Les gardes, au reçu d'un ordre, se précipitent d'abord. Puis ils s'arrêtent et se demandent ce qu'on leur a dit. Par qui commencer? Ils regardent la presse.

— Mais non, crie le Président, tout le monde, sauf, bien entendu, les journalistes!

On ne jette dehors que le pauvre public, c'est-à-dire ceux qui debout, au fond, se sont tenus cois dans le tremblement d'être expulsés, les vrais passionnés, car ils souffrent pour voir et pour entendre, car ils font la queue, car ils supportent qu'on les écrase, car ils ne bronchent pas si, dans le nez, on leur ordonne : « Silence! » — pouilleux et populo, qui donnent à cette Justice, du seul fait qu'ils la regardent, un air comique et familier. Têtes avides de feuilleton, têtes farces que l'on voit seules, les corps étant cachés par un haut box de bois, humanité spectatrice de forfaits, parquée là, méprisée, qui représente la nation, mais à qui l'on a l'air de répéter tout le temps que ses curiosités sont malsaines, — elle est à la fois tolérée et rudoyée, persifleuse et pleine de respect, souveraine mais intimidée. Les gens, pressés, ventre sur ventre et bouche sur bouche, se lient, se parlent, s'entr'aident :

— Madame, guettez : c'est par là qu'ils vont rentrer l'accusé... Seulement, tournez pas la tête ; suffit d'une seconde : on rate tout!

Puis, chacun prend parti : bientôt on se dispute, mais on confond haleines et jugements, qui fleurent l'ail et l'alcool : on se réconcilie. Enfin, même injuriés, écrasés, asphyxiés, ceux qui peuvent entrer sont fiers, car dans ces lieux bénis on ne se glisse qu'un par un, sous l'œil sévère des gardes. Un gavroche disait un jour :

— Faut qu'un sorte pour qu'l'aut'e entre : c'est comme aux cabinets...

Le peuple ne montre d'ailleurs pas le même penchant pour toutes les affaires. Les vols et les faux n'ont qu'une clientèle restreinte. Les terribles romans d'amour attirent surtout

d'étranges couples d'amants. Mais c'est le crime qui fait recette : la vieille femme étranglée par des jeunes gens patibulaires. Alors, sans se lasser, on regarde ces faces de brutes, tant il est vrai que la monstruosité est un mystère, et les âmes des faubourgs sont empoignées par ces récits d'assassinats nocturnes, où il y a des râles et des reflets de couteau.

Les avocats, en revanche, ne viennent guère à ces débats qui, rarement, intéressent leur avenir. Il faut être jeune stagiaire et préférer à rien une mauvaise cause d'apache ; ou bien, comme la jeune et blonde Mlle Prosper, préparer une enquête touchant le jury si discuté. Sur de hauts talons, dans sa robe d'avocate, elle approche, d'un petit air précieux, de MM. les jurés suppléants et, retapant ses cheveux :

— N'est-ce pas, messieurs, que je suis agréa... Pardon, ce n'est pas ce que je voulais dire... A votre avis, ce jury criminel...

Ils ne peuvent en penser que du bien : ils en sont. Et puis, elle a un cou délicieux. Ils minaudent avec elle :

— Quel malheur, mademoiselle, que ce ne soit pas vous aujourd'hui qui plaidiez!

Ils n'ont, pour les réjouir, que d'affreux avocats : cette vieille poule de Trinioles, et Morvelet, cette nullité. Mais le premier, du moins, a l'éloquence équivoque et la sensibilité frelatée qui conviennent à ce genre de crapuleuses affaires. Il se met au niveau de son client, des témoins, du médecin légiste. Et ainsi, la basse ruse, ou l'inconscience terrifiante du criminel, jointe à la plaidoirie toute faite d'un défenseur qui crève de vanité profes-



sionnelle, font une sombre séance, où les bouffonneries éclatent parmi l'horreur, et vous élaboussent... avec du sang!

Deux jeunes bandits ont égorgé leur tante octogénaire. Ils s'appellent Papillon et Oé. Oé est mince et fuyant : un serpent. Papillon semble énorme, c'est le rocher sous lequel l'autre se cache : il éclate dans un tricot brun qui marque sa force en moulant ses muscles ; cou de bœuf et toison rousse emmêlée. Sont-ils deux cyniques ou deux idiots ? Ou ont-ils simplement cette vulgarité des brutes, qui fait paraître tantôt simples, tantôt crapuleux ?

— Vous étiez démolisseur ? dit le Président à Papillon.

— Dans le temps...

— Dans le temps est joli ! Je trouve que vous l'êtes resté ! Par cette réplique vulgaire, voici le Président au diapason.

— Vous lui avez arraché ses bagues à cette pauvre vieille. Vous l'avez ficelée et jetée sous son lit. Puis, vous avez été prendre une consommation... bien gagnée !

Trivialité horrible, mais qui s'adapte à l'esprit des criminels. Le public seul aura du dégoût.

Le système d'Oé est de nier. Il nie tout. Il est venu chez la vieille, commandé par Papillon ; s'il l'a tenue, c'est que Papillon l'a dit ; et il a tapé, pour obéir au regard de Papillon.

— Monsieur le Président, explique-t-il d'une voix traînarde, on ne résiste pas à ces yeux-là ! Vous auriez fait pareil !

— Moi mis à part, objecte le Président, il y avait les yeux de votre pauvre tante, qui devaient supplier ?

Oé se balance :

— Elle me regardait pas ; elle me regardait jamais... Elle préférerait Papillon... Pis... j'savais pus...

— Vous ne saviez plus quoi ?

— J'étais mûr !

— Voilà !... Toujours ivre !

— Non ! Pas toujours ! Ça, c'est des calomnies ! Rapport que j'ai toujours veillé d'boire que de bons vins qui fassent pas d'mal.

— Et c'est ce bon vin, dit le Président, qui vous empêcha, une fois arrêté et remis devant votre victime, d'avoir un regret, une larme ?

Il ne répond plus ; M<sup>e</sup> Trinioles va parler pour lui :

— La peur, monsieur le Président, tarit toutes les larmes !

— Nous le demanderons au commissaire de police.

— Pas besoin du commissaire ! s'écrie M<sup>e</sup> Trinioles. Je le dis ! Il s'agit d'un effroyable drame !

— C'est vrai, réplique l'avocat général, effroyable !

— Oh ! effroyable... pour ceux qui sont ici ! .. Car cette vieille tante, nous reparlerons d'elle ; nous dirons ce qu'elle a été... ou ce qu'elle aurait dû être !

Une fois de plus, c'est le procès de l'assassinée qui commence, et on fera, par-dessus le marché, celui de tous les témoins qui ne consentiront pas à être de la plus extrême réserve vis-à-vis des assassins. Grâce aux mœurs du Barreau, soyez seulement cité au Palais : vous ressortirez ayant votre compte, insulté et vilipendé... Quant à l'horrible scène que fut l'assassinat, il n'en est plus question.

Pendant que M<sup>e</sup> Morvelet, sans salive, assiste, hagard, à des débats auxquels il est incapable de donner la moindre direction, M<sup>e</sup> Trinioles, grand dans l'absurdité, se déchaîne. Il se déchaîne au point que M<sup>e</sup> Piero-Piafferi, étant entré, se glisse jusqu'à lui et, entre deux interruptions, lui conseille le calme :

— Ne t'énerve pas... De la mesure !

— Est-ce que Trinioles aurait de l'ironie ? Il l'envoie coucher. Puis il tempête davantage :

— C'est révoltant ! Un scandale ! Ah ! pauvre ami (c'est Papillon le pauvre ami), si vous étiez un ministre tout-puissant...

Le Président s'anime :

— Ce serait exactement la même chose ! La Justice est égale pour tous !

— Egale !...

Trinioles s'étrangle.

— Allons, dit le Président, pressons !

— Ah ! Ah ! rugit Trinioles. Pressons ! Maintenant que nous en sommes aux témoins à décharge, pressons ! Mes pauvres amis ! (c'est Oé avec Papillon) si nous étions en Angleterre...

— Nous n'y sommes pas ! fait le Président sèchement.

— Grâce à Dieu, car j'adore la France ! Mais tout de même... Il n'achève pas ; il étouffe, son ventre ballotte. Au lieu de se rebiffer, les témoins qu'il insulte le regardent avec effroi et, troublés dans leur déposition, la transforment en hâte :

— Monsieur le Président, crie-t-il d'une voix vengeresse, pourquoi le témoin se trouble-t-il ?

— J'ai pas de force, répond le témoin... Je sors d'une maladie où j'ai perdu tous mes cheveux !

— Ah! ricane M<sup>e</sup> Trinioles, si en Cour d'Assises nous ne craignons de perdre que cela !

M<sup>e</sup> Rongecœur le joint à une suspension :

— Méfie-toi ! Tu te mets la Cour à dos...

Il fait un horrible sourire satisfait :

— C'est dans mes élans que les belles pensées jaillissent !

— Sans doute, reprend tortueusement Rongecœur, mais... l'affaire était-elle bien pour toi ? (Il l'aurait tant voulue !)

— Pour moi !...

La toque de M<sup>e</sup> Trinioles en tourne sur son crâne.

— Rien qu'à l'étudier, je n'eus jamais de ma vie une pareille émotion !

Aucun conseil à lui donner. Il ne pourra se contenir que tant que les médecins parleront dans leur style moliéresque. Le docteur Paul paraît le premier, lui qui, toujours, quel que soit le crime, quelle que soit la victime, fait la même déposition, grave mais souriante, parfaitement creuse et inutile, ponctuée de saluts respectueux au jury.

— Messieurs, j'ai constaté d'abord ce que nous appelons en médecine légale des ecchymoses de chute. Elles sont dues à la compression du corps sur le sol.

Il a l'allure satisfaite, il est guindé sur sa profession, il parle vite, il récite presque :

— Cette femme, messieurs, avait, comme il est naturel à son âge, des artères dures et fibreuses. Le foie était gras. Dans le rein, la substance corticale m'a paru atrophiée ; mais ce qui, à l'autopsie, devait surtout attirer mon attention de légiste, c'est une hémorragie cérébrale très nette. Entre cette hémorragie et les violences exercées, peut-on, doit-on, pouvais-je, devais-je établir une relation de cause à effet ?... Messieurs, dans l'état actuel de la médecine, en conscience, je réponds négativement... Alors ? Qu'est-ce qui a pu entraîner la mort ?... Il y a deux mécanismes en présence : ou la suffocation par obturation des voies respiratoires, ou la striction...

— Plaît-il ? balbutie le Président.

Le docteur Paul sourit agréablement :

— Monsieur le Président, je dis : ou la striction du cou par le fait de la main. Lequel de ces deux mécanismes a pu, je répète, entraîner la suppression de la vie ? N'hésitons pas à conclure : l'un et l'autre. En effet...

Et toujours avec la même grasse figure épanouie, il poursuit ses explications de La Palisse médecin.

Après lui, le docteur aliéniste Rioufolovitch est régulièrement mandé par les avocats pour venir, à propos de n'importe quel criminel, expliquer ses tares... et son irresponsabilité.

— Messiés, dit ce Russe, z'ai été commis pour étudier le cas du nommé Papillon et rezerzer si, d'une façon ou d'une autre, en partie ou en totalité, il n'était pas excusable du crime dont il a à répondre devant vous. Zé me souis livré, messiés, à trois zenres dé conztatations : les premières obzectives ; les deuzièmes zubzectives ; et les troizièmes rétrozpectives. Prémières conztatations obzectives : lé dénommé Papillon souffre fréquemment des membres inférieurs et a une peine relative à ze zhausser, dès qu'il fait zhaud ; les féculents semblent lui donner du gonflement d'entrailles ; il dit, à sept ans, être tombé sur la tête, et depuis avoir des névralzies. Enfin, zes urines, qué z'ai examinées avec zoin, sont trop riches en phosphates. C'est tout. Au total : rien dé remarquable. Deuzièmement : conztatations subzectives. La première remarque du dénommé Papillon devant moi a été qué zon père l'avait conçu à une période dé faiblesse, après les fatigues d'un voyage aux colonies. Il est possible, messiés, qu'il y ait là une première raison à za névropathie évidente. Z'ai notamment constaté zhez lui des tendances érotiques assez développées. On a trouvé dans zes poches, en l'arrétant, des images obszènes : ze crois qu'effectivement elles correspondaient à un bésain. — Enfin, troizièmes conztatations rétrozpectives : il y a eu, messiés, dans la famille dé Papillon, un grand-oncle maternel enfermé à Saint-Anne, et une zœur qui a présenté des zoutes d'humeur. Tout cela est à noter, sans qué tout cela soit particulièrement à souligner. Mais, me résumant, sur cet état pzychologique, ze crois, messiés, qu'après mes trois sortes dé conztatations, ze dirais volontiers zeci : Papillon mé paraît être un zerveau relativement normal, au zervice d'une moelle assez zurexcitée.

Si, à cette minute, il ne regardait pas les deux trognes d'assassins et l'horrible tête de Trinioles, dirigeant ainsi tous les regards de la salle sur ces trois complices, on serait tenté de croire que cet aliéniste est un humoriste ; mais personne ne rit. Lui-même ne s'amuse pas. Et tout cela fait détourner les esprits de l'image qui devrait s'imposer : l'assassinat d'une vieille, une nuit, par deux brutes, parmi des coups et des râles.

M<sup>e</sup> Trinioles se lève. Terrible minute! Il est de la même école que M<sup>e</sup> Mireille, que cinq cents, que sept cents autres! Rapportez fidèlement ce que vos oreilles vont entendre. Les gens simples, qui vivent loin du Palais, vous diront que vous caricaturez. C'est qu'ils ne connaissent ni le milieu, ni la procédure, ni le métier. Tout, tout est possible dans la bouche d'un avocat; tout est véridique; rien même n'est une audace, tant peut être démesurée son inconscience!

— Papillon, messieurs, partit chez sa tante sans préméditation. La preuve; il avait d'abord été question de dévaliser une vieille femme, rue de Bretagne. Ah!... que ne l'a-t-il donc fait!... Papillon, messieurs, avait sur lui du cordon de tirage? Oui! En passant devant un bazar, par gaminerie, il en avait coupé quelques mètres. A qui de nous n'est-ce pas arrivé?... D'ailleurs, la Justice, injuste, dit à l'accusé: « Expliquez-vous! » mais l'accusé ne peut pas toujours s'expliquer; dans la vie, il y a des minutes d'aberration! Quand mon client et son cousin se sont trouvés devant leur vieille tante, que s'est-il passé?... Hélas! Ils ont été victimes des circonstances! Cette pauvre femme, on répète à l'envie qu'elle fut assassinée; mais vous avez entendu le docteur Paul: « Je ne puis préciser, dit-il, de quoi elle est morte. » Le doute plane, messieurs! Certes, il y eut des coups, des blessures; certes, les conséquences ont été déplorables; mais c'est tout! Où est le crime?... Je ne vois qu'un accident navrant... Devez-vous alors, vous jury, supprimer de la Société un garçon plein de santé, qui peut lui rendre d'éminents services? Vous vous hypnotisez, j'en ai peur, sur la vision strangulante d'une vieille femme dans la nuit, vision fournie par monsieur l'avocat général. Ah! messieurs les jurés, rien n'est dit, tant que la défense n'a pas parlé... tant qu'il reste une seule chose à dire! Et moi je dirai tout, car vous ne connaissez rien de cet homme, vraiment... Regardez-le, ce nerveux, avec son regard de somnambule, en proie à une suggestion perpétuelle.. Pourquoi... je vous le demande, pourquoi, sinon parce que nous sommes en Cour d'Assises... pourquoi vouloir à toute force qu'il ait étranglé? Un assassin, cet homme-là! Voleur, peut-être, et voleur encore qui ne prétendait commettre qu'un léger vol! Est-ce qu'on assassine, dites-moi, quand on a derrière soi vingt ans de vie honorable? Je sais: vous allez répondre: « Et le bâillon? » Mais il ne l'a mis, messieurs, que pour le desserrer!... Alors, ayez, je vous en prie,

le courage de conclure, avec les faits probants, que le décès de cette pauvre vieille ne fut que le résultat d'un geste hypothétique de cet homme! En ce cas, la... je n'ose même pas dire le mot... la peine de mort... pour celui-ci? Peut-il en être question?... Les travaux forcés à perpétuité? A cet homme jeune, à l'âge de l'enthousiasme!... Dix ans de réclusion? Pensez à ce chiffre! Dix ans dans une maison centrale, où il est interdit de parler! Vous frémissiez, messieurs! Et puis... il a une famille. Vous ne voudrez pas que, par les journaux, elle apprenne une si horrible chose! Alors? Résumons-nous, ensemble, avec toute la loyauté de nos cœurs réunis. On n'a pas voulu tuer. Pour un vol pardonnable, on a mis une pauvre vieille, — qui, hélas! d'elle-même, n'aurait pas tardé à mourir, — dans une position qui eut des conséquences dont on aurait dû se préoccuper, je le reconnais, mais c'est tout, absolument tout! Je me tourne à gauche, à droite, je remonte dans le passé: rien! Le néant! Conclusion: Vous acquitterez! Vous acquitterez! Vous acquitterez!

Le jury, composé du commandant en retraite, du professeur de violon, du grainetier et de neuf autres citoyens honorables, a passé sa semaine à acquitter des meurtres, des faux, des avortements. Une fois, une seule, il a tenu à punir de cinq ans de réclusion un homme qui avait passé cinq pièces de dix sous fausses. Sa tâche va être terminée: celui-ci va retourner à son grain, cet autre à ses sonates, ce troisième à sa retraite. C'est la dernière affaire... Ma foi, il est bon de s'affirmer... Dix ans? Non. Vingt ans? Pas assez. La mort. Parfaitement! Et pour les deux.

Si l'on en juge au silence et à la pâleur des visages, la lecture de cette tragique sentence produit, sur le public et le jury, un effet nerveux plus grand que sur Papillon et sur Oé. Sans doute cette idée leur est-elle déjà familière: en cellule ils l'ont ruminée. Tout de même, Papillon, ce colosse, a une raideur qui trahit son émoi; comme tous les assistants, soudain, il se représente la machine au petit jour, des messieurs raides et tête nue, le bourreau, le panier; mais tandis que les gardes l'emmenent, Oé lui crie d'une voix railleuse: « P'tit... t'en fais pas!... C'est pas encore la tête!... Y a la grâce... et on ira au pays des singes! »

Emmèneront-ils M<sup>e</sup> Trinioles?

Il vient d'écouter, le front dans ses mains, supportant avec peine le poids de son crâne où d'horribles images s'entre-choquent. Enfin, il se redresse. De ses yeux on ne voit plus que le blanc:

il se pâme. Comme des amis l'entourent, l'entraînent, on se demande s'ils le félicitent ou s'ils soutiennent ses pas. Comédien! Comédie!... D'une insanité, à la fin trop ignoble. On comprend que des journalistes, ayant seulement un an de métier, s'en viennent là comme des chiens qu'on fouette. Ils en ont déjà tant vu! Quelle nausée!

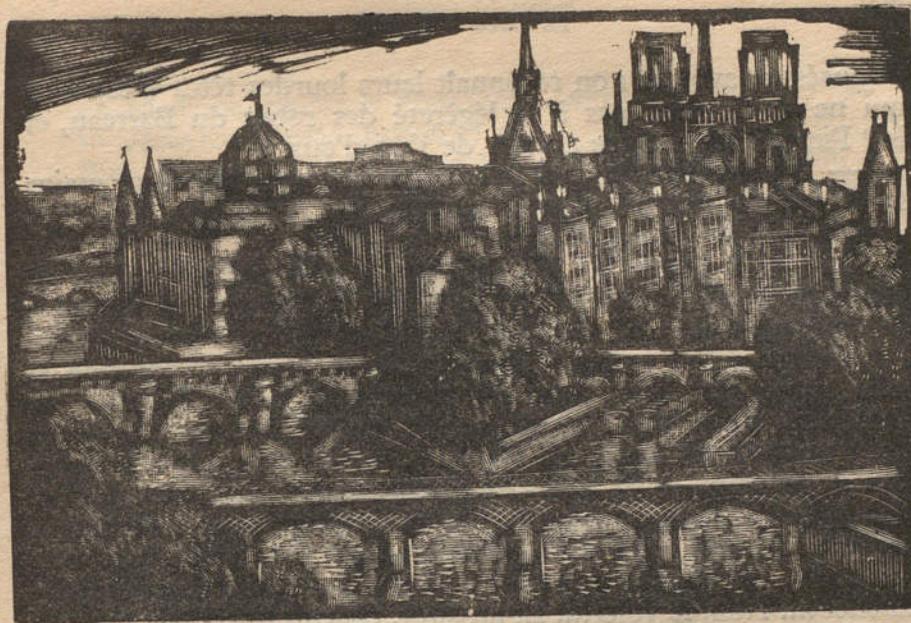
Et pourtant, quand, à l'horizon, quelque grosse affaire se prépare, quand, d'avance, la rumeur en emplît et le Palais et la ville, ils retrouvent tout à coup des âmes d'enfants curieux. Qu'on annonce, par exemple, que va se juger l'affaire de la femme de Caillaux... Quand? Dans quinze jours?... Dans huit?... Lundi!... Tous les amis veulent des cartes! Ah! cette fièvre, ce désir, ce snobisme! Eux-mêmes alors subissent un entraînement. Ils pensent : « C'est pourtant vrai que ce sera la grosse affaire!... » Et ils oublient le courant, toute la besogne quotidienne. Il va venir des actrices, des hommes du Gouvernement. « Ça va être énorme, c'est sûr! »

— Mon bon petit, je te ferai entrer.

Ce sont eux, toute la dernière semaine, qui proposent, avant qu'on demande. Et certes, ils vont continuer leur fâcheux travail dans cette fâcheuse maison ; mais elle sera toute changée par une fête, un grand gala de justice, qui leur donne de l'importance.

— Vous savez qui plaide pour les Caillaux? Non? Vous n'avez jamais entendu Labori? Mais, chère amie, Labori c'est mieux qu'un avocat... c'est la Défense personnifiée!

Encore quarante-huit heures... Plus que vingt-quatre... Ah! ce procès! Enfin, voici sa semaine venue! Voici le jour d'ouverture!... Caillaux! Caillaux! Le nom seul, quand on le répète, sent la chasse et la curée. Comment s'étonner que des débats sensationnels, que ce politicien va mener lui-même, soient tumultueux, pathétiques, secoués de fureurs et d'aboiements?



## V

## L'AFFAIRE NATIONALE

**T**OUT le monde est venu. L'attente seule est une angoisse. Grand spectacle politique et judiciaire. Et c'est par des cris qu'il commence!

— Hou! Hou!... Conspuez!... Hou! Hou!... Ouvrez!

Le Président n'est pas fait pour l'action. C'est un homme sur son derrière depuis trente ans. Il est dans le plus grand émoi : il a omis de faire ouvrir les portes aux journalistes. Ceux-ci protestent, poussent, pénètrent, et, dans la salle bondée et déjà frémissante, ils apportent leur colère. Aussi, la première phrase de la Cour sera-t-elle chevrotée : « Messieurs, la dignité de la Justice... » Le mot sonne faux ; on répond par un bourdonnement. Il y a là tout le Paris amateur de théâtres, installé déjà et qui braque ses jumelles. Une voix crie :

— Ce sont les agents de la Sûreté qui sèment le désordre!  
Mais où se cachent-ils? Comble d'audace! Ils sont venus

déguisés en avocats : on reconnaît leurs lourdes têtes d'espions, qui ne s'accordent pas à la légèreté des robes du Barreau, et M<sup>e</sup> Piero-Piafferi lance au nez de l'un d'eux...

— Au premier flic qui m'embête, je mets mes deux mains sur la figure et mes deux pieds où vous savez!

Le flic ne bronche pas.

Qui les a postés là? M. Caillaux. Il a donné ses ordres au Gouvernement. Ce vieux Président, pâle et déjà perclus de peur, qui redoute-t-il? M. Caillaux, grand chef des fonctionnaires. Deux cents robes noires d'hommes libres, tassés au fond de la salle parce que leurs bancs sont occupés par la clientèle de l'assassin, s'insurgent, avant même qu'on commence. Après qui en ont-elles? Après M. Caillaux, le dictateur d'hier et peut-être de demain. — Et ainsi, les premières minutes, passionnées, ont la fièvre d'une rencontre. On se dévisage pour une lutte... Où est l'accusée? La voilà, cette gueuse! C'est elle, la pauvre victime!... Mais lui? Pas là? Serait-il en retard? Comble d'impertinence!... Non, le voici!... Et aussitôt, chacun ricane, ou regarde bouche bée, chacun se livre, dès le premier mouvement, avec sa stupeur ou sa haine... Caillaux! L'homme détesté de tous les indépendants, mais le plus craint des âmes molles qui tremblent pour une place. Son nom suffit pour qu'on se batte; dès l'abord, on se défie; et même avant d'avoir parlé, on s'essouffle dans un air énervant, précurseur de batailles.

Le jury, pourtant, demeure impassible. Sitôt choisi, sitôt glacé, par le lieu, la foule, la cause. On y voit un imprimeur, un accordeur de pianos, un chapelier, un architecte. Messieurs, de la circonspection! A gauche, ils sont guettés par la partie civile : M<sup>e</sup> Chenu épie leurs visages pour s'imposer et leur faire venger une victime. En face, la défense, M<sup>e</sup> Labori. On ne voit pas son regard : le lorgnon l'éteint. Il a l'air aveugle des statues antiques; mais la bouche n'en est que plus poignante. Elle clame déjà l'honnêteté d'une femme! Gare au jury s'il ne comprend pas!

— Madame... comment vous appelez-vous?...

C'est le Président qui balbutie ces quelques mots : le procès commence. Et tout de suite... c'est une déception! Car, tout de suite, ce sont des débats médiocres et hésitants, à la mesure des premiers acteurs.

Quelques journalistes étaient debout.

— Assis! Assis!

— Madame, répète le Président... votre nom?

— Assis!... Chut!... Ecoutez!

Bien vite on s'aperçoit que l'accusée, de visage banal, a la voix faible et monotone. Dès la première réponse, elle est piteuse. Diable! Le public des théâtres, qui a le goût de la clarté, se demande pourquoi le tyran aimait cette femme... Il la dominait, sans doute... Qu'elle est misérable : elle s'explique en petite fille. Oh!... c'est une rude déconvenue!...

Les curieux se rasseyaient.

Alors, le Président l'exhorte :

— Madame... dites ce que vous devez dire... comme vous l'entendez...

Employé de la Justice, il est à ses ordres.

Dans un effort, elle se décide :

— Monsieur... en 1911, je me suis remariée avec M. Caillaux, président du Conseil.

Elle fait valoir le titre :

— Eh! tiens, il y a de l'ambition là dedans!...

Des têtes se redressent parmi le public.

— Malheureusement, geint-elle, la calomnie entra chez nous!

Et voici qu'elle raconte, parmi des minauderies poudrées comme sa figure, ce qu'elle entendait dans les salons, chez les couturières. Elle était bien malheureuse!... On disait que son mari avait vendu le Congo à l'empereur d'Allemagne et que, comme cadeau de nocces, elle avait reçu une couronne de sept cent mille francs... Mais tous ces détails, dans sa bouche, sont affadis. Est-ce bien elle qu'elle défend?

Le Président la soutient de son mieux, avec toute sa mollesse.

— Madame, voulez-vous me permettre une question?... Oh! Vous n'aviez pas terminé? Pardon, madame!... Oui, oui, vous pouvez lire. Seuls les témoins n'ont pas le droit de lire...

L'air souffrant, d'une voix de nonne mourante, elle aborde la double vie de M. Caillaux : première femme, divorce, lettres intimes, celles dont Calmette s'était emparé et qu'il eût publiées : cela, elle l'affirme. Comme elle est dans l'inconnu, tout à coup, elle se sent plus forte. Quant à elle, quoique l'amour ait rempli sa vie — elle fait des yeux blancs — elle était une bourgeoise et une mère : l'idée d'une publication l'affolait; son père lui avait toujours dit qu'une femme qui a un amant est sans honneur.

— Madame, dit le Président, préférez-vous rester assise?...  
— Merci!

Debout, elle laisse mieux voir qu'elle monte un calvaire.

— Madame, soupire alors le Président, nous allons... être forcés de parler du drame lui-même.

Il est blanc comme son nom : on a publié qu'il s'appelait Albanel. Il est effondré. Il a l'air bouilli. Il bredouille :

— Nous devons éclairer MM. les jurés... mais... ne dites, bien entendu, que ce que vous voulez!... La loi ne vous oblige pas à dire ce que vous ne voulez pas!

L'accusée a un petit signe de tête qui veut dire merci. Puis, s'appuyant sur cette bonne loi, elle répète que cette menace de publication l'effrayait au point qu'elle a désiré un conseil. (Elle a toujours son ton morne ; un de ses gardes bâille à rendre l'âme, et il n'y a personne dans la salle qui ne commence à se sentir mal assis.) Son mari étant ministre, elle a téléphoné au Président du tribunal, M. Monier, de venir à domicile lui donner une consultation. M. Monier est accouru. Et chez Mme Caillaux, comme dans sa Première Chambre, il a été nerveux, impulsif, trop net, là où il eût fallu être réfléchi, imprécis, mesuré. C'est un homme dont l'audace a fait la situation, laquelle a doublé cette audace. « Juridiquement, rien à faire! a-t-il déclaré. Se défendre par ses propres moyens! » En déjeunant, Mme Caillaux rapporte ce propos au tyran, qui s'écrie : « Parfait! Je casserai... la figure à Calmette! » A la vérité, il emploie un terme plus vif.

M<sup>e</sup> Chenu, qui défend la mémoire du directeur du *Figaro*, se dresse comme la statue du Commandeur :

— Il a dit : la gueule ! On peut le répéter. C'est dans la procédure.

— Oh! gémit-elle... en public!...

M<sup>e</sup> Chenu se tourne vers ce public :

— Elle l'a écrit!

Gueule ou non, le Président du tribunal a, dit-elle, « ouvert un gouffre devant sa conscience ».

— Chochote, va !...

Ce sont ces messieurs de la presse qui laissent échapper ce murmure gai. Elle ne l'entend pas. Les yeux baissés, elle rend au Président Albanel ses gracieusetés.

— Ne suis-je pas trop longue?...  
— Non, non, madame. Continuez.

Hum! Le public et le Barreau sont bien las déjà. On entend grogner :

— Elle est au-dessous de tout!

Il fait très chaud. Quelqu'un suggère : « Ouvrez donc les fenêtres! » Une dame objecte : « On n'entendra plus. »

— Mais, on s'en fout!

Mme Caillaux poursuit :

— On me reproche mon revolver... J'ai toujours porté un petit revolver... c'est une habitude que mon père nous avait donnée, à ma sœur et à moi, dans les circonstances délicates... D'ailleurs, messieurs, en partant de chez moi... je ne savais pas encore si j'irais au *Figaro*... ou à un thé.

— Ah! Ah!

Cette fois, on rit. Ainsi, selon l'habitude, dans cette salle, le drame se change en comédie, par la pauvreté de ceux qui le jouent; et au lieu d'être empoignés par de grands sentiments : horreur, vengeance, pitié, les auditeurs sont fatigués tout de suite par le ridicule de débats décousus, où rien n'est « comme il faut ».

— C'est subitement, dit Mme Caillaux, que l'idée m'est venue... Mais... je ne voulais faire que du scandale.

M<sup>e</sup> Chenu, dont le dur visage est impassible, ne la quitte pas des yeux. Elle vient de rencontrer son regard. Elle a un tremblement, et elle geint :

— Si j'avais supposé l'horrible issue... ah!...

— Ah! quoi donc? grognent les journalistes.

— Ah! j'aurais préféré qu'on publiât les lettres!

Maintenant elle sanglote :

— Au journal, pendant que j'attendais... j'ai entendu causer... on a dit mon nom... ça m'a donné un coup... je me suis levée...

Soudain la salle se tait ; le public tient son souffle. Voici que ce feuilleton le reprend et l'intéresse. Mais alors, elle aussi se tait.

— Continuez, madame... chevrote pour la vingtième fois le Président.

Des gens se déplacent pour mieux entendre. On fait « Chut !... Chut ! » Et comme elle s'obstine à demeurer muette, c'est le Président qui raconte :

— Vous êtes entrée chez M. Calmette, n'est-ce pas, madame? Et alors, avez-vous dit, les coups sont partis... d'eux-mêmes?

Mme Caillaux approuve. Quelqu'un vient de ricaner tout

haut. De son doigt elle fait mine d'essuyer ses yeux, et lance au public un regard sec.

— En tirant, murmure le Président, toujours confit de respect, auriez-vous... ainsi que prétendent les experts... modifié votre position ?

— Oh ! s'écrie-t-elle, je n'ai rien pu modifier : ces revolvers-là, c'est effrayant, ça part tout seul !

A ce mot, on entend des rires prolongés. Les trouve-t-elle déplacés ? De geignarde elle devient agressive :

— Messieurs, il y a une question de conscience ! C'est affreux déjà, quand on n'a eu que de bons principes, de se dire toute sa vie qu'on a été cause de la mort d'un homme !... Réfléchissez : tuer un homme, c'est épouvantable !

Si elle cherche à émouvoir, le moyen n'est pas fameux : chaque phrase, maintenant, est soulignée : une joie nerveuse agite la salle. On ouvre une fenêtre, puis deux. Un vieux monsieur se fâche ; il a froid. Et, d'une voix du nez, Mme Caillaux dit encore :

— Aurais-je renoncé à l'amour de mon mari, à l'affection de ma fille, à tout... pour aller tuer ? Hélas ! J'avais trop présumé de mes forces : en face de l'homme qui a empoisonné ma vie, j'ai perdu la tête... et... j'ai commis cet acte irréparable... irréparable pour mon mari, dont la délicatesse va jusqu'aux scrupules, irréparable pour moi et ma conscience, irréparable pour ma fille : la chère petite, que ne lui reprochera-t-on pas ?

Elle réfléchit un long temps, puis, dans un éclair :

— Irréparable enfin, je l'avoue, pour la malheureuse victime ! Elle s'abat sur son banc.

A cette minute, une spectatrice, qui n'entend pas perdre un geste, se fâche dans le dos d'un avocat :

— Monsieur, vous m'empêchez de voir !

C'est un grand diable flegmatique. Il se retourne :

— Passez au contrôle vous faire rembourser...

— Insolent !

Mais... on dirait que c'est fini ? Oui. Au moins le premier acte. Le Président a eu la force de se lever ; il se couvre, il murmure deux mots... et les gardes demandent respectueusement à l'accusée s'ils peuvent l'emmener. Elle consent. La salle s'agite, se vide : allons, la suite à demain !... On s'étire, on s'éponge, on bâille, et on conclut :

— Eh bien ! pour un début... c'est ce qui s'appelle raté !

Mais, comme dans tous les drames, ce premier acte n'est qu'une exposition. Après le repos de la nuit, les auditeurs reviendront et prendront patience. Les grands rôles n'ont pas donné. M<sup>e</sup> Labori n'a que soufflé fort en relevant ses manches. M<sup>e</sup> Chenu a fait tomber deux mots glacés pour prévenir : « Je suis là ! » [L'avocat général ? Y en a-t-il un ?... Tant de monde encombre l'estrade de la Cour qu'on ne saurait distinguer. Enfin Caillaux n'a paru qu'une seconde ; puis, le Président, très poliment, lui a demandé s'il voulait bien sortir... avec les autres témoins : il est classé témoin. Mais il piaffe derrière la porte, pendant que, de l'autre côté, le public soupire en l'attendant. Que fait-il ? Ecoute-t-il ? Entend-il ? Les flics, postés dans la salle, n'ont pas dû pouvoir lui rapporter grand'chose. Il doit être fumant, les nerfs tendus, les poings serrés.

Et ce second jour commence comme le premier, dans un air fébrile où s'agitent deux fois plus de femmes, et chaque journaliste, ayant amené la sienne, proteste contre celles des autres.

— Madame, c'est la place du rédacteur du *Progrès*.

— Oh ! monsieur, je ne suis pas bien grosse !

— Mais, madame, nous travaillons, nous !

— C'est vrai, monsieur, consent la femme qui s'assied, cela doit être dur pour vous, ces grandes affaires !

Sonnette. Rideau. La Cour ! Ah !... Est-ce le tour de Caillaux ? Pas encore.

Il faut entendre d'abord quelques dépositions : des policiers, un académicien, des garçons de bureau, des gens qui se trouvaient dans l'antichambre du *Figaro*, dix-neuf témoins. Dieu, que ce sera long !

Personne n'écoute. Le Président, muet, a l'air d'un épouvantail dans un verger. C'est M<sup>e</sup> Labori, aujourd'hui, qui interroge ; et il gronde, impétueux.

Si le témoin dit : « Je ne comprends pas l'intérêt... »

— Un témoin, monsieur, prononce-t-il, n'a nul besoin de comprendre ! Qu'il réponde !

Il est le maître, en l'absence de Caillaux qui ne paraît pas.

Pas encore.

Quand le verra-t-on ?

— L'audience est suspendue... bredouille le Président.

Les gens se lèvent, respirent. Du buffet quelques stagiaires apportent des sandwiches et des bananes, et l'un d'eux affirme :

— Ça va être à lui ; ça ne peut plus être long.

Trois journalistes font manger une avocate ; elle rit ; ils lui essuient la bouche. Deux messieurs se menacent :

— Je vous dis que c'est une fripouille !

— Moi, je n'ai rien à vous dire !

— C'est ce que je déplore, monsieur !... car c'est une basse fripouille !

Et c'est au milieu de ces orages que la sonnette grelotte. La reprise ! Vite à vos places !... Est-ce Caillaux ?

Pas encore.

Auparavant, la Cour prend des précautions. Le Président est rentré avec une tête de lièvre ; il prévoit du trouble : le cas de Caillaux-lèse-majesté. Donc, il va lire d'abord les textes du Code d'instruction criminelle concernant les délits d'audience. Puis, d'une voix qui s'étrangle, car la minute est solennelle, mais d'un geste assuré, car il appelle du secours :

— Faites entrer le témoin suivant !

Ah ! c'est lui ?... Oui, c'est lui.

Mais on ne le voit pas d'abord : on voit d'abord la porte entrer, et de quelle manière ! Quel coup de vent ! Il envoie d'abord la porte sur l'auditoire, dans un courant d'air, d'un geste dont on ne saisit que l'effet, mais qui symbolise à lui seul l'idée parfaite, l'idée complète du tyran ! Il y a là beaucoup d'auditeurs qui ont passé la moitié de leurs études à traduire des textes latins sur Denys de Syracuse ; ils n'avaient pas compris la tyrannie. Ils viennent de recevoir cette porte sur le visage... Cette fois, ils y sont ! Il peut entrer.

Il entre donc à son tour.

— Le taureau ! annonce un écrivain, qui commence son compte rendu.

L'image est juste. Noir, nerveux, menaçant, c'est le petit animal de race, le taureau de Camargue qui se jette dans l'arène !

Il a bondi, et il s'arrête. Il regarde. Il est impératif. Quel œil colérique ! Toute la salle demeure immobile.

Ah ! l'inoubliable prise de contact !

On peut en rester là. On sait maintenant qu'il sera victorieux !

Déjà il surveille tous ceux que son regard rencontre. Il s'est habillé d'une redingote officielle à revers de soie, et, d'une main rageuse, il tient une serviette noire, dont le cuir est luisant. Tout le monde l'a bien vu ? Tout le monde est médusé ? On est prêt à l'entendre ? M. le Président Albaba... Albanel fait signe

que oui, et murmure, en saluant : « Euh... monsieur le Président... » pour montrer qu'il lui délègue ses fonctions. Mais... il y a un remous dans le fond de la salle. Existerait-il quelque récalcitrant ? Caillaux s'est retourné... Son crâne a rougi. Il lance aux avocats un regard de feu. Les avocats ne bougent plus. Les femmes sont bouche bée. Les journalistes, tête basse, écrivent. Allons, il peut ouvrir la bouche !

— Messieurs les jurés — si vous le permettez — je commencerai par le récit de ma vie intime...

O surprise ! Sa voix chante, humble et douce.

— Vie privée ! Tu fus le Bonheur, avec une majuscule !

Il tient sa serviette comme un aède tenait sa lyre, et il roule des yeux passionnés. Rien qu'un instant. Il s'assombrit.

— Hélas, il y eut la vie publique et ses calomnies !...

Dont sa femme, tout de suite, s'effraya.

— Moi, messieurs, dit-il sur un ton dédaigneux, je montrai la sérénité d'un homme de gouvernement.

A ce mot, il a mis la main sur sa hanche. De l'autre, il balance son monocle.

— Devant des attaques de presse, j'ai toujours pensé, comme Waldeck-Rousseau, qu'il faut avoir raison... et que cela suffit !

Il s'explique avec une gracieuse aisance ; en sorte que, après une entrée sauvage, c'est par un discours d'homme du monde qu'en quelques minutes il s'attache son auditoire. Pour le public comme pour lui, c'est une minute heureuse. Lui, complaisant, se raconte :

— Messieurs, je ne voyais que mes idées, mon travail. Je marchais droit devant moi... Vous permettez, n'est-ce pas, que je parle longuement de ma vie ?... La campagne du *Figaro* commence, je la néglige ; mais elle continue, ma femme s'affole.

Et, prenant à deux mains la barre, il fait un portrait d'elle, qu'il voudrait ému, mais qui n'est qu'éterné.

— J'étais solide et volontaire. Elle était souffrante et endolorie. Elle fut submergée par le flot qui se déversa sur sa faiblesse !

Son visage prend une expression de douleur. Il hoche sa tête pensive.

— Messieurs... pour comprendre l'état d'esprit de ma pauvre femme, songez que j'étais un homme dans la bataille politique. (Il se redresse.) On donne des coups, on en reçoit... et on ne voit pas, tout près, un pauvre être qui souffre !

La voix se creuse ; il lève les bras, s'offre en victime. Puis, coulant un regard humble et perfide vers M<sup>e</sup> Chenu :

— A ce propos, je tiens à répondre aux attaques, dont j'imagine que M<sup>e</sup> Chenu ne prend pas la responsabilité personnelle...

Ah! ce saut! Ce bond chez le grand avocat! Puis, quand il s'est avancé, ramassé, cette contrainte, cette puissance, cette lenteur pour détailler chaque mot :

— Quoi?... Comment? Que dites-vous... monsieur? Mais j'ai l'habitude de prendre la responsabilité de toutes les paroles que je prononce. Est-ce que vous menacez, en ce moment? Vous auriez tort! Vous ne connaissez pas l'homme à qui vous parlez!

Défi magnifique! Des applaudissements partent. D'où, mon Dieu? Les yeux vagues du Président s'enquièreent avec effroi ; et on l'entend murmurer avec dépit :

— Oh!... Ce sont les avocats!

Caillaux, apparemment, ne s'est pas troublé.

Humble il était, humble il restera.

— M<sup>e</sup> Chenu ne m'a pas compris! Il n'a pas entendu que je m'accuse! Oui, je m'accuse devant le jury de n'avoir pas été assez attentif à mon foyer! de n'avoir pas prévu! Si j'avais prévu, j'aurais agi ; mais...

Il lève les yeux :

— Pouvais-je prévoir!

Soudain, le ton se précipite :

— Je répète : on est un homme ; on se bat!

Sa voix saccadée apporte l'écho des coups.

— Sous la cendre le feu couve... Un beau jour, une flamme jaillit!

Mais la tête se penche, de nouveau, et la voix s'abandonne :

— La Cour... veut-elle me permettre un instant de repos ?...

Le Président s'incline, s'empresse.

— Ah ! je crois bien !

On suspend. Détente.

— Ouf!... Ce qu'on est serré!... Mais ça va... dame, ça se corse!... Et... ça devient curieux!

L'auditoire, ankylosé par son attention, est heureux de se répandre en louanges qui s'enflent, montent et font cortège à Caillaux quand il sort.



Il s'est élancé vers sa femme, il lui a baisé la main, puis il se laisse entourer par quelques séides qui répètent : « Admirable ! Un morceau merveilleux ! » On l'entraîne. Le Barreau, pourtant, fait masse et reste muet, en dépit de la presse allumée, qui déclare : « Très, très fort ! Ah ! C'est un sacré bougre ! »

Son admiration n'est pas apaisée lorsque Caillaux reparait.

Plus hautain et plus maître de soi, il a posé sa serviette, il met les deux mains dessus, il a l'air de dire : « Maintenant, les affaires sérieuses ! » Il a affirmé, donc établi, que sa femme avait tué sous la menace de voir paraître les lettres intimes. Il va nier, donc réfuter la thèse de l'accusation, que son ménage tremblait à l'idée de voir publier certains documents redoutables pour l'honneur d'un ministre.

— Quels documents ? Soyons précis !

Il a le menton mauvais, les lèvres minces, et ses yeux se brident, tandis qu'une veine de colère se gonfle sur la tempe.

Cassant, il prend le premier grief. Rochette, escroc notoire, devait passer en Correctionnelle, après avoir mis à mal un millier de petits rentiers. Or, lui Caillaux, ministre, a ordonné au procureur de faire remettre l'affaire. Ce procureur a grondé d'abord, obéi ensuite, et confessé enfin ses remords et sa honte dans une sorte de testament dont Calmette avait la copie.

Caillaux, qui reçoit le jour des fenêtres en pleine figure, tente, en vain, de dévisager les jurés dans l'ombre ; mais leurs yeux à eux papillotent devant ce petit homme trop vif dans le jour trop cru.

— Messieurs, rappelez-vous : nous sommes à la veille de l'expédition de Fez. À l'horizon, il y a des nuages redoutables. Est-ce qu'un orage ne menace pas le pays ? Eh bien, je suis ministre des Finances, c'est-à-dire le défenseur du crédit public !

Il se dresse sur ses talons :

— Ce crédit, messieurs, je puis, d'un jour à l'autre, avoir besoin de faire appel à lui. Mon devoir élémentaire est donc d'éviter tout ce qui peut être préjudiciable à l'épargne publique ; et quand j'ai donné l'ordre de remettre l'affaire Rochette, il ne s'agissait pas de faire un acte d'influence, mais un acte de gouvernement !

Il détache ces trois mots, puis promène un long regard dominateur sur l'assemblée : Cour, jurés, presse, barreau, témoins, femmes : tout ce monde est immobile ? Alors, violent et preste :

— Moi non plus, je n'ai pas l'habitude de reculer devant les responsabilités! Demain encore (il frappe la barre), il s'agirait d'empêcher que la Bourse, à une heure difficile pour le pays (il frappe deux coups), fût troublée par des révélations intempestives, une seconde fois je recommencerais!

Son index a désigné les magistrats affalés. Avis à leurs consciences... Puis il envoie cette conclusion dédaigneuse :

— Je n'avais donc pas peur de voir publier des documents!

La preuve est faite : il joue avec son monocle...

Mais c'est un chat-tigre, au geste prompt. Il tire de sa serviette un flot de papiers qu'il ne consultera pas, et donnant une pichenette dans l'air :

— Passons à autre chose. Négociations franco-allemandes!

Il prend un ton fier :

— Je suis alors Président du Conseil. Tout à coup, j'ai à subir...

Il serre les mâchoires :

— ...La plus terrible des aventures!

— Ce type-là est formidable! murmure un journaliste.

— Ah! il me donne chaud, reprend une actrice.

— Chut!... Taisez-vous!

Toute la salle se penche sur cet homme pathétique, qui, comme personne, sait ménager l'effet. Lui-même est haletant de son souvenir :

— Brusquement, messieurs, une grande puissance européenne donne un coup de poing sur la table des diplomates! Or... c'est moi, à cette minute, qui ai dans les mains la destinée de la France.

La défense, l'accusation, le public, le regardent avec angoisse. Il n'est plus question d'un journaliste assassiné : le procès prend une ampleur étrange. La Patrie, la Guerre, ces deux images terribles, s'imposent tout à coup. Chacun tend une oreille avide. Et Caillaux n'a plus de peine à faire valoir ses mots :

— J'eus, messieurs, un souci qui ne m'a jamais quitté durant toute ma vie politique : je voulais la paix!

Il tourne le dos aux juges qui ne comptent pas. Se souvient-il même d'être à la Cour d'Assises? Il ne parle pas directement au jury. Il s'adresse à tout le public qui représente le peuple français, et qui, demain, orientera l'opinion du pays.

— Je voulais la paix, répète-t-il ; je la voulais avec dignité et fierté, mais...

Mais il n'a pas l'air d'un pleutre, et ce patriote ajoute :

— Je voulais la paix... que la Démocratie réclame!

Le mot « démocratie », telle une fausse note, vient rompre l'harmonie émue qui régnait : on entend des « Oh!... Oh!... » Il ne s'y attendait pas ; il a quinze secondes de désarroi ; puis vite, il serre les rênes de cet auditoire qu'il croyait maîtrisé.

— Qu'on discute mon œuvre politique, soit! Que ce parti nationaliste, qui est de nature à inquiéter tout le monde sans effrayer personne, se mette en bataille, parfait!

Sa voix ricane :

— C'est le combat des idées! Mais... que là-dessous on cherche de la boue et qu'on m'accuse de je ne sais quels vices...

Il se pelotonne, puis s'élançe :

— C'est contre cela, messieurs, que je m'élève avec la dernière énergie! (Il s'est approché des jurés ; il leur parle dans les yeux) Car... quand on a l'honneur de gouverner son pays, à certaines heures... le devoir est de se taire et... il y faut plus de courage qu'à se défendre! Je me suis fait l'effet, sachez-le, de ce jeune Lacédémonien, dont le renard rongea le cœur sous sa robe ; il restait muet. En France aussi, il a fallu que certains hommes sachent subir sans parler les morsures de la calomnie et montrer, devant l'étranger, qu'ils étaient assez Français pour souffrir qu'on les outrageât, sans répondre!

Ton héroïque et graves paroles ; ce n'est pas en vain qu'il les prononce : que tous au moins en comprennent la portée : c'est le silence et le mystère érigés en vertus. Après cela, ne demandez plus d'éclaircissements... ou prenez garde! Car l'impressionnante dignité de Caillaux n'est que passagère : il est homme de combat ; il redevient batailleur :

— Quoique je veuille m'en tenir là, si on m'y oblige j'apporterai les précisions nécessaires ; mais je supplie... oh! je supplie!...

C'est une supplication agressive qu'accompagne un regard dont chacun sent la menace.

— Je supplie ceux qui le feraient de mesurer leurs responsabilités!

De nouveau, voici le public transi. C'est maintenant une menace de complication internationale. Le Président regarde avec des yeux ronds, couards et fixes, comme si, dans la salle même, l'ennemi avait des espions aux écoutes. Est-ce qu'il ne faut pas baisser la voix?...

Caillaux l'élève :

— Je suis résolu, crie-t-il, à me défendre!

L'attaque, cette fois, s'adresse à tous. Le Président voudrait être sous son fauteuil.

— Je ne laisserai pas outrager mon honneur! Je ne permettrai pas qu'on attaque ma femme! J'apporterai tout ce qui sera nécessaire!

Et l'assemblée, qui ne soutient plus le regard de cet homme, écoute, paupières baissées.

Qu'elle écoute bien ceci : il ne cédera pas ; il liquidera devant elle tout son passé glorieux. Il a été l'homme intelligent, entreprenant, honorable du régime. Et il le montrera fortement, aigrement, âprement. On lui a reproché sa fortune? Patience! Il dévoilera d'où venait celle de Calmette, sa soi-disant victime. On l'accuse d'avoir, à l'aide de ses fonctions de ministre, recherché des conseils d'administration et de somptueux jetons de présence? Et s'il était avocat, en même temps qu'homme politique, n'aurait-il pas le droit de plaider de luxueuses affaires? Alors? Il n'est défendu qu'à un financier de gagner de l'argent par son travail?... le travail sacré! Et, bien entendu, faut-il que ce financier soit Caillaux, car pour un Tel, un Tel... Il a le courage de citer des noms... Il accuse, c'est-à-dire qu'il se défend. Il indique les lâchetés des autres, c'est-à-dire qu'il étale ce qu'il y a de pur chez lui. D'ailleurs, il compte sur les jurés, qui l'écoutent, n'est-ce pas, en « bons républicains » ?

Là, pour la seconde fois (mystère du cœur des foules!), sa sécurité dans l'impudence se trouve en défaut. Il croyait parler à des sujets qui ne se rebiffaient plus, et voici que de nouveau, dans le fond de la salle, montent des protestations... Quoi?... Encore!... Qu'est-ce que c'est?... Ah! le Barreau! Toujours ces robes noires avec leurs prétentions d'indépendance!... Esprits simples! Comme il a bien fait de leur lancer félinement un coup de patte à ces hommes de bien, qui ne sont que des hommes d'affaires! Il se contient avec peine. Il dit, en détachant les mots :

— Quelle est cette rumeur?... Ne sommes-nous pas en République?

Mais cette feinte n'est pas d'un effet excellent. Le murmure se prolonge.

— Sale comédien! grogne un avocat.

— Je t'en fiche! Il est dans ses jours donnants! reprend un journaliste.

— Allons! Allons! C'est du vernis et qui craque! Quelle fripouille!

— Ça prend très bien! dit le journaliste. Regardez les gueules des jurés!

Les jurés ne bronchent pas. En vain le Président s'ébroue, s'essouffle, réclame un peu de silence. Le Barreau s'irrite.

— On ne me fera pas taire : c'est ma conscience qui proteste, déclare tout haut le même avocat. Et je ne permets pas qu'un coco de cette espèce-là m'empêche de protester!

Alors — miracle d'énergie! — le Président tape sa table. Le lieutenant des gardes, debout, donne des ordres. M. le Bâtonnier Henri-Robert lui-même tend les bras comme s'il avait une branche d'olivier dans les mains. S'il en a une, il est seul à la voir.

Allons, il n'y a décidément que lui, le tyran, qui, par son audace, sait s'imposer.

Il se tourne de trois quarts ; il se ramasse sur soi-même. Puis, carrément, sans même vouloir songer que cela peut sonner faux (est-ce qu'il n'est pas maître de son art?), il emprunte à la grande éloquence un vigoureux appel aux éternelles idées de tendresse et de générosité.

— Messieurs...

Cette fois, c'est aux jurés seulement qu'il s'adresse, à ces hommes de bon sens et de grand cœur.

— Messieurs... voulez-vous me permettre de parler plus largement? Comment Calmette, cet homme averti, n'a-t-il pas songé qu'à côté de l'homme politique attaqué dans son honneur, il y avait une épouse, qui l'aimait et qui souffrait? Ah! parbleu! On se laisse emporter par la haine!... On ne réfléchit plus qu'on s'attaque à une femme, à une pauvre créature!... Depuis quelques années, la vie politique prend des formes singulières de bataille excessive. Œil pour œil, dent pour dent. Bien! Mais alors... homme contre homme!... Messieurs, j'ai terminé.

Pendant ces deux dernières minutes, il a été surprenant de maîtrise ; et sans péroraison, par une brusquerie, les mains ouvertes maintenant comme un homme sans reproche, il a reconquis la salle. M<sup>e</sup> Labori, qui connaît les mouvements, la chaleur, les brusques générosités des assemblées, ne va pas laisser ce succès se refroidir. De sa fougueuse parole, où il y a du tonnerre, il

exige aussitôt la confrontation d'un rédacteur qui dit avoir vu chez Calmette des documents franco-allemands, d'après lesquels Caillaux aurait joué un rôle infâme.

— Qu'il vienne, et s'explique!

Mais le rédacteur est fin comme l'ambre. Il répond avec impertinence :

— J'ai les mêmes scrupules que M. Caillaux. Il me dit : « Attention ! la Patrie est menacée ! » Parfait. Je prends garde et je me tais.

Alors, le tonnerre recommence :

— Il n'est pas possible qu'un incident de ce genre pèse sur les débats!

Et M<sup>e</sup> Labori secoue sa robe : on croirait qu'il s'agit parmi des nuées d'orage.

— Je n'accepterai aucun doute ! Aucune incertitude ! Aucune équivoque !

Le tyran approuve. Il hoche la tête sèchement.

Puis, aigrelet, vengeur, le tyran met au défi l'assemblée de prouver que les documents dont il s'agit sont authentiques.

Les gens se regardent. Le débat flotte ; on s'égare ; on fait du bruit ; soudain surgit une ombre falote :

— Tiens... chuchote-t-on, mais... c'est l'avocat général!

Il y en a donc un ? Oui, oui, c'est lui... Il se lève... Il va défendre Calmette ! Non... tiens, il défend Caillaux... Ah ! à la bonne heure !... Il assure que Caillaux est une conscience libre ! D'une main tremblante il tient un *Journal Officiel* qui date de deux ans, et il lit une déclaration du Président de la République, alors ministre des Affaires étrangères, où sont affirmées les loyales intentions de tous ceux qui, à l'époque, ont travaillé pour le Gouvernement.

Si misérable que soit ce document poincariste, Caillaux en paraît fier : il couvre le Barreau d'un regard féroce. Mais M<sup>e</sup> Labori, qui bout d'éloquence et d'honnêteté, fonce éperdument vers la lumière, qu'il veut totale.

— Cette déclaration, monsieur l'avocat général était-il autorisé à la faire ? Je demande que le Gouvernement d'aujourd'hui l'autorise !

Il a des roulades de sincérité, des grondements d'intégrité ; et sa vaste poitrine lance un souffle puissant :

— Je ne plaiderai pas dans ces conditions ! Pourquoi, moi, défenseur, serais-je solidaire de je ne sais quelles équivoques,

qui peuvent être acceptées dans des Parlements, mais ne le seront pas ici, tant que je serai à la barre, dans ce prétoire de Justice !

Ce large emportement soulève le public. On avait besoin de ce souffle, un souffle physique ; il vient à son heure ; on va mieux respirer ; on applaudit, on acclame, et on ne sait pas au juste où il va, mais on le suit. On l'a senti si magnifique ! Les cœurs sont épanouis.

Et c'est alors que le Président met sa toque.

— A l'heure actuelle, bredouille-t-il, étant donné l'heure... vu qu'il est six heures vingt... nous... ne pouvons continuer... L'audience est levée !

Ah ! Ah ! Elle est bonne ! C'est un déchaînement tumultueux :

— Quel crétin !

— Brute épaisse !

— Faire présider les Assises par un concombre de cette taille-là !

— Monsieur, lui déclare un de ses assesseurs, en lâchant sa toque dans son encrier, vous nous déshonorez !

Et une forte sympathie entraîne la foule vers M<sup>e</sup> Labori, qui recommence pour ses flatteurs :

— Je veux la clarté ! Je l'aurai ! Je n'entre pas dans de louches combinaisons !

— Bravo ! Bravo ! Superbe ! Ah ! mon cher Bâtonnier !

— A quelle tribune sommes-nous ? J'exige la lumière ! Que signifient nos robes ?

— Oui, oui, bravo ! C'est admirable !

Labori affirme, prête serment, mugit, vente, rugit, continue la séance... tout seul ! Où est la Cour ? Retirée. Mme Caillaux ? Enfermée. Le tyran ? Eclipsé. N'importe ! Labori tempête, se déchaîne, moutonne, écume... Est-ce à lui qu'on doit, en sortant, l'impression d'une grande séance épique ?

La nuit, le sommeil, une matinée légère et fraîche ; puis c'est l'heure fatale : il faut que l'affaire reprenne... et le public est encore plus nombreux. Chaque homme amène une femme et, dès qu'il l'a placée, sort en chercher une autre. On se tasse, on s'écrase, on étouffe. Seul, Caillaux reste à l'aise. Lui saura se faufiler, se faire place, sauter d'un banc à l'autre, revenir à la barre, et se promener devant la table des juges, en homme qui a fait de la Cour d'Assises son « pied-à-terre judiciaire et politique ».

Car ayant, la veille, fini son long discours par un chapelet de dénonciations, le lendemain, sitôt arrivé, il redemande la parole, et de nouveau dénonce certains rapports du *Figaro* avec la finance allemande. Ses yeux noirs, perçants, rancuniers, blessent en même temps qu'ils regardent. Il va de long en large, du jury jusqu'à Labori. Labori semble avaler ces paroles de ses énormes oreilles d'avocat-chauve-souris, et les jurés sont hébétés, car ils s'empêtrent dans des idées mal liées et des images brumeuses.

« Ça va... ça va... » se dit Caillaux en les considérant.

Il n'a plus sa redingote de Président du Conseil. Il porte une jaquette qui fait valoir sa minceur aristocratique. En cinq minutes, il donne vingt coups d'épée. Puis il se retire content. Il reviendra.

Alors, on voit M<sup>e</sup> Chenu se lever. Il est pâle. Il passe la main sur son front. Ces messieurs de la presse murmurent :

— Gare ! Il va mordre !

Sa voix est lente ; il mâche les mots :

— Messieurs, tout cela est bien... fort bien. Tout cela sans doute intéresse la Presse, curieuse d'informations, et les mémorialistes qui préparent le dossier de l'Histoire, en rapportant tous les bruits, quels qu'ils soient. Mais...

Il a un profond soupir.

— Mais... est-il permis à l'avocat de la partie civile, qui se croit pour l'instant à l'audience des Assises, à Paris, de demander à la Cour qu'on en revienne enfin à la grave affaire qui nous réunit tous ?

Un temps. Il regarde l'assemblée.

— Savoir si oui ou non M. Calmette a été assassiné par Mme Caillaux.

Silence de mort. Caillaux, de sa place, regarde avec arrogance, les pouces aux aisselles.

Mais M<sup>e</sup> Chenu ne s'est pas assis. Il attend une réponse.

Le malheureux Président, qui était un assemblage de concessions, est en train de se dissoudre. Ses paroles ne se tiennent plus. Il balbutie ; il bredouille. Il... il consent qu'on fasse mine de reprendre la question, pourvu que cela ne déplaise pas à M. Caillaux. Mais M. Caillaux regarde la peinture du plafond. On peut en profiter, et introduire des témoins qui parlent... et passent : marchands de revolvers, directeur de feuille radicale, amis de Calmette, fidèles de Caillaux. Et lui, de son banc, approuve

du geste, dénie de la tête, sourit, rougit. La moitié des témoins, dès qu'ils ont déposé, viennent saluer le tyran.

— Regardez, dit un avocat à ses confrères, la boule de suif qui entre : c'est un correspondant boche.

— Vrai ?

— Et je vous parie dix sous de réglisse qu'avant un quart d'heure il aura déposé ses hommages aux pieds de Caillaux !

Mais Caillaux ne l'a pas encore vu. Caillaux est maintenant sur une chaise ; il a gagné dix mètres. Il parle tout bas, avec lui-même. Puis, nerveusement, il ajuste son monocle et, farouche, il toise le témoin qui dépose.

— M. Caillaux est-il encore dans la salle ?

— Présent !

Enfin ! Le Président le rappelle. Il y a près d'une demi-heure qu'il n'était plus à la barre. Voici de quoi il s'agit. Ce témoin affirmait que, deux mois avant le meurtre, M. Caillaux tenait, à l'égard de Calmette, des propos homicides, disant : « Qu'il prenne garde ! Je tire bien ! A chaque coup je fais mouche ! »

— Est-ce que... M. Caillaux veut répondre quelque chose ?  
Pouh ! Il n'a aucun souvenir de cela !

— D'ailleurs, ces propos, ajoute-t-il en crânant, j'aurais pu les tenir, notez bien, je l'aurais pu, mais... je ne les ai pas tenus, voilà !  
Puis il regagne, au lieu de sa chaise, le banc le plus proche de la barre, où il sera de nouveau, en une enjambée. A ce moment, le gros boche se faufile et lui tend une main molle.

— J'ai gagné mon pari ! dit l'avocat.

Chaque fois qu'on apporte un témoignage en sa faveur, Caillaux se carre, les poings aux hanches. Quand on l'accable, Caillaux hausse les épaules ou regarde l'heure à sa montre. Aperçoit-il une pancarte sur la porte ? il dérange vingt personnes pour la lire. On fait circuler des journaux : il les arrête, les regarde, les repasse. Il est le point de mire de toute la salle. Dévoré de curiosité, et d'une impudence qui ne laisse personne en repos, il est le centre de l'audience. Enfin, dès qu'il sort, ses flics sont là qui l'escortent ; et ils saluent, pour remercier, les gens qui regardent, même s'ils n'ont que de l'étonnement sans admiration.

Le lendemain, son audace se corse.

Il ramène ses courtisans et sa police, et cette fois s'empare non seulement des Assises, mais des galeries environnantes. Il

y plante ses créatures, qui ont des ordres. En sera chassé quiconque ne plaira point, quiconque murmurerait ou sera de visage douteux. N'oubliez pas qu'il a fait tuer son homme, donc c'est lui le vainqueur.

Un monsieur passe, une femme au bras. On l'entend dire :

— Mise en demeure pure et simple... ce n'est pas très rassurant...

Un agent en bourgeois fond sur lui :

— Je vous prie de garder vos opinions !

Le monsieur fronçe les sourcils : « Plaît-il ? » Il parlait de la Serbie et de l'Autriche...

Oui, car il se trouve qu'à cette heure où l'attention française est concentrée sur ce procès, l'Europe, la vieille et convulsive Europe recommence à être menacée. Mais la bande de policiers de Caillaux ramène tout à « l'affaire ». Le flic fronçe les sourcils. La dame rougit. Le monsieur se tait.

Les policiers, pourtant, sont débordés par le flot de journalistes, de photographes, de dessinateurs, qui courent vers la salle, car ils ne veulent pas manquer la seconde entrée sensationnelle après Caillaux, celle de sa première femme, qu'il a lâchée pour l'accusée d'aujourd'hui. Sur elle, il a laissé courir des bruits fâcheux. « Les lettres intimes, dit-on, c'est elle qui les a données à Calmette... Parbleu ! Elle s'est ainsi vengée de n'être plus l'épouse d'un ministre !... Comme si lui, ne l'aimant plus, n'avait pas le droit de la lâcher ! »

Les foules aiment juger de cette manière hâtive, qui leur permet sans remords de vanter la liberté de la passion. Presque tous les hommes qui sont là, si on les voyait dans leur intimité, auraient des têtes d'esclaves, mais ils se croient affranchis quelques minutes, du fait qu'en chœur ils portent aux nues des théories contraires à leur mode d'existence.

Donc, on annonce « Mme Gueydan », et les visages se font hostiles. La porte des témoins s'ouvre ; des yeux dédaigneux guettent ; elle entre. On entend chuchoter :

— Il paraît que c'est une belle rosse !

Elle a dû être d'une impressionnante beauté, lorsque la fraîche jeunesse éclairait son visage. Mais les années l'assombrissent ; il y a de la fatalité dans son regard, quelque dureté dans ses traits, le dédain d'une cruelle expérience sur ses lèvres ; cependant, elle reste d'une noblesse qui trouble encore les cœurs ingénus. Au

contraire, elle irrite les hommes de parti pris ; et quand elle s'avance, noble et pâle, des bouches passionnées murmurent : « Hypocrisie ! »

Elle se place à la barre et tourne le dos à ce public ennemi. A-t-elle seulement vu les yeux de Caillaux, ces yeux de feu qui voudraient la marquer d'une brûlure ? Devant cette foule, elle a soudain un frisson de pudeur ; le courage de parler avec son cœur lui manque. Elle apporte des notes, et voudrait s'en tenir à ces notes. Mais le Président, tout de suite, retrouve de l'énergie pour lui défendre d'en faire usage.

— Ah ! non, madame, vous êtes témoin !... Impossible !... La loi, n'est-ce pas !

Le mot a l'air sans effet sur Mme Gueydan. Puisque ce Président est au service de M. Caillaux, elle ne le regarde plus ; elle s'adresse dignement à l'avocat général. Mais l'avocat général bredouille et interdit aussi. Elle implore la défense : M<sup>e</sup> Labori, essouffé, répond :

— J'éprouve infiniment de respect pour la situation de Mme Gueydan, un respect... provisoire... mais Mme Gueydan est un témoin, rien qu'un témoin, et il ne s'agit ici que d'avoir de la sincérité.

Ainsi, personne pour elle ? Des ennemis tout autour ? Non, elle lit dans les yeux de M<sup>e</sup> Chenu une farouche énergie et, réconfortée, elle jette aussitôt à M<sup>e</sup> Labori :

— M. Caillaux a dû vous apprendre que j'avais de la bravoure !

Elle en aura encore, sans ostentation, en femme dont la race y est accoutumée. A la barre elle s'appuie sur un coude, et dans cette attitude penchée, où la ligne des épaules reste belle, elle commence une confession tout endolorie. Comme c'est à la Justice qu'elle s'adresse, elle la fait pour elle seule, à mi-voix. Mais alors le public, hostile, qui veut vérifier ses haines, s'énerve de ne pas entendre.

— Plus haut ! murmure-t-on.

Furieux, un journaliste déclare :

— Je vais l'engueuler, moi, cette femme-là, dans mon compte rendu !

Elle ne se soucie point de ces bruits vulgaires : elle n'élèvera pas le ton. D'une voix sourde, elle détaille le drame de sa vie, la première trahison de M. Caillaux, dont il s'excusa, dans une pirouette, disant : « Puh !... le cœur n'y est pour rien ! » Lente-

ment, elle conte sa confiance au milieu des mensonges, les ruses basses de ce mari, qui lui fit garder un sac contenant des lettres adultères, et qui fut tendre, puis roué, et furieux enfin de voir qu'elle continuait d'être affectueuse et aveugle. Un matin, tel Othello, il entre dans sa chambre :

— Je suis venu cette nuit, dit-il d'une bouche haineuse, pour vous tuer ! Je ne l'ai pas fait : je le ferai la nuit prochaine. Et ce sera mieux ainsi, puisque vous serez prévenue !

Là-dessus, il part pour le pays de ses électeurs. Et elle reste seule avec ces choses atroces qu'il lui a dites.

— Alors, raconte-t-elle, le voyant s'éloigner de ma vie, j'ai voulu me tenir dans son propre cabinet de travail. Je sentais le malheur. Il venait, m'enveloppait ; il y avait du mensonge tout autour de moi... Au hasard, j'ouvris un tiroir... et je trouvai encore des lettres ! Je les lus, ou plutôt j'essayai... je ne pus achever... c'était horrible !

La voix a encore baissé. M. Caillaux, dans la salle, n'entend pas mieux que les autres. Il recommence donc son manège de la veille ; il se rapproche ; le voici dans le prétoire, au troisième puis au premier rang des banquettes rouges ; mais bien des mots lui échappent toujours. Alors, avec effronterie, il questionne ses voisins : « Qu'est-ce qu'elle dit ?... Vous avez compris ? » Elle parle de lui ; elle l'appelle M. Caillaux ; elle explique qu'à son retour elle lui montra ses lettres, qu'il se jeta à ses pieds, se traîna à ses genoux, la supplia de ne pas divorcer... avant les élections. Maintenant, on l'entend mieux.

Sans fausse honte, elle avoue même, d'une voix tout à fait claire, qu'elle l'aimait encore et qu'en dépit de tous les conseils d'avoués, elle consentit à lui rendre ses lettres. La veille d'un certain jour, où il partit pour l'Égypte, en présence d'un ami choisi par lui, ils décidèrent ensemble de brûler ces papiers honteux, et avant qu'arrivât l'ami, elle lui dit : « Ecoute-moi bien... nous allons détruire ce courrier abominable, j'y consens ; je te pardonne ; mais à une condition, c'est que d'abord tu entendras ce qu'on t'a écrit de moi et ce que toi-même as osé répondre. »

Elle fait la lecture ; il crie : « Assez ! Assez ! » comme s'il avait mal ; puis il se jette dans ses bras ; il sanglote : « Comment ai-je pu écrire pareilles choses !... »

Tout cela elle le rapporte d'un accent si poignant qu'une émotion tient en haleine ceux qui entendent. Le Président, seul,

n'est pas troublé. Ce n'est pas une créature émotive. Mais il est offusqué pour Caillaux. Heureusement, du fond de la salle, on crie encore : « Plus haut, bon Dieu ! Plus haut ! » Alors, puisque c'est une protestation, le Président approuve. Mme Gueydan lui tend un document à lire, il refuse : « Plus tard ! » et il a un froncement de nez mauvais. Elle élève le ton :

— N'oubliez pas que c'est moi l'épouse, et qu'il s'agit des choses de la maîtresse !

Le Président s'étrangle :

— Madame... je vous prie de continuer !

Elle essaiera, mais voici M<sup>e</sup> Labori qui se lève pour poser une question. Elle ne domine plus ses nerfs.

— J'aimerais bien, fait-elle, qu'on ne m'interrompît pas !

Là-dessus, ses ennemis, dans la salle, reprennent de l'ascendant.

Le Président, se sentant soutenu, revient à la charge :

— En avez-vous encore pour longtemps ?

Mais les yeux de M<sup>e</sup> Chenu ne la quittent plus et lui disent : « Continuez ! madame, soyez impassible. Ne craignez rien ! Courage ! » Alors, son visage se radoucit et, simplement triste, les yeux sur les jurés :

— Je vous plains, messieurs, d'avoir à discerner le vrai dans ce tissu de mensonges !

Elle a maintenant une pitié hautaine. A une nouvelle interruption du Président, elle réplique : « Mais non, mais non ! », l'air de dire : « Vous ! Je vous demande un peu ! Que pouvez-vous comprendre aux machinations de cet homme, qui a été assez vil pour payer des agents destinés à filer sa femme ! »

Revenu d'Égypte, il reprend sa liaison, multiplie ses calomnies : chaque matin, on peut lire dans les journaux à lui vendus : « qu'il demande le divorce ». Enfin, on le plaide. La sœur de Mme Gueydan, qui a eu les lettres en dépôt, en a pris des photographies : ces pièces intimident les juges pressés par Caillaux de conclure en sa faveur, mais dans le jugement il n'est pas parlé de l'adultère du mari...

— Ah ! Madame, à propos de ces lettres...

C'est le Président qui interrompt, soutenu de loin par Caillaux. Il croit tenir une occasion d'humilier Mme Gueydan :

— Ces lettres, est-ce par votre sœur que M. Calmette les a eues ?

— Non.

— Expliquez-vous.

— Personne, insiste Mme Gueydan, ne les a eues... sauf des avoués. Elles sont restées dans leurs études... mais... ce sont des endroits sûrs, n'est-ce pas ?

A présent, c'est inouï comme tout le monde l'entend bien. Elle est très maîtresse d'elle-même ; la presse constate « qu'elle a bougrement de la vigueur » ; c'est à cette minute que, avec une habileté consommée, M<sup>e</sup> Chenu se lève :

— Nous voici donc, dit-t-il, revenus à ces lettres où la défense voit l'essentiel de l'affaire. Eh bien, à mon tour, je vais poser une question. Ces lettres, madame, actuellement où sont-elles ?

Elle le regarde en face, puis d'une voix douce :

— Ici.

— Ah ! Mme Gueydan les a ? Est-ce que Mme Gueydan les offre ?

— Je ne le puis : il y a devant nous une femme pour qui se pose la question de la peine de mort... D'ailleurs, ces lettres n'intéressent que moi.

— Madame, réplique M<sup>e</sup> Chenu d'une voix sourde, on ne vous croira pas !

— On me croira, réplique Mme Gueydan. Cette femme, dans ces lettres, cravache mon mari et le pousse à me jeter dehors. Il n'est pas question de politique.

— Madame, reprend M<sup>e</sup> Chenu d'une voix forte, on ne vous croira pas !

Puis il se tourne vers Labori :

— Que d'obscurités !... Monsieur le Bâtonnier, n'allez-vous point vous associer à moi dans la prière que j'adresse à Mme Gueydan ? Je vous en prie, tendez-moi la main !

Il y a, dans son ton, une ironie triomphante, le sarcasme tout-puissant de l'honnêteté, qui, empoignant l'adversaire, lui déclare en public :

— Est-ce que, par hasard, vous ne seriez pas aussi intègre que moi ? »

Alors, Labori fait de gros yeux. Son front se plisse. Il grogne, gronde, bourdonne. Enfin, d'une voix bourrue :

— Monsieur le Bâtonnier, je n'aime pas beaucoup, savez-vous, qu'on interprète mes attitudes : elles ne sont pas de celles qui prêtent à l'équivoque ! Nous avons, pour nous juger, des

arbitres souverains : les jurés. S'ils croient devoir prendre la responsabilité de demander les lettres...

Pauvres jurés ! Encore ce fantôme de la responsabilité dont on les terrorise, comme l'avant-veille où l'ennemi écoutait aux portes. Qui donc menace aujourd'hui ?

Mais pour achever de les dérouter, la voix de Mme Gueydan reprend, pointue et malicieuse :

— Monsieur le Président, je propose autre chose...

Silence...

— Quoi donc ? dit le Président, ahuri.

— Ces lettres...

— Oui...

— Je puis les remettre...

« Pourvu que ce ne soit pas à moi ! » pense le Président. Et il baisse la tête :

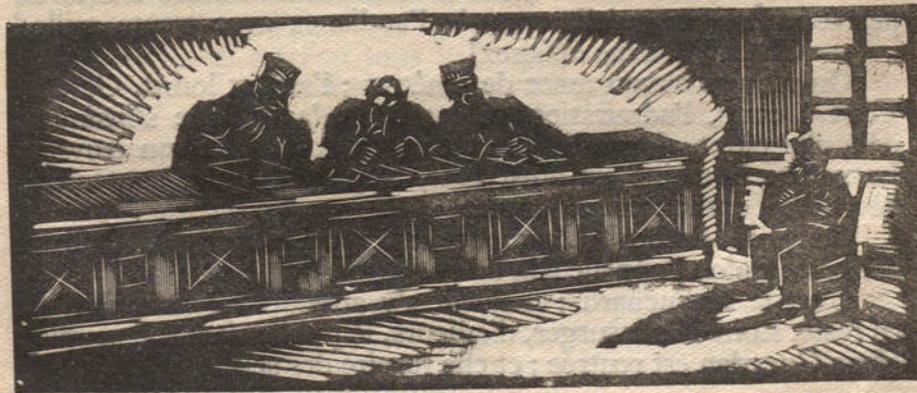
— ... A M<sup>e</sup> Labori... qui en fera ce qu'il voudra.

Piège de femme admirable, vengeance audacieuse que personne, d'abord, ne saisit. Labori est joué : il se croit honoré. Il pense qu'on s'incline, alors qu'il n'est qu'une dupe. En bon géant, il se trouble, pâlit, rougit :

— Madame, personne... jamais... depuis que je suis avocat... ne m'a fait pareil honneur !

— Le... l'audience est suspendue, annonce le Président.

Président d'opérette ! La phrase n'est pas prononcée, que Caillaux déjà s'est enfui, et la Cour, vaincue, s'éclipse pour laisser le public acclamer cette femme. Une minute, elle reste à la barre ;



les applaudissements viennent jusqu'à elle ; on se presse pour lui tendre les mains ; tout ce qu'on a dit est oublié ; on entend : « Très beau ! Très fort ! Elle est formidable ! » Oui, cette déposition, d'abord lente et menue, s'est étoffée, s'est amplifiée ; elle est devenue vigoureuse, pathétique, grande, superbe, et elle a pris les cœurs. La presse est debout sur les tables :

— C'est énorme ! Eh ! l'*Echo*, on leur fiche un grand titre ?

Une jeune actrice répète :

— Qu'elle est belle, cette femme, qu'elle est belle !

La voici qui sort. On continue d'applaudir ; on se groupe sur son passage ; on salue. Elle a sur le visage une dignité heureuse. Dans cette salle... quelle chaleur, quelle ardeur ! L'admiration y tourbillonne, va de l'un à l'autre, emporte des groupes ; et les langues marchent, entraînant les répliques :

— Enfin... pourquoi a-t-il quitté une créature pareille ?

— Parce qu'elle lui était supérieure, tiens, cette idée !

Les yeux brillent.

— Et qu'est-ce que ça va donner, maintenant, ces lettres ?

— Ah ! dame, on touche au moment palpitant !

Il suffit que cette phrase soit bien dite par un homme pour faire frémir les femmes.

Une avocate, qui a de jolis bras, confie à une amie dans un élan passionné :

— Moi, cette femme m'en impose !

— Modérez-vous, dit froidement l'autre ; mon mari l'a connue : elle est terrible !

— Est-ce vrai ?

— Depuis son divorce, elle touche dix-huit mille francs de pension. Parions qu'elle sort de l'audience avec trente mille ?

— Oh !... Vous me défrisez !

On n'a pas ouvert assez de fenêtres ; l'air est lourd. Gare !... Tout à coup, l'admiration va tomber ; la critique s'insinue ; déjà elle pique, dégonfle, elle est en train de faire son œuvre... La nature humaine est ainsi faite, trop faible pour soutenir la fièvre d'un enthousiasme long...

Coup de timbre ! L'audience est reprise... et M. Caillaux demande qu'on l'appelle à la barre.

C'est le revanchard ; il fallait s'y attendre ; jamais il n'est en reste. Loin de s'insurger, d'ailleurs, le public tient son souffle ; Mme Gueydan est rentrée ; et elle respire des sels...

La première phrase de Caillaux sera pour la remercier.

Il s'inclinera ; il aura une voix de miel.

— Je suis très reconnaissant à Mme Gueydan d'avoir chassé tant de miasmes autour de ces lettres intimes...

Ces mots sont une caresse.

—...La calomnie, hélas ! elle a pu en parler ! Moi aussi, je l'ai connue ! Et, étant un bourgeois, comme ma seconde femme (il lui lance un regard tendre), je l'ai redoutée.

Mais voici que déjà la rage éclate. Il n'a pu l'étouffer qu'une seconde, elle est plus forte que lui, qui, pourtant, se croit le plus fort et il s'y abandonne et, avec elle, il va jouer la grande scène :

— Messieurs, même si j'ai l'air d'abuser de votre patience, il faut que je reprenne devant vous le récit de ma vie. Je n'ai pas bu jusqu'au fond de la coupe : il faut que je l'achève ! Vous êtes des hommes ; aucune faiblesse humaine ne vous est étrangère ; et on peut tout vous dire, n'est-ce pas, quand on n'a rien fait de contraire à la droiture et à l'honneur !

Pour la première fois il fait trembler sa voix, il fait mine de céder, mais ce n'est pas à quelqu'un : c'est devant les grandes idées qui forment la conscience des hommes.

Cet effet d'ailleurs sera très court : juste le temps de rallier son public. Dès qu'il le tient, son ton claironne :

— Maître Labori, vous avez, sans me consulter, salué Mme Gueydan, qui, cependant, fut assez dure pour moi et pour celle-ci !

D'un élan pathétique, il montre l'accusée. C'est le second élan qu'il a vers elle. Toute cette scène ne sera faite qu'en va-et-vient du cœur. Il est entre ses deux femmes : d'abord il toise l'une et se donne à l'autre.

Mais Labori a frémi sous le coup de fouet de l'homme qui paye et prétend avec impudence qu'on ne dise strictement que ce dont il est convenu. Ah ! Dieu !... Labori se ramasse, se charge d'air ; puis il émet d'abord des choses confuses où son honnêteté s'agite, en chien de garde à la chaîne. Après quoi, subitement dressé, il élargit l'affaire, il y souffle une tempête et il prononce pêle-mêle des paroles incohérentes... et superbes :

— Je n'ai pas encore plaidé, monsieur Caillaux ! Je plaiderai... (sa plaidoirie seule est payée), je plaiderai plein de respect pour vous, et... si ces tristes débats pouvaient aboutir à une réconciliation des Français devant l'étranger qui suit ce procès avec un

intérêt à certains égards horrible, certes, je ne regretterais pas la faute que j'ai pu commettre en prenant une initiative sur le compte de laquelle je n'avais pas eu le loisir de vous consulter!

L'ampleur du geste, qui accompagne cette période sonore et éclatante d'intégrité, arrache des applaudissements ; mais alors, dans certains coins, l'on proteste. Les uns sont entraînés et crient : « Bravo ! » ; d'autres ont compris et s'émeuvent. Caillaux sent l'orage, et, avec une adresse immédiate, il quitte son rôle, prend celui du Bâtonnier, et s'écrie :

— Il a raison, messieurs les jurés ! Voici de nobles paroles ! La vie politique se transforme ! Hélas ! elle n'est plus aujourd'hui une lutte d'idées, mais une lutte d'hommes : elle est atroce ! Moi, le citoyen le plus attaqué de France, je peux le dire fièrement : j'ai répudié certains procédés honteux dont on usait à mon égard, et, me souvenant du poète latin qui écrivait qu'un malheureux est chose sacrée, je jure, messieurs, que dans l'avenir ce que je puis avoir de bonté sera encore accru !

Ses narines palpitent : oh ! qu'il devient douloureux !

— Mais il ne s'agit pas ici d'avoir des envolées comme on peut s'en permettre à une tribune politique...

Malgré lui il a été trop ému ; il s'en accuse ; il se frappe la poitrine... N'a-t-il pas abusé de l'indulgence de tous ?

— Messieurs... messieurs, je reviens à ma pauvre vie !

A peine se recueille-t-il une minute :

— Contre une femme qui a porté mon nom, je ne veux rien dire...

Avec hauteur, il regarde Mme Gueydan. Veut-il une dernière fois la dominer ? Mais elle a un mépris moins théâtral que le sien. Cette femme est un roc : il a peur de se briser. Il se jette éperdument vers l'autre :

— De toutes mes forces, de tout mon cœur, de tout mon être, je suis avec celle-ci, créature de bonté, que j'ai choisie parce qu'elle est de ma race !

Ah ! ce dernier mot, quel cri de colère !

Il a failli en perdre le souffle...

Il s'apaise.

Il prend son front, recule de deux pas vers Mme Gueydan.

— Madame, la vie m'avait souri d'abord, j'avais fait de brillantes études...

Son crâne s'empourpre ; il serre la barre :

— Né de parents millionnaires, à trente-cinq ans je bats le duc de La Rochefoucauld et j'entre à la Chambre !

Cette annonce vaut un roulement de tambour.

— C'est alors que je vous rencontre.

— Ah ! souffle un journaliste, il est immense ! A côté de lui, tout fout le camp !

— Malheureusement, continue-t-il d'une voix vibrante, passionnée, qui a l'air de vouloir rappeler la chaleur grisante de l'amour, au moment même où il va dénoncer le plus cruel des désaccords, malheureusement, nous n'étions pas deux êtres de même nature !

Que de choses dans ces mots et dans cette voix ! La voix est d'un homme admirable. C'est donc que la femme eut tort, et c'est elle que les mots condamnent.

Il vient d'être généreux. Alors, il va oser davantage :

— Je suis un homme auquel je crois que personne ne refuse de la volonté et de la vigueur. Vous aviez, vous, madame, quelques-unes de ces qualités... mais exagérées. Ce fut le douloureux roman : nous n'avons pu être que des amis admirables...

— Monsieur Caillaux... interrompt Mme Gueydan d'une voix sourde, Monsieur Caillaux... vous vous déshonorez !

Elle est demeurée assise, mais la voix est haletante. Il est debout, dédaigneux :

— Madame... pas de violences qui ne serviraient à rien ! Vous avez trouvé des lettres... Oui, j'ai écrit des lettres ; mais moi, ici, je ne veux parler qu'avec mesure. Ce que je pourrais dire, je ne le dirai pas... Nous avons divorcé... Je me suis engagé à vous payer dix-huit mille francs par an, alors que, laissez-moi vous le rappeler, vous n'aviez pas un centime quand vous êtes entrée chez moi...

La phrase n'est pas achevée que la salle proteste :

— Oh !... Hou ! Hou !... Oh !...

On siffle, pour la seconde fois. C'est trop. Tout de suite, la figure rageuse tourne, et le public, dominé, se tient coi.

Ouvrant à peine la bouche, tant la colère lui serre les dents, Caillaux résiste :

— Quoi donc ?... Est-ce qu'en énonçant simplement ma volonté de faire ce sacrifice à une femme qui a porté mon nom, je ne dis pas une chose qui est élevée ? Pourquoi ces rumeurs ?

Mais elles tiennent bon. On entend même : « Il est ignoble ! » Alors, bien dressé sur ses pieds, sans perdre une seconde, il fait un nouvel appel à la sensibilité des cœurs :

— J'ai été un homme très malheureux dans ma vie : parfois sur les sommets... ils sont si près de l'abîme ! Mais j'ai été un homme heureux, très heureux, avec ma seconde femme !

Sa chaude parole s'accompagne d'un élan vers elle. C'est le troisième. Puis, tout de suite, il s'incline devant Mme Gueydan :

— Cela, madame, n'a rien d'outrageant pour vous...

Très digne, il reprend dans un long soupir :

— Ce n'est ni le moment, ni le lieu de ressortir nos misères. Est-ce que chacun de ceux qui m'écoutent n'a pas le sentiment que, si l'on fouillait dans sa vie, il serait un peu, suivant l'image dont je me servais hier, le Lacédémonien que le renard ronge ? Eh bien, je suis comme lui, et j'ai assez parlé !

— Madame Gueydan, bafouille le Président, qui est en compote, avez-vous quelque chose à ajouter ?

Elle se lève et, sombre, dit fièrement :

— Je ne réponds pas aux insultes de M. Caillaux : je les lui pardonne !

Un grand silence suit cette déclaration. Puis, comme il faut que Caillaux, toujours, ait le dernier, après un temps calculé il riposte :

— Moi... moi, je pardonne à Mme Gueydan son pardon, et je m'incline !

Il vient surtout de faire incliner toutes les têtes, malgré les rumeurs, les exclamations, les sifflets, malgré le Barreau qui est écœuré et la moitié de la presse qui est hérissée. Il vient de réussir, et à la perfection, une des scènes les plus difficiles de son grand rôle d'homme public. Il a joué la scène d'amour entre deux femmes, dont l'une, impassible, le rejetait égaré, parmi ses ruses, et dont l'autre, écroulée et geignarde, ne savait que faire de son encombrante tendresse. Perfide chanson sur deux notes alternées ! Il s'est retrouvé avec sa partition, dont elles ne voulaient ni l'une ni l'autre. La colère lui a redonné des ailes. Il ne s'est pas dépité ; volte-face ; et cette provision de sentiments musicaux qu'il avait destinés à ces deux créatures, sans apparence d'effort, il l'a fait servir à l'éloge de soi-même. Ah ! elles n'ont pas voulu qu'il les chantât ! Eh bien ! il a chanté Caillaux, encore Caillaux ! Ce n'était qu'une fois de plus. Pas la dernière, sans doute.

En tout cas, il a tenu bon, il a conclu, il sort vainqueur. Voici trois jours de suite que la barre est à lui, qu'il emplit le Palais et possède les Assises.

Pour le reposer, il y a, vingt-quatre heures après, un défilé de témoins inutiles, précédé de débats superflus sur les fameuses lettres que M<sup>e</sup> Labori a lues dans la nuit. Elles l'irritent, et il veut les rendre. Calmette devait publier trois lettres intimes, a dit le ménage Caillaux. Labori en a huit : c'est trop de cinq. Ces huit lettres ruinent le système de la défense. Et voici que M<sup>e</sup> Chenu les veut toutes. Parbleu !... Alors le Président attend que le premier les lâche, avant que le second les prenne, pour s'en saisir au passage et les enfouir dans un dossier qu'on n'ouvrira plus. On discute, on ergote, la scène est interminable.

Mais le vide de ces avocasseries permet au public de ne plus écouter et de songer avec angoisse à ce qu'il a lu dans les feuilles du matin sur les menaces autrichiennes à la Serbie. Le ciel d'Europe s'assombrit. De l'Est accourent des nuages mauvais.

— Madame, dit Labori, voulez-vous reprendre les lettres ?

— Non.

— Oh ! flûte ! grognent les journalistes. Ces histoires-là, on commence à s'en f... !

Pourtant, dans les cinq heures que durera la séance, une au moins vaudra d'être vécue. Si Caillaux se repose, sa bande ne chôme pas. M<sup>e</sup> Piero-Piafferi, sans se gêner, répète tout haut qu'il vient de reconnaître dans la salle, où ils sont entrés munis de cartes du tyran, une douzaine d'individus qu'il a vu juger en Correctionnelle pour vagabondage spécial. Mais ceux-là du moins se taisent ; ils ne sont venus que pour faire le coup de poing en cas d'émeute. Tandis qu'il y a d'autres amis agissants, qui sont témoins, et qui viennent un peu trop haut proclamer la vérité, à savoir que Caillaux est grand et que Caillaux est pur ! Le plus notable est Ceccaldi. Depuis la première minute du procès, Caillaux n'a pas fait dix pas dehors qu'il ne se soit collé à ses basques et ne l'ait protégé du geste comme du regard. Le physique est d'un matamore. Lorsqu'il talonne Caillaux, il défie, de loin ou de près. Nul besoin qu'on l'attaque pour qu'il le défende. Un coup d'œil : il provoque. Deux pas vers Caillaux ; il est en garde. Un mot douteux : il devient bravache. Et il s'allume. Tout est du feu chez lui. Barbe rousse, yeux ardents,

gestes de flamme : il a l'air de griller et d'en souffrir. Pourtant, c'est pour Caillaux qu'il grille... Diable d'homme, qui rend l'amitié comique en la soufflant, en incendiant, pour elle, tout le voisinage. Depuis quatre jours, dans les couloirs, il fait du vent, tape du pied, frappe son cœur, tend les bras. Enfin, on l'appelle à la barre!... Il entre dans un courant d'air ; la porte claque : il tressaute. On lui demande son nom : il croit que c'est une insulte. On lui dit de déposer : il crie :

— Je suis son ami, messieurs!... son ami!

Est-ce une prière, ou du délire? Il poursuit :

— Et au nom de mon amitié (ses bras ne sont pas assez longs pour en donner la mesure), je veux d'abord, avant tout, que vous reteniez bien ceci : jamais je n'ai vu, nulle part, un ménage plus uni!... Ah! Madame Caillaux par-ci! Madame Caillaux par-là! Quelle femme, messieurs. Et lui! Ah! lui! messieurs, quel homme! C'est ce point, messieurs les jurés, qu'il ne faut jamais oublier, dès qu'on parle d'autre chose. Lui, lui, mon ami, quel homme!...

Avec volubilité il le redit vingt fois, l'explique trente, et, renversant son buste, il a l'air d'offrir sa barbe ardente à la déesse de l'Amitié.

— Madame Gueydan, messieurs, eût voulu l'éloigner, cet homme (cet homme dont je suis l'ami!), l'éloigner de la terrible politique, car chaque jour, sur sa tête, comme dans les supplices antiques, goutte à goutte, on distillait le venin!

A ces mots des rires partent.

— Celui-là, remarque quelqu'un, s'il n'existait pas, il faudrait l'inventer!

— Mais, messieurs, il y a le devoir!... Aussi, la veille du jour où le ministère fut constitué, moi qui aimais cet homme, moi qui suis son ami, son ami véritable, j'ai tout fait, vous entendez, pour qu'il entre dans la combinaison!... Je l'avoue, je le dis très haut...

— Plus haut, ma vieille! Encore plus haut! murmure un journaliste.

A-t-il entendu? Il élève le ton :

— Je sais, je sais : ce fut leur bonheur perdu! Je sais : c'est ce jour-là que commence l'infâme campagne... pouah! campagne contre cet homme, qui reste et restera mon ami, et contre cette femme qu'on veut *arbitrairement* maintenir en prison!...

Cet adverbe ne suscite plus des rires, mais des huées. Et comme Ceccaldi n'a pas l'habileté des reprises, à la manière de

l'homme qui est son ami, il s'enroue, s'énerve, fait : « Fff... Fff...! » ainsi que les chats furieux... Puis, à l'exemple de Caillaux, c'est son propre éloge qu'il entame, mais sans lâcher pour cela l'éloge de l'Amitié.

Il se lance en avant, se rejette en arrière, empoigne la barre, se hérissé devant le jury et, soutenu par Caillaux derrière, respectueux pour sa femme devant, faisant appel aux hommes justes, il déclare :

— Ce sera la clarté de ma vie, l'honneur de mon nom, un éternel tremplin pour ma conscience, que de pouvoir dire toujours et penser toujours : « Je n'ai pas voulu lâcher celui qui était mon ami! » Car cet homme, cette femme, messieurs, eh bien, maintenant, ils n'en ont plus d'amis!

— Ah!... Parbleu!... Cette histoire!... Ferme ça! proteste la salle...

— Regardez et entendez vous-mêmes : il n'y a plus aucune pitié!

— Hou! Hou! A la porte!

— Messieurs, c'est au jury que je m'adresse!

Il veut tenir tête encore. Il est très rouge :

— Vous avez entendu leur langage, où tout est noble et digne...

— Assez!...

— Ce sera la beauté de mon existence...

— Crétin!

— Ce sera ma gloire de n'avoir pas lâché cet homme!

— Pignouf!...



— ...Cet homme qui, je n'ai pas peur de le proclamer une fois de plus, demeure et demeurera mon ami!

Il a donné tout son souffle, et l'air en est irrespirable... Devant une salle houleuse, le Président s'éponge. Et Caillaux, grand acteur, se voile la face en entendant ce crieur public de l'Amitié.

Trente secondes : la porte des témoins se rouvre. D'instinct le Président se dresse. Caillaux découvre son visage. Et tout à coup la salle redevient silencieuse : Henry Bernstein est entré.

Il n'y eut pas, dans tout le procès, de contraste plus frappant. Deux hommes se suivaient, venant l'un après l'autre parler au nom d'un même sentiment sacré : le premier avait été trépidant, le second fut fier. Le premier sauta, chanta, fit du théâtre. Quelle vulgarité! Le second fut nerveux, offensif, tout audace et courage.

D'abord, c'est un géant ; par la taille il domine les hommes ordinaires. Sitôt entré, il est au niveau du Président qui s'écrase sur sa table haute. Il ne lui jette qu'un coup d'œil : il le méprise ; puis cherchant dans la foule, la tête en avant, d'une moue dégoûtée, il demande :

— Où est Caillaux?

Il a dit : « Caillaux » tout court ! Il n'a pas dit « M. le Président », ni « le grand politique », ni « le salut de la France ».

— Où est Caillaux?

Il a répété. Cette fois, un petit ricanement lui répond. Alors, il clame :

— Il n'y a pas de quoi rire! Messieurs les jurés, il se pourrait que la guerre fût à nos portes. Je ne suis pas de ceux qui, comme M. Caillaux, arment le bras d'une femme. Si demain la mobilisation est déclarée, je m'engage et je tire moi-même!

Il vient de prononcer cette rude phrase d'une voix sonnante. Maintenant qu'il se tait, sa lèvre tremble. Ce n'est que le relâchement de ses nerfs trop tendus. Il se reprend. M. Caillaux est un assassin et un puissant : les hommes dans son cas trouvent toujours des amis. Calmette n'est qu'un assassiné : c'est lui que Bernstein vient défendre, et c'est lui qu'il vantera : l'homme doux, l'homme bon, l'homme sans peur, car ce cœur exemplaire comprenait dans toute l'étendue de leurs devoirs difficiles, l'Amitié et l'Amour du pays.

Tout cela est exprimé sobrement mais violemment, en phrases qui ne se soucient pas d'être balancées, mais d'apporter l'essoufflement sincère d'un homme passionné, pleurant un ami. Ses

yeux se sont voilés pendant qu'il parlait ; une goutte de sueur perle à son front. Si géant qu'il soit, il est plus faible que son sentiment, celui de l'amitié noble !

Caillaux regarde les fenêtres et évite Ceccaldi.

Lorsqu'il sort, Ceccaldi se colle à lui. Des voyous s'échappent d'un estaminet et se jettent à leur rencontre. Le rouge, cette fois, monte au front du tyran. Canaille populaire encore payée par Ceccaldi. Ah! piteuse mise en scène ! Il est très irrité. Les flics, les repris de justice, une poignée d'ivrognes l'escortent jusqu'à l'auto, où « l'homme de l'amitié » monte avec lui. Caillaux serre les lèvres et, sitôt dans sa voiture, il commence un chapelet de reproches cinglants ; l'autre, alors, se trémousse sur les coussins et crie à tue-tête : « Accable-moi ! J'ai ma conscience ! Je ne connais que mon honneur !... Je suis ton ami, ton seul ami ! »

Ne serait-ce pas à vous dégoûter de l'être, si l'envie pouvait vous en prendre !

Le sixième jour, cette envie ne prendra personne. Les esprits commencent à être dominés par une terrible idée : la Guerre!... Quelle guerre?... La guerre de l'Autriche avec la Serbie? Bien pire que cela. Voici qu'aujourd'hui, chacun pressent un danger net... pour la France. Tout se complique ; tout devient trouble ; aucune dépêche n'est explicite. Il y a dans ce conflit lointain on ne sait quoi de louche et de brutal qui permet... de redouter tout ! La guerre... la guerre et la mort viendraient-elles jusqu'à nous?... Et on se redit comme à l'heure d'Agadir :

— La guerre... maladie périodique et éternelle!...

— Qui pourrait bien nous faire passer de chouettes vacances !

— A la campagne, sûrement !

Amertume. Colère. Saisissement. Crânerie. Les nerfs sont à vif. Il ne faudrait pas trop de disputes avocassières ni de témoins imbéciles pour qu'on se dégoûtât de ce procès, dont le déroulement commence à être interminable. Sixième audience, troisième bataille au sujet de ces lettres dont l'épithète « intimes » devient, à la longue, ou impudique ou niaise. On en lit quelques-unes : rien dedans : verbeuses, banales... à peine suffisantes pour l'intimité. Mme Caillaux, effondrée depuis quatre jours, dont on n'entend plus la voix, dont on ne voit que le chapeau renversé, s'évanouit et s'écroule.

— Qu'elle crève donc ! déclare un avocat. S'il y a la guerre, il en crèvera d'autres !

Mais Caillaux a bondi.

Aux Assises, pourtant, la loi est formelle. Même à un condamné à mort la Justice refuse que sa femme ou sa mère coure à son box l'embrasser. Mais celui-ci, dont Ceccaldi est l'ami, a eu la France dans les mains, donc la Loi et la Justice avec la France. C'est le maître. Il peut ce qu'il veut.

En une suspension de cinq minutes, avec des sels et trois nerveuses paroles, il va d'ailleurs guérir cette femme, qui ne s'est pas évanouie lorsqu'elle tuait. Aucun besoin de médecin ; ce n'est donc pas pour elle, à la reprise, qu'entreront dans le prétoire, à la queue leu leu, trois docteurs.

C'est d'abord pour éclairer le jury, comme tous ceux qui pénètrent dans cette funeste salle ; ce sera surtout, pense la défense, pour se livrer à des aveux, car ces trois compères étaient au chevet de Calmette. Or, l'ont-ils soigné comme il faut ? Grave question, puisqu'ils n'ont pas été capables de l'empêcher de mourir !... Mme Caillaux a tiré, c'est entendu ; mais, dès l'heure où les médecins ont eu Calmette entre les mains, ne devaient-ils pas le sauver ? A quoi sert leur métier ? Et n'est-ce pas, alors, à leur compte qu'il faut inscrire sa mort ?... Ne protestez pas ! Pour finir d'hébéter un jury, l'affaire est d'importance, et on va longuement, grossièrement, l'examiner.

Comme un des trois docteurs s'irrite, M<sup>e</sup> Labori se fâche, et, de sa voix de géant qui n'est pas toujours bon, quand son cas s'embarrasse :

— Le devoir du docteur est de répondre ! Il a ses responsabilités ! L'accusée n'en a pas !

— Quoi ?... Sans rire !...

Soulèvement du public. Et Labori riposte :

— En tout cas, l'accusée, je la couvre !

Alors on rit. Le mot prête à rire. Est-ce que Caillaux serait jaloux ? Il fait une moue dédaigneuse.

Le malheur est que ces trois médecins font bloc. Ils disent ensemble :

— C'est le cas d'un incendiaire qui, ayant mis le feu aux quatre coins d'une maison, expliquerait devant les ruines : « Les pompes sont arrivées trop tard ! »

Mais la défense tient bon. A ces médecins, elle oppose d'autres médecins. Et d'abord, voici pour leur répondre un chirurgien des hôpitaux.

— Moi, messieurs, j'aurais opéré ; je serais intervenu ; j'interviendrais toujours... Je m'excuse même d'intervenir aujourd'hui ; mais j'étais l'ami de Calmette, et j'ai bien souffert de ne pas intervenir davantage.

Il a couru à la maison de santé. Il a vu les trois docteurs qui faisaient bloc déjà, mais ne faisaient rien d'autre, et dont l'amour-propre s'est insurgé à l'idée d'une intrusion dans leurs affaires ! Lui, d'autre part, leur en veut de ne pas l'avoir laissé s'installer en maître. Il rend hommage à leur savoir, avec une acuité où perce sa rancune. Et ainsi cette audience, au lieu d'éclairer le procès, ne découvre que la rivalité professionnelle de pontifes médecins.

Le plus beau de tous, cependant, n'est pas là. Il se réserve pour le septième jour, jour où l'orage européen s'amoncelle et commence à gronder à l'horizon.

L'Autriche n'a pas encore déclaré la guerre à la Serbie, mais, dans les télégrammes, les mots « d'état de siège » et de « mobilisation » évoquent des images farouches. Le monde russe s'agite. De quelle façon ? Mystère !... L'Angleterre se raidit. Flegmatique, elle prête l'oreille. De l'Allemagne on ne sait rien... Et la France, sincère, se tourne vers chacun, demandant : « Mais qu'y a-t-il donc ? » En vingt-quatre heures, la presse reflète l'espoir et l'angoisse, la tension puis la détente. L'opinion a perdu pied ; et chacun, chez soi, s'interroge, dans le froid silence de son cœur, sur la mort qui devient possible demain. Les grands mots de patrie, d'ennemi, d'armée, de conflit, se multiplient sous les plumes et sur les lèvres. La vie publique est haletante. Paris s'écoute et se regarde, comme s'il était surpris de vivre encore sa vie normale. Rien pourtant n'est changé des habitudes journalières ; les esprits sont déroutés, mais les corps poursuivent leur chemin. On a commencé un procès : on le continue. Or, c'est parmi ces soucis qui étreignent les cœurs et les gorges que va se jouer le septième acte, qui commence par un divertissement bouffe sur la médecine, réglé, mené, joué par un seul homme ! Quel record !... Mais l'acteur unique aura toute une voiture d'accessoires. On se croira dans une fête foraine. Grâce à un meurtre, on se réglera d'une farce.

M. le docteur Doyen, cité par la défense pour prouver aux jurés, pièces à l'appui, que si Calmette est mort, c'est qu'on ne fit rien pour l'en empêcher, apporte un revolver, des habits, des tableaux anatomiques, des prospectus, et son fils ! Il distribue d'abord des brochures à images et à légendes : c'est sa déposition illustrée ; un souvenir qu'il offre. A la vérité, il a une tête banale de pharmacien de petite ville, mais dans le geste, comme dans la parole, il montre une décision qui indique une audace au moins égale à celle de Caillaux. Aussi Caillaux se résigne à rester muet. Il piaffera sur place, mais il saura se contenir : le docteur Doyen est une satisfaisante doublure. Aucune gêne, aucune pudeur, rien qui fasse songer à de la délicatesse. C'est un homme qui opère beaucoup, l'homme qui, dans Paris, opère le plus. Il mêle la quantité des entreprises et la qualité des résultats. Et, passionné de réclame, pour le moindre de ses gestes il bat le tambour, fait des affiches, convoque les photographes. Quand il entre, on sait donc pourquoi il est cité : l'Opérateur type ! Mais il est aussi « l'ami de la vérité » : ce sera son premier mot ! Il n'a vu Caillaux qu'une fois, au lieu qu'il était allié avec la famille Calmette ; et c'est elle qu'il va desservir, tandis qu'il se voit forcé d'aider Caillaux. Preuve de son amour du vrai !

De plus, il est mécanicien ! Et il est aussi chimiste ! Et il s'intéresse encore à toutes les branches de la science qui peuvent toucher à la médecine ! Il l'affirme hautement. Ces branches sont représentées par les accessoires qu'il apporte :

— Huissier, distribuez les prospectus... Messieurs les jurés, quand je déroulerai mes planches, il est possible que certains d'entre vous ne distinguent pas ce qu'il y a dessus. J'ai donc tenu à vous remettre des brochures où vous retrouverez ce qu'il y a sur les planches. Voici ma déposition.

Il commence par attendre que le silence soit rétabli, car cette annonce surexcite la salle : on remue, on parle, on rit, et le Président, de la voix d'un homme qui se rend, ordonne au chef des gardes :

— Faites sortir les personnes qui... troubleraient l'audience !

— Messieurs les jurés, commence enfin le docteur Doyen, je vous ai dit tout ce que j'étais : j'ajoute que, surtout, je suis homme d'action, d'une autre école que les médecins qui ont laissé mourir Calmette. De toute évidence, il fallait l'opérer !

Aussitôt, avec vigueur, il mime une scène d'intervention : il fait le geste d'inciser le ventre, de comprimer l'aorte, d'arrêter l'hémorragie. Il est très vivant, et il n'admet pas que Calmette soit mort.

— Les médecins, messieurs, ne sont pas intervenus pour deux raisons : d'abord, ils sont des hommes hésitants ; ensuite, ils n'ont sans doute jamais lu les traités de chirurgie que j'ai publiés, et dont je peux me permettre de dire qu'ils font loi !... Car enfin, ma notoriété chirurgicale dans le monde...

Il s'incline. C'est un salut à lui-même.

— Deuxième partie ! Messieurs les jurés, attention ! J'en ai fini avec le premier point, qui est l'incapacité de mes confrères. Excusez-moi de parler carrément : la vérité est toujours brutale... Je vais prouver maintenant que toutes les hypothèses de la Justice, pour reconstituer le drame, sont fausses, et je vais leur opposer mon système. J'ai apporté un revolver. Soyez tranquilles, messieurs, il n'est pas chargé... Mais c'est moi qui, avec plusieurs généraux, ai fait les premières expériences pour servir de base aux écoles de tir. Considérez, messieurs les jurés, sur la brochure, la planche numéro trois ; c'est un dessin de géométrie ; car j'ai aussi l'esprit géométrique... Messieurs, soyez assez bons pour suivre à la fois la trajectoire sur le prospectus et ce que je vais vous indiquer sur la planche.

A ces mots, le fils du docteur Doyen, gros garçon rougeaud, déroule des papiers entoilés et, les tendant à bout de bras, disparaît dessous.

— Voici la région de l'aorte et le trajet de la balle. Si Calmette a été tué, c'est qu'il s'est précipité au-devant des balles : cela, je l'affirme, à l'encontre du roman présenté par l'accusation. Si Calmette avait eu l'esprit de ne pas bouger, Mme Caillaux, avec son revolver, n'aurait fait que des trous dans le tapis. D'ailleurs, je le prouve !

Il fait un geste impératif : on déroule une seconde planche.

— Voici la coupe faite obliquement : chemin de la balle à travers les organes. Voyez-vous l'os iliaque ? La balle passe près de l'intestin sans le perforer. Comment cela se peut-il au point de vue balistique ? Je vais vous le dire... la balistique ne m'est pas étrangère.

Avec des mots précipités, il fait une démonstration nouvelle pour les jurés qui suivent mal, les yeux papillotants, et qui,

n'étant ni balistiqueurs, ni géomètres, ni chimistes, ni mécaniciens, ni docteurs, ne comprennent plus rien à rien. Le Président est dans le même état brumeux ; mais lui a une ressource : il se couvre et suspend l'audience.

Ce n'est qu'un pis-aller. Il faut la reprendre, et le docteur tient bon.

— Messieurs, il y a, voyez-vous, des coups de feu qu'on ne rencontre pas communément...

— Ah! Ah!... Celle-là!... dit le public.

— Faites sortir! ordonne le Président.

— Qui? demande le chef des gardes.

— Toutes les personnes que vous voyez troubler les débats! Et les rires de redoubler.

— Messieurs, reprend au milieu du bruit le docteur Doyen, voici la photographie du bureau de Calmette.

Il appelle, et on lui passe un pardessus. A ce geste, tout l'auditoire proteste. M<sup>e</sup> Chenu crie à la Cour : « Vous ne permettez pas cela! »

— Mais, dit le docteur Doyen, c'est un paletot à moi!... On y a seulement marqué les trous des balles!

A lui ou pas à lui, le public est révolté : cette scène a l'atroce impudeur d'une enquête de police. Elle ne serait tolérable que dans le cabinet fermé du juge d'instruction. Dans ce vaste prétoire, mimer les gestes d'un homme qu'on tue, lever les bras, s'accroupir, s'enfuir, c'est odieux. Mais lui ne le sent pas : lui, comme Caillaux, est un homme possédé par la passion du vrai.

Enfin il sourit, il a fini ; il a dit la vérité. Et comme une fois de plus il affirme ses sentiments respectables, le public répète en écho :

— Boniments!... Saltimbanque!...

Le public n'est pas seul à le bien juger. Les trois docteurs qui ont assisté à la mort de Calmette reviennent en se donnant la main :

— Je n'admets pas, dit le premier, qu'on mette en parallèle la culpabilité de l'accusée et notre conduite à nous!

— Et allez donc, disent les journalistes, premier round!

— Quelle tristesse, soupire le second, d'assister ici à une séance anatomique que n'accepteraient pas des étudiants de première année!

— Tapé! Le deuxième round! déclarent les journalistes.

— Les statistiques, qui, elles, ne trompent pas, dit le troisième, nous prouvent péremptoirement que jamais un homme blessé comme Calmette n'a survécu.

— Oh! ça, ça... je ne connais pas les statistiques! riposte Doyen, qui revient à la barre. Je n'ai pas le temps de faire de la bibliographie : moi, je travaille!

Puis, d'un geste large qui signifie : « J'en ai fait des opérations! Je suis un opérateur, moi, je ne suis pas un homme qui discute ni qui réfléchit : je suis un homme qui ouvre, moi!... Oui, messieurs, j'aurais ouvert le ventre! » d'un geste large il commence une seconde opération devant le jury : ce n'est plus une Cour d'Assises, c'est une clinique.

— J'aurais ouvert! Avec des tampons, je comprimais l'aorte et j'épongeais. Ce n'est pas la mer à boire : dans les grossesses extra-utérines, on éponge en quatre minutes... Le blessé épongé, on voyait l'artère iliaque externe ; on trouvait la balle. La balle, ayant trois cents degrés au sortir du canon, était stérilisée : aucun danger. On recousait, C'était fini.

Les jurés en ont chaud. Lui fait un geste de danseuse de cirque, sourit, s'incline, se retire.

Et aussitôt il est remplacé.

Le rideau baissé sur une comédie se relève sur une autre. L'opérateur type disparaît : voici l'officier type en balistique, car il s'agit de balistique et non d'assassinat : le jury, au premier jour, ne s'en doutait pas ; mais ces séances, précisément, servent à lui faire entendre le fond des choses.

— Nous écoutons le colonel Aubry, dit respectueusement le Président.

Lors de l'assassinat, le colonel Aubry ne se trouvait pas au *Figaro*, mais il dirige les ateliers de construction de Puteaux, et, pour cette raison, il sait dans le détail ce qui s'est passé entre Mme Caillaux et M. Calmette.

Il est maigre comme un canon, prompt comme la poudre, comique comme un obus qui n'éclate pas.

Il les connaît tous, surtout le tireur qu'il a étudié à l'armée et à la chasse. Eh bien, pour le tireur... le tireur sait ce qu'il fait au premier coup de feu ; mais, avec le premier coup, sa volonté s'enfuit. L'accusée a donc raison, quand elle dit : « Les coups partaient tout seuls. » Parfaitement! Ce drame est comparable à un accident de chasse!

Partie civile, barreau, presse, public, en sont suffoqués. Le jury reste hagard. Seuls Labori et le Président opinent de la tête.

— Conclusion ? demande avec insolence M<sup>e</sup> Chenu.

Le colonel se raidit :

— Sur mon honneur et ma conscience de soldat, mon intime conviction est que Mme Caillaux n'a pas voulu tuer !

— Heureusement qu'elle est intime, riposte M<sup>e</sup> Chenu, car elle laisse la discussion entière.

Le colonel tend la main :

— Je m'appuie sur des données mathématiques.

Hélas ! la mathématique ne mène pas le monde ! Ces disputes viennent de remplir quatre heures d'audience, et l'Europe, plus vieille de quatre heures, se sent plus proche d'un malheur qui pourrait bien causer la mort de quelques millions d'hommes. Il s'agira, alors, d'une chasse en grand, où la clairvoyance d'un colonel dirigeant les ateliers de Puteaux sera mince parmi d'aussi vastes événements.

Le sent-il, cet officier, quand il sort de l'audience, où il fut important trois minutes ? Dès la porte il n'est plus rien, dans cette foule qui passe, le méconnaissant déjà. Car dès qu'elle n'est plus contenue, dès qu'elle s'étend, dès qu'elle respire, elle est forte, farouche, et la large vie du pays l'entraîne loin d'une affaire, dont tout, soudain, lui semble abject ou grotesque.

Par cette soirée d'été où, dans un air léger, devraient flotter pour les hommes toutes les promesses divines, le téléphone vibre, le télégraphe tape, une rumeur court sur le pays. Cette fois, de source sûre, on sait l'Autriche en armes. Ultimatum, violence... c'est pour demain le premier coup de canon. Le Président de la République était en voyage : il rentre en toute hâte. L'imagination des plus simples est traversée de lueurs et d'ombres.

La nuit vient, et déjà l'on aspire au jour. Le pays a la fièvre, il ne dort pas, il se tourne. Le présent est insupportable ; vite, vite, on veut vieillir ; et quand le soleil, sans se presser, reparait, les journaux apportent, à côté des angoisses mondiales, le récit étalé de ce procès qui bout au cœur de Paris, et vers lequel on va recourir pour oublier et se passionner, tandis que le Destin marche et décide de la vie.

Au fond, on ne sait rien d'exact. On croirait l'Europe dans la brume. Les journaux ont l'air de s'imprimer à tâtons : ils ne disent que des choses imprécises. Sir Edward Grey a parlé à la Chambre

des Communes : qu'a-t-il dit ? Guillaume II est rentré à Berlin : qu'y fait-il ? On discute dans le vide, on s'énerve ; il vaut encore mieux entendre plaider, puisque enfin l'on arrive au jour des avocats.

Une salle archibondée, jusqu'à la corniche des boiseries. Le public a grimpé sur les bancs, les tables, les chaises, et il y a le long des murs des journalistes et des avocats juchés, perchés, accrochés, on ne sait comment, sur on ne sait quoi. On ne se passe qu'un semblant d'air de bouche à bouche. Les femmes sont venues par centaines, bousculant les gardes. On est entré sans cartes : c'est la fin ; tout Paris veut voir ! Et puis, on est sûr de rencontrer des amis : on a besoin de parler.

Mais les avocats parlent d'abord.

M<sup>e</sup> Chenu commence. On est tendu vers lui : on sait comme il sera fort. Il a sculpté des arguments précis dans une matière solide. Seulement, on est serré, on a trop chaud pour suivre, et il n'y a que le jury et la Cour qui reçoivent ses coups. Ils sont rudes. Il débute par un portrait de Caillaux. Une fois de plus on croit le voir. « Intelligence hautaine, ambition sans frein, impatience des obstacles, un de ces hommes dont la puissance est faite de leur audace et de la crainte qu'ils inspirent ! » Puis, d'une voix sonore qui a l'air de porter la vérité, il fait revivre le drame et y projette une lumière crue. Mais... le public ne le suit toujours pas ; si étonnant que soit le tableau, il paraît une redite. C'est l'écueil de toute plaidoirie. Il faudrait qu'elle fît lever des souvenirs, sans en retracer aucun. Debout, tassé, les poumons sans air, le public ne supporte plus qu'on se répète. M<sup>e</sup> Chenu le sent-il ? Il devient bref et vengeur. Tout à coup, sur son banc, Mme Caillaux s'affaisse. M<sup>e</sup> Chenu s'arrête. Brouhaha. L'audience est suspendue.

— Dame ! dit un journaliste, il lui distille ça !... Ah ! le cochon !

— C'est passionnant ! minaude une actrice.

— C'est infâme ! déclare un jeune homme, les narines dilatées.

— Ne vous en faites pas, reprend le journaliste, elle n'est pas plus évanouie que moi ! Du chiqué !

Et il sort tranquillement prendre un bock. Le jeune homme le suit des yeux. Frémissant, il prononce :

— Ces gens-là ont des âmes d'assassins !

On a beau ouvrir les fenêtres grandes : aucun air n'arrive à ces bouches humaines, qui s'échauffent encore à parler. Les éventails

battent. On s'interpelle, en mangeant des sandwiches. Coup de timbre. La Cour! Ah!... Cette fois, c'est peut-être la fin de l'épreuve... Mme Caillaux est rapportée.

— Messieurs, reprend M<sup>e</sup> Chenu d'une voix d'airain, cette femme m'épouvante!

A vrai dire, c'est elle qui paraît épouvantée. Sèchement il détaille les mobiles du crime, et comme il ne tombe juste qu'une fois sur deux, pâle elle se hérissé, mais elle rougit quand il dit vrai.

Reprenant le divertissement de la Médecine, il crie :

— On prétend discuter? Ce ne sera pas avec moi! Assez de calembredaines!

Il rit des lettres où il n'y a rien. Il menace avec les documents où il y a tout.

— Ainsi, M. Caillaux, ministre, donnait *des ordres* à la magistrature! Mais le voilà bien le nœud du procès! De cet acte monstrueux il a osé dire: « Acte de Gouvernement. Je le referais si j'avais à le faire... » Messieurs...

M<sup>e</sup> Chenu prend un temps; ce qu'il pense bouillonne en lui; il ne peut le prononcer qu'en hachant ses paroles :

— Messieurs... à cette déclaration, j'ai cru sentir passer le vent d'un soufflet!

Les sourcils hérissés, il dévisage la Cour :

— D'un soufflet qui n'était pas pour moi!... Acte de Gouvernement!... Ah! si de telles doctrines avaient cours, si cela devait être la règle au lieu de la néfaste exception, je le dis bien haut devant tous ceux qui m'entendent... devant tous ceux qui portent ou robe noire ou robe rouge : nos robes, messieurs, ne mériteraient plus d'être portées! Qu'on apporte des livrées... malgré la crainte que je puis avoir de n'en pas trouver à ma taille!

Ce romantisme soulève la salle. On applaudit; on crie : « Vive!... Vive Chenu! » Et Caillaux, gorge sèche et crâne rouge, Caillaux est assourdi par les mains qui battent tout autour de lui.

Il se remet grâce au réquisitoire faible, pâle, morne, gêné, si inutile et si stupide, que le jury manque en périr d'ennui et que l'acquiescement commence à devenir une idée familière pour les esprits.

L'Avocat général s'assied. Labori se lève.

Immobilité générale. Lentement il sort les bras de ses manches. Il a ressaisi l'attention. Va-t-il la garder? L'atmosphère est

devenue si lourde que, dans les coins de la salle, une brume grise pèse sur les gens et sur les choses. Les visages paraissent fanés sur des murs aux tentures passées. En vain, journalistes et stagiaires aident les femmes à se mettre de la poudre et du rouge : tout ce fard colle et s'étale; une poussière malsaine trouble la fin de ces débats équivoques.

Pourtant, M<sup>e</sup> Labori, le Roi de la Défense, essaie d'emporter les cœurs et de violenter les esprits. Tout de suite il est fougueux, riche, abondant, énorme. C'est la mer, qui apporte à la plage ses flots inépuisables; elle les donne, les reprend, les roule, et sans effort se multiplie largement. Le Bâtonnier Labori est une force de la nature; ni ruse, ni métier apparent. Il est l'Eloquence, comme on dit d'un foyer qu'il est le feu, du soleil qu'il est le jour. Avec ampleur, il se donne.

Puis, soudain, toujours telle la mer, il se gonfle, déferle; et le jury tremble, submergé.

M<sup>e</sup> Labori ne jette aucun cri, mais sa poitrine a des roulements. M<sup>e</sup> Labori ne se venge pas, mais il défend avec sa vie grondante. M<sup>e</sup> Labori n'accuse point, mais il rend hommage d'un cœur vibrant, pour supplier ensuite avec une chaleur ardente. Il bataille crânement, loyalement, car il est bouillant, mais ému, car c'est son âme qui passe dans ses mots, car on sent le battement de ses veines aux montées des périodes. Tête en avant, il fonce; la bouche s'ouvre, il tend les mains, il s'explique, il croit, il est sûr, il est vrai. Ses phrases jaillissent; son geste est de l'instinct; sa voix palpète, ayant le rythme du sang. Et on écoute, on le suit, il vous emporte. Il peut être effrayant comme une tempête; sa parole semble le tonnerre et le vent; et il ne connaît pas la sérénité des jours sans nuages, car la passion l'habite toujours. Même au repos, il ressemble à la montagne sur qui l'orage grossit : jusque dans la vallée descendent des grondements qui font trembler les consciences obscures; M<sup>e</sup> Labori, dans certaines paroles graves, a de ces avertissements formidables, d'abord; puis il se déchaîne, et toute la salle s'emplit du tumulte de ses mots. Enfin, si son corps tient en place, son âme bat des ailes; elle part, s'étend et plane, large et souveraine. Et la foule d'auditeurs, balancée à son souffle, se sent le cœur et l'oreille étourdis par ce lutteur puissant.

Quand il s'est tu, il arrive que la raison se demande pourquoi cet entraînement. Son orgueil se rebiffe. Elle dit : « Comme

arguments, en somme... » et elle doute. « Quant à la langue, hum... hum!... » et elle ricane. Mais ainsi, elle dissèque, et ne travaille que sur un mort. La vie vient de cesser avec la grande parole : c'était elle le miracle, qui ne s'analyse pas. Chez le Bâtonnier Labori, elle est prodigue et magnifique.

Dernière suspension : enfin!... Que ces huit jours furent laborieux! Mais que ces derniers surtout deviennent pesants, puisque chaque heure confirme l'anxiété du pays! Encore une fois on ouvre les fenêtres, et le jury se retire. Maintenant que son bon sens est épuisé par une semaine de débats confus et haineux, il va délibérer! Au dehors aussi on délibère : tous les gouvernements s'interrogent... Les journaux du soir arrivent ; ils entrent brusquement aux Assises ; on les prend à plusieurs mains, et on lit, tête contre tête, les lèvres sèches. C'est fait : le grand malheur est consommé : l'Autriche a déclaré la guerre à la Serbie!

Ah!... Un souffle atterré sort d'abord des poitrines... Puis la colère crispe les bouches. L'Autriche! Ce seul nom fait ressurgir dans toutes les cervelles de Français des idées d'inimitiés et de batailles, et une mêlée d'images mauvaises où se symbolisent la ruse et la lâcheté!... La Guerre!... Dire que là-bas on se bat déjà! Dans quarante-huit heures sans doute on se battra partout! Et on se regarde, et on a envie de s'étreindre en se disant : « Adieu! » Mais dans ce pays pudique et spirituel, qui redoute d'étaler ses émotions, il est rare, surtout dans l'air de Paris, que la situation la plus pathétique ne soit tout à coup mise en relief d'un mot lancé on ne sait par quel moqueur, dont l'ironie est une manière de se libérer de l'angoisse. On lit que la guerre est pour demain, et quelqu'un qui, dans ce prétoire, superpose des chaises pour voir la fin du spectacle, jette d'une voix dégagée :

— Les petits amis... va falloir s'acheter des chaussures à clous!

Les femmes ont un frisson aux épaules, à l'idée de cette horreur qui s'annonce.

— Enfin... ça ne regarde pas la France!

L'honneur des hommes répond :

— Pardon... si on nous provoque!...

Pour la dixième fois on relit la dépêche aux termes gris et perfides, qui va être le prélude d'une immense misère pour l'Europe, et on échange, dans un air étouffant, les premières idées pauvres d'imaginaires prises au dépourvu. Puis on se

souvient du procès! Quoi, vingt minutes déjà que le jury délibère!... Il comprend donc quelque chose? Qu'il en finisse!... Ah!... Coup de sonnette! Les voici... Non! Ils veulent consulter le Président... C'est intolérable!... Huit heures du soir... La presse, qui n'a pas dîné, proteste :

— Ils se foutent de nous! Tant qu'on n'aura pas un jury de métier, on sera empoisonné par des oiseaux de ce genre!

La nuit s'est glissée dans cette salle dramatique ; l'haleine atroce qu'on y respire forme un halo sur les groupes ; et la lumière des lustres, voilée, n'éclaire que des masses où elle ne détaille rien.

On s'agite, on s'évente, on soupire... Ah! la guerre!... cette hantise de la guerre qu'on a depuis dix ans!... On compte les minutes sur les montres ; on s'énerve ; on proteste. Nouveau coup de timbre! Cette fois ce sont les jurés... Ouf!... Attention!... On se met en place ; on guette. Oui, c'est eux : on entend leurs pieds descendre lourdement l'escalier... Ils apparaissent. Ils ont l'air grave et gêné ; ils s'alignent devant leurs sièges ; ils ne bougent plus... La Cour entre et s'immobilise ; et le public, tout le public tend l'oreille. Le Président du jury met la main sur son cœur. Il prend la feuille de réponses, et il la regarde... il la regarde longuement ; puis on entend : « Non! » à toutes les questions.

Acquittée?... Hein?... Oui!... Elle est acquittée!

Il part quelques maigres applaudissements, mais aussitôt ils sont couverts par un murmure énorme et spontané. La voici! Les gardes l'amènent. Elle s'élançait vers son avocat et l'embrasse. Ce geste passionné décide la colère publique ; et après une première indignation confuse, des hommes se montrent qui font : « Hou! Hou!... Hou! Hou!... Assassin! » Que sont devenus les flics sous leurs robes d'avocats, payés pour faire la police au nom du tyran? Disparus! Alors, le Barreau, dans le fond de la salle, est le maître : et il forme une masse noire, d'où commence à monter une protestation vigoureuse. Tout le monde grimpe sur les tables ; on serre les poings, on se tient les coudes ; la vaste rumeur grossit, impérieuse ; elle s'élève vers cette Cour anéantie et vers ce jury de néant.

Le Président, qui n'a pas l'habitude de tenir tête, se couvre de sa toque rouge ; ses assesseurs l'imitent. Ils hésitent, puis ils se lèvent. On les voit zigzaguer, faire un faux pas, disparaître. Sans prononcer de jugement, la Justice vient de s'enfuir!

Telle est la résistance des magistrats à qui les ministres donnent des ordres.

Le chapeau de Mme Caillaux a roulé dans le prétoire : ce sont ses embrassements qui l'y ont précipité. Le jury est muet, figé par une affreuse surprise. Et la clameur se charge, s'enfle, se multiplie. Les journalistes, chahuteurs, joignent leurs cris à ceux du Barreau révolté. Des témoins, hommes ou femmes, des actrices, des mannequins, lèvent les bras et menacent avec des cannes, des éventails. Alors, devant cette foule et cette houle, à même la table de la Cour, le capitaine des gardes monte, les pieds dans les papiers et les codes, et fait des gestes pour commander et pour faire front. Il a beau hurler : on ne distingue pas sa voix. Il donne des ordres à ses soldats : ils sont dix, font trois pas, et se heurtent au public déchaîné qui s'avance, irrésistible, vers le prétoire, criant à tue-tête : « Assassin !... Assassin !... »

Soudain M<sup>e</sup> Chenu et M<sup>e</sup> Labori apparaissent côte à côte, dans le box de l'accusée. Ils se donnent la main ! D'une seule voix formidable, le Barreau crie : « Bravo ! » Les cris furieux deviennent des acclamations. La colère, une minute, s'apaise en reconnaissance. Ces deux hommes sont la gloire de la parole française : en leur honneur on bat des mains.

Mais dans la mêlée des gardes et du public, près de la barre, les yeux des avocats, qui fouillent l'ombre grouillante, tout à coup reconnaissent le Tyran, qu'on n'a pas vu pendant ni après la plaidoirie. Quoi ?... il est là ? Ah ! l'insolent !... Oui, oui, il n'y a que lui pour avoir ce crâne rouge ! Et il est encore à cette place où cinq fois, dix fois, il est venu imposer sa parole cynique. C'est trop ! Avec cette décision des foules, où cent hommes, brusquement, ont la même âme du fait qu'ils crient ensemble, d'un remous brutal le Barreau pousse, écrase les témoins, écarte la presse, et marche droit sur Caillaux. Lui voit le mouvement, agite la tête ; ses partisans vocifèrent ; Ceccaldi, l'homme de l'Amitié, crie dans sa barbe ardente ; il a de l'écume aux lèvres. Et le jury, glacé, considère toujours avec épouvante les effets étonnants de son vote.

Il monte des rugissements animaux de ces deux troupes qui, à présent, s'affrontent : poings menaçants, robes soulevées, yeux en flamme, visages en sueur, bouches qui conspuent. Du haut d'un édifice de chaises on crie : « Vive la liberté ! » De la tribune de la presse, une voix réplique : « A bas les vendus ! ». Mais les

hommes du tyran rugissent : « Vive Caillaux. Vive Cai... » Dernier effort. Le Barreau, de ses trois cents robes noires, déborde cette escorte soudoyée, la serre, la brise, et s'empare furieusement de l'homme au crâne pourpre.

Le capitaine des gardes, fantoche inutile, fait des pas affolés sur la table. Il brandit un sabre ; il menace. M<sup>e</sup> Labori veut parler ; M<sup>e</sup> Chenu aussi : leurs voix se perdent dans l'immense grondement impératif de cette masse décidée, qui, violentant le vote du jury, vient faire elle-même justice, en pleine salle des Assises. L'émeute !...

Ah ! acquittée ! Trois cents voix, en chœur, sans souffler, répètent : « As-sas-sin !... As-sas-sin ! » Le Barreau tient le tyran dans une horrible étreinte, et il semble d'abord qu'il veuille l'étouffer ; mais un cri part, on ne sait d'où :

— Vive la France !

Cri de ralliement, de vengeance, d'espoir. Journalistes, témoins, tout le reste du public dégringole alors des bancs, des tables, se presse, se bouscule, se déchaîne, et rejoint le Barreau. La salle est ridiculement petite : on dirait que les murailles vont céder à la poussée de cette foule qui vocifère dans un affreux air trouble. Une minute encore elle balance, hésite, reflue ; mais le cri de « Vive la France ! » se répète, et il est comme un coup de fouet à même les cœurs. La Guerre !... L'affreuse Guerre est là ! Elle cogne aux portes ; elle frappe aux vitres. Aux armes ! On part ! Il faut tuer ou se faire tuer ! Sans doute il y a déjà des canons braqués sur le pays... Ah ! Ah ! Le Palais et ses affaires ! La Cour d'Assises et ses témoins ! Le jury et ses réponses ! Les luttes, les haines, les paperasses, les arrêts ! Quelle misère et quelle pauvreté dégoûtantes !

Allons ! Allons ! De l'air !... Il y a sous le ciel immense des champs de bataille qui attendent. La Nation est menacée dans ses biens, ses enfants, son histoire ! Assez de compromissions et d'avocasseries : ce sont les avocats mêmes qui ont le cœur sur les lèvres. Qu'on se batte une bonne fois, et qu'on nettoie tout ! — ce prétoire d'abord !... Balayons !... Dehors le Ministre-assassin ! Puis qu'on chasse avec lui toute l'immonde procédure !

Ecoutez !... Regardez bien !... Tout le reste du Palais, vide à cette heure, frémit dans ses galeries et jusqu'aux combles, de cette émeute qui bout entre quatre murs. Est-ce donc que les humbles auraient enfin leur heure de revanche ?

— As-sas-sin!... As-sas-sin!...

Les jurés, stupides, ont le regard qui danse : ils s'effondrent sur leurs sièges mous. Sans voix, le capitaine des gardes s'enfuit : il rejoint la Cour. Et voici que dans cette mer humaine enflée par la passion, la révolte, après un dernier frémissement, prend un air de fureur sacrée. La foule entière se crispe et se raidit ; elle n'ondoie plus : elle fait dans le clair-obscur une ombre massive. Serrés, ces hommes s'enchaînent, ne forment qu'un corps : est-ce qu'ils vont étrangler le Tyran ?

Caillaux! Caillaux! Il est revenu le cri de chasse : c'est la curée... pour de bon! Mais elle n'est pas sauvage : elle devient solennelle : « As-sas-sin! As-sas-sin! » Le mot affreux n'est plus dit de la voix rauque de la haine ; il est le large cri des consciences qui se dégagent.

Dehors! C'est le grand coup de balai! Dehors, le cynique! Dehors! Ouvrez vite! De l'air... enfin!... « As-sas-sin! As-sas-sin! » La Patrie attend ses vrais hommes. Les voici ; ils s'avancent : ils répondent à son signe. Déjà ils se forment en bataillons... Et d'abord, en ce grand soir de tragédie nationale, graves, l'âme enflée du vrai droit qui leur donne toutes les forces, en sortant par la porte basse de tant de témoins inutiles, ils jettent à la rue l'homme du pouvoir et sa Justice.



IMPRIMÉ

POUR LA COLLECTION

“ LE LIVRE DE DEMAIN ”

SUR LES PRESSES

DE LOUIS BELLENAND ET FILS

A FONTENAY-AUX-ROSES

JUILLET 1928

